



République algérienne, démocratique et populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Economiques Commerciales et de Gestion
Département des Sciences Financières et Comptabilité



Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du Diplôme de Master en Sciences Financières et Comptabilité

Option : Finance d'Entreprise

Thème :

**Le financement de la trésorerie par les lignes de
crédit bancaire**

Cas : SNVI / EDIV-VIUR

Alger - Rouïba

Présenté par :

M^{elle} BOUMAIZA Yasmine

M^{elle} KACI Katia

Dirigé par :

M^{me} BENZEGANE Souhila

Membre du jury :

M^{me} TAOUICHE Samia MAA présidente de jury UMMTO

M^{me} KOUDAHE Lynda MAA Examinatrice UMMTO

M^{me} BENZEGANE Souhila MAA Encadrante UMMTO

Soutenu le 26/06/2024

Promotion : 2024

Remerciements

Commençant par remercier le très haut de nous avoir permis d'être et d'arriver où l'on est aujourd'hui.

Nous tenons très sincèrement à remercier l'ensemble des enseignants qui nous ont accompagné tout au long de notre cursus universitaire, nous gardons de bons souvenirs de ces belles années passées à vos côtés.

Des remerciements très distingués à notre promo, mes chers camarades.

Nous tenons aussi à remercier toutes les personnes qui nous ont aidé de prêt ou de loin à mener à bien ce modeste travail ; Commençant par notre promotrice M^{me} BENZEGANE, qui a veillé à ce que nous puissions remettre un travail le plus correcte possible, et qui n'a jamais cessé de nous encourager face aux difficultés qu'on a rencontrées.

Au personnel au sein de la SNVI de Rouïba, qui ont permis d'appliquer sur le terrain les concepts étudiés tout au long de notre cursus universitaire, on cite M^r KEDOU, M^{me} BOUAOUNE, M^{me} RADJEB, M^{me} TARZALT, M^{me} BENNA et tous ceux et celles que nous avons omis de citer.

Sans oublier bien sûr, un grand merci aux membres du jury qui ont bien voulu examiner ce modeste travail.

Merci

Dédicaces

Je tiens en toute modestie dédier ce travail à mes deux piliers qui ont fait de moi qui je suis aujourd'hui : mes parents, qu'ils trouvent ici le témoignage de ma profonde reconnaissance.

A ma chère sœur Liza et mon cher frère Amine, qui n'ont pas cessé de me conseiller, encourager et soutenir tout au long de mes études. Que Dieu les protège et leur offre la réussite et le bonheur.

A mes grands-parents, que Dieu leur donne une longue et joyeuse vie ; Ainsi qu'à mes arrières grands-parents paix à leurs âmes partis trop tôt qui m'ont toujours souhaité réussite.

A mes amis : Fares, Nadine, Nassila, Leticia, Lyna, Melissa, Maya, Naila, Celia, Lylia et Emilia.

A mon binôme, Katia avec qui j'ai partagé cette expérience.

BOUMAÏZA Yasmine

Dédicaces

C'est avec un énorme plaisir que je dédie ce modeste travail à mes très chers parents qui m'ont toujours soutenu.

-Mes très chers frères Rayane, Amir, Faouzi et Lofti ; je vous souhaite tout le bonheur du monde.

-Ma grand-mère Rahma, qui n'a cessé de me transmettre sa sagesse et son amour, tes douaas d'or m'ont guidé

-Ma très chère amie Yasmine. Mon binôme avec qui j'ai partagé cette expérience

-Lyna l'une des meilleures personnes que je n'ai jamais connues

-Mes amies, Naila , Maya, Nadine, Melissa, Narimene et kamelia et khadidja je vous remercie d'avoir été à mes côtés.

-Nedjem din sahraoui je te dédie ma réussite que j'ai obtenue grâce a votre soutien

KACI Katia

Liste des abréviations

Liste des abréviations

Abréviation	Intitulé
BFR	Besoin en fonds de roulement
CA	Chiffre d'affaires
CAF	Capacité d'auto financement
DA	Dinar Algérien
ETE	Excédent de Trésorerie d'Exploitation
EURL	Entreprise unipersonnelle à responsabilité limité
FTA	Flux net de trésorerie d'activité
FTF	Flux net de trésorerie de financement
FTI	Flux net de trésorerie d'investissement
MBA	Marge brute d'autofinancement
ONG	Organisation non gouvernementales
OPA	Offre publique d'achat
PME	Petites et moyennes entreprises
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
SARL	Société à responsabilité limitée
SCF	Système comptable financier
SNC	Société en Nom Collectif
SPA	Société par actions
TDSI	Total Debt Service Ratio (le ratio total du service de la dette)
TIC	Les technologies de l'information et de la communication
FR	Le fonds de roulements
TTC	Tout taxe compris
TN	La trésorerie nette

IPO	Offre publique initiale
FRNG	Fonds de roulement net global
BFRE	Besoins en fonds de roulement d'exploitation
BFRHE	Besoin en fonds de roulements hors exploitation
TVA	Taux sur valeur ajouté
SNVI	Société nationale véhicules industriel
EPS	Entreprise publique socialiste
GSE	Gestion socialiste des entreprises
VIR	Véhicule industriel Rouïba
CIR	Carrosserie industrielle de Rouïba
CIT	Carrosserie industrielle de TIARET
DRVI	Division rénovation véhicules industriels
FOR	Fonderie de Rouïba
COP	Commission ouverture des plis
CEP	Commission évaluation des prix

Liste des figures et des tableaux

Liste des figures

Figure 1: Schéma des différents moyens de financement d'une firme	34
Figure 2: Les objectifs de la gestion de trésorerie.....	58
Figure 3: Evolution d'un compte courant assorti d'une facilité de caisse.....	73
Figure 4: Evolution d'un compte courant assorti d'un découvert	75
Figure 5: Organigramme de la SNVI	88
Figure 6: Organigramme du VIUR	92
Figure 7: représentation des variations de la trésorerie durant les trois années 2017, 2018 et 2019...	122

Liste des tableaux

Tableau 1: Avantages et Inconvénients de l'entreprise individuelle	21
Tableau 2: Avantages et inconvénients de l'EURL.....	22
Tableau 3: Avantages et inconvénients de la SNC	23
Tableau 4: Avantages et inconvénients de la SPA	24
Tableau 5: Avantages et inconvénients de la SARL.....	25
Tableau 6: Avantages et inconvénients de l'autofinancement.....	36
Tableau 7: Avantages et inconvénients de la cession d'actif.....	38
Tableau 8: Avantages et inconvénients de l'augmentation du capital	40
Tableau 9: Avantages et inconvénients de l'augmentation du capital	43
Tableau 10: Avantages et inconvénients du financement à travers les marchés financiers	46
Tableau 11: Avantages et inconvénients du financement par emprunt bancaire	47
Tableau 12: Avantages et inconvénients du financement par crédit-bail.....	49
Tableau 13: différences entre la ligne de crédit et le prêt.....	71
Tableau 14 : Budget prévisionnel pour l'année 2019 de la filiale VIUR.....	94
Tableau 15 : L'actif du bilan de la SNVI pour les années 2017, 2018,2019	107
Tableau 16: Le bilan passif de la SNVI pour les années 2017, 2018,2019	108
Tableau 17: L'actif du bilan de la SNVI en grande masse pour les années 2017, 2018,2019	109
Tableau 18: Le passif du bilan de la SNVI en grande masse pour les années 2017, 2018,2019	111
Tableau 19: Détermination des capitaux permanents	112
Tableau 20: Détermination de fonds de roulement.....	112
Tableau 21: Détermination des besoins de fonds de roulements de la SNVI pour trois exercices.....	113
Tableau 22: Détermination de la trésorerie nette.....	114
Tableau 23: Détermination des ratios de structures.....	115
Tableau 24: Détermination des ratios de liquidité.....	115
Tableau 25: Détermination de ratio de rentabilité	116
Tableau 26: Détermination de la CAF.....	117
Tableau 27: Tableau des flux de trésorerie de la SNVI de l'année 2017	118
Tableau 28: Tableau des flux de trésorerie de la SNVI de l'année 2018 et 2019	119
Tableau 29: Tableau comparatif des totaux des encaissements et des décaissements durant les années 2017, 2018, et 2019	122

Sommaire

Remerciements	3
Dédicaces	4
Dédicaces	5
Liste des abréviations	7
Liste des figures	10
Liste des tableaux	10
Introduction générale	12
Chapitre I : L'entreprise et son financement	14
Introduction	15
Section 01 : Définitions et concepts de bases sur l'entreprise.....	15
Section 02 : Financement au sein d'une entreprise	29
Conclusion.....	49
Chapitre II : Outils et techniques de la gestion de trésorerie	51
Introduction	52
Section 01 : Notions générales sur la trésorerie	52
Section 02 : Introduction aux lignes de crédit.....	67
Conclusion.....	82
Chapitre III : Etablissement et gestion des lignes de crédit au sein de la SNVI	83
Introduction	84
Section 01 : Présentation de la société nationale de véhicule industrielle de Rouiba	84
Section 02 : Étude de cas de la gestion d'une ligne de crédit au sein de la SNVI	92
Conclusion.....	124
Conclusion générale	125
Bibliographie	113
Annexes	117
Table des matières	122

Introduction générale

Introduction générale

Dans l'économie de tous les pays, l'entreprise est un agent économique majeur qui joue un rôle primordial dans le développement d'un pays, elle évolue dans un contexte économique caractérisé par une forte incertitude, une évolution permanente et imprévisible. Comme tout cycle de vie, l'entreprise naît, croît, se développe et souvent disparaît. Vue de cet angle, la défaillance d'une entreprise constitue un moyen de sortie du marché, indispensable au fonctionnement d'une économie concurrentielle.

Ainsi dans un environnement économique en constante évolution, les entreprises sont confrontées à des défis majeurs liés à la gestion de leur trésorerie. Cette dernière représente la capacité d'une entreprise à faire face à ses obligations financières à court terme. Un problème de trésorerie peut avoir des conséquences graves pour une entreprise, telles que des retards de paiement, des pénalités de retard, voire une cessation d'activité.

Parmi les outils de financement de la trésorerie, les lignes de crédit bancaire jouent un rôle crucial. En effet, ces lignes de crédit permettent aux entreprises de disposer de fonds disponibles à tout moment, sous réserve de respecter certaines conditions contractuelles. Elles constituent, en outre, une solution flexible et réactive pour répondre aux besoins ponctuels de trésorerie des entreprises.

Les lignes de crédit substituées par les termes « engagements de prêts » et « marges de crédit », est un crédit bancaire, qui repose sur un arrangement préalable d'emprunt dans le futur.

D'un point de vue comptable, les lignes de crédit constituent des engagements hors bilan ; une fois que la ligne est utilisée par le client, le montant retiré est porté au bilan, tandis que la partie non utilisée reste en dehors du bilan.

Le financement de la trésorerie par les lignes de crédit est une pratique courante dans le monde des affaires, qui permet aux entreprises de disposer d'une source de liquidités disponible pour faire face à leurs besoins à court terme et peuvent, de ce fait, empêcher que des problèmes de liquidités se transforment en risques d'insolvabilité et remettre en cause l'existence même de l'entreprise.

Dès lors, cette pratique est utilisée aussi bien par des entreprises du secteur privé que celles du secteur public même si ces dernières bénéficient, en Algérie, d'un bon nombre d'avantages et d'aides de financement provenant de l'Etat. Parmi ces entreprises qui financent leur trésorerie par les lignes de crédit, on trouve la Société Nationale de Véhicules Industriels de Rouïba (SNVI).

Introduction générale

Il serait donc intéressant de se pencher sur la gestion du financement de la trésorerie au sein de cette entreprise via les lignes de crédits. Dans ce contexte, la problématique de ce mémoire de master est la suivante :

Comment l'entreprise SNVI Rouiba utilise-t-elle les lignes de crédit bancaire pour financer sa trésorerie et quelles sont les implications de cette utilisation sur sa structure financière et sa performance globale ?

Objectif de la recherche

L'objectif de cette étude est d'explorer les différents aspects du financement de la trésorerie par les lignes de crédit, y compris les avantages, le processus de demande, les critères d'admissibilité, le montant et la durée de la ligne de crédit, les taux d'intérêt et frais associés, l'utilisation des fonds, le remboursement, les risques liés à son utilisation ainsi que les alternatives possibles. En comprenant mieux ces éléments, les entreprises pourront prendre des décisions éclairées lorsqu'elles auront besoin de financer leur trésorerie.

En prenant le cas de la SNVI Rouiba, société nationale de véhicules industriels, leader dans son domaine en Algérie. L'objectif de ce mémoire est donc d'analyser les pratiques de financement de la trésorerie mises en œuvre par la SNVI Rouiba, en se focalisant sur le rôle des lignes de crédit bancaire.

Méthodologie de recherche :

Pour mener à bien cette étude, une méthodologie de recherche mixte sera adoptée. Cette méthodologie combine des approches quantitatives et qualitatives afin d'obtenir une compréhension approfondie du sujet.

L'approche quantitative s'appuie sur l'analyse des données financières de la SNVI Rouiba, permettra d'évaluer l'importance des lignes de crédit bancaire dans le financement de la trésorerie de l'entreprise. En outre, les indicateurs financiers pertinents, tels que le ratio d'endettement à court terme et le ratio de couverture des dettes à court terme, seront analysés sur les années 2017, 2018 et 2019 afin d'identifier les tendances et les évolutions.

Notre travail est structuré en trois chapitres dont chacun comporte deux sections. Le premier chapitre porte sur les généralités sur l'entreprise et son environnement, ce chapitre nous permettra de se familiariser avec l'environnement d'une entreprise à travers des concepts de

Introduction générale

bases ainsi que son aspect comptable en termes de financement. Le deuxième chapitre s'intéresse à la gestion de la trésorerie, ce chapitre nous permettra de comprendre le fonctionnement de la trésorerie et de maîtriser l'un des outils de sa gestion à savoir les lignes de crédit. Enfin le dernier et troisième chapitre est une étude de cas pratique, à travers ce chapitre nous verrons le processus d'établissement d'une ligne de crédit au sein de la SNVI.

**Chapitre I : L'entreprise
et son financement**

Introduction

L'activité de production nécessite deux composantes essentielles : le travail et le capital, organisées au sein des entités appelées entreprises. Ces entités se présentent généralement sous plusieurs formes et occupent une place de choix dans le fonctionnement global de l'activité économique. Ce chapitre introductif pose donc les bases de la compréhension de l'entreprise, en la définissant selon les différentes approches et en examinant ses aspects fondamentaux. Il s'agit d'un élément crucial pour appréhender le rôle de l'entreprise dans l'économie et les enjeux auxquels elle est confrontée.

Section 01 : Définitions et concepts de bases sur l'entreprise

A travers cette section nous mettrons en évidence les différentes définitions apportées à l'entreprise, ses parties prenantes, son rôle et ses types selon différents critères.

1. Définitions d'une entreprise

L'entreprise est une entité complexe et pluridimensionnelle qui peut être définie et conceptualisée de différentes manières. ¹

1.1. Approche classique

L'entreprise est une entité distincte qui combine des ressources humaines, matérielles et financières pour produire et vendre des biens ou des services. Elle a une existence juridique propre et est responsable de ses dettes et engagements.

Dès lors l'entreprise est un agent économique qui agit sur le marché en produisant des biens ou des services et en les vendant aux consommateurs ou à d'autres entreprises. Elle est également un consommateur d'autres biens et services, notamment les matières premières, l'énergie et le travail.

L'entreprise est aussi considérée comme un groupe social composé d'individus qui interagissent entre eux pour atteindre des objectifs communs. Ces individus ont des rôles et des responsabilités différents, et ils sont liés par des relations de pouvoir et de subordination.

¹ R.BELMOULOU ; «*Le financement du cycle d'exploitation des entreprises par les banques* » ; Mémoire pour l'obtention du diplôme de Master en sciences financières et comptabilité Option : Finance d'entreprise ; Ecole Supérieure du Commerce -Kolea- ; 2019/2020 ; P3- P5.

1.2. Approche systémique

Considérée comme un système ouvert en interaction constante avec son environnement. L'entreprise reçoit des inputs (matières premières, travail, informations) pour en faire des outputs (biens, services, déchets). Composée de différents éléments (ressources humaines, matérielles, financières) interdépendants, une modification d'un de ces derniers peut avoir des répercussions sur l'ensemble du système.

Etant en constante évolution l'entreprise doit s'adapter à son environnement pour survivre et se développer, et ce en faisant face aux défis et en saisissant les opportunités, afin d'innover et rester compétitive.

1.3. Approche institutionnelle

Institutionnellement parlant l'entreprise est régie par des normes sociales. La forme, la structure et le fonctionnement des entreprises sont influencés par les lois, les réglementations, les conventions collectives et les codes de conduite. Elle est ainsi de plus en plus soumise à des exigences en matière de responsabilité sociale et environnementale. Elle doit ainsi prendre en compte les impacts de ses activités sur la société et l'environnement en adoptant des pratiques durables.

1.4. L'entreprise et ses parties prenantes

L'entreprise n'est pas une entité isolée, mais elle est liée à des acteurs qui interagissent avec l'entreprise de près ou de loin impactant ainsi sa stratégie de croissance. Le nombre et l'identité des parties prenantes diffèrent selon l'activité exercée par la société. Il peut s'agir d'une personne, d'un groupe d'individus ou d'une personne morale ²

Par ailleurs, chaque partie prenante possède des besoins spécifiques, et défend ses propres intérêts. Plutôt que de se concentrer uniquement sur ses bénéfices, l'entreprise se doit de trouver le meilleur compromis entre ses objectifs et les attentes de toutes ses parties prenantes, ces derniers sont présentés dans ce qui suit.³

² Disponible sur www.esi-business-school.com consulté le 30/05/2024 à 14 :05

³ Disponible sur <https://www.labellucie.com/parties-prenantes-rse> consulté le 20/05/2024 à 10:00

1.4.1. Les parties prenantes internes

On distingue différentes parties prenantes internes qui peuvent influencer directement ou indirectement l'activité de l'entreprise, parmi lesquelles on peut citer : les dirigeants, les salariés, les actionnaires et les syndicats.

1.4.1.1. Les dirigeants

Les dirigeants sont les cadres supérieurs qui assurent la gouvernance de l'entreprise au quotidien. Ils font partie des instances de décision (conseil d'administration, direction générale, etc.) et se situent au sommet de la chaîne hiérarchique dont l'intérêt est de percevoir les bénéfices, du plus du fait qu'ils jouent un rôle essentiel dans la définition de la stratégie de l'entreprise.⁴

1.4.1.2. Les salariés

Les salariés sont l'une des parties prenantes internes les plus importantes de l'entreprise de par leur contribution quotidiennement au fonctionnement de la société et à sa réussite en contrepartie de leurs intérêts pour les conditions de travail favorable, une rémunération digne, ainsi que des formations.

1.4.1.3. Les actionnaires

Ils sont essentiels au développement de l'entreprise malgré le fait qu'ils n'y travaillent pas. Ils sont propriétaires de la société à hauteur du capital détenue, ce qui les associe à la prise de décision en matière de stratégie et de gouvernance afin d'assurer leur intérêt qui est de maximiser leur investissement financier et de générer des profits.

1.4.1.4. Les syndicats

Les organisations syndicales font partie intégrante de l'entreprise, et contribuent à son équilibre. Elles veillent à la protection des collaborateurs et à l'amélioration des conditions de travail au sein de la société.

⁴ Disponible sur <https://www.esi-business-school.com/ecole/developpementdurable/parties-prenantes-entreprise/> consulté le 20/05/2024 à 10 :24

1.4.2. Les parties prenantes externes

Les parties prenantes externes ne sont pas impliquées dans son organisation quotidienne. Pour autant, elles ont une influence sur son développement, on cite donc : les fournisseurs, les clients, les pouvoirs publics, les associations et les organisations non gouvernementales.

1.4.2.1. Les fournisseurs

Partie prenante externe la plus impliquée dans l'entreprise, ce sont les partenaires commerciaux avec qui est établie une relation de confiance, solide et durable. Chargé d'apporter à la société les ressources nécessaires à son fonctionnement (matières premières, équipement, énergie, etc.), ainsi leur intérêt économique est étroitement lié à la réussite de la société cliente.

1.4.2.2. Les clients

Les clients sont les destinataires finaux des produits ou services proposés par l'entreprise. De là, la prise en compte de leurs attentes est essentielle car leur consommation peut remettre en cause sa viabilité économique.

1.4.2.3. Les Pouvoirs Publics

Les pouvoirs publics désignent les instances administratives qui accompagnent la vie de l'entreprise, à l'échelle locale ou nationale. Ils établissent le cadre réglementaire au sein duquel les entreprises évoluent.⁵

1.4.2.4. Les associations et les organisations non gouvernementales

Ces dernières défendent de nombreuses causes (protection de l'environnement, respect des droits humains, égalité homme/femme, etc.) et ce à travers leurs actions et revendications, elles ont donc le pouvoir d'influencer le cadre réglementaire et les décisions internes à l'entreprise.⁶

1.5. Rôle de l'entreprise

L'objectif de l'entreprise est de créer de la valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes. Cela signifie qu'elle doit générer des profits pour ses actionnaires, offrir des emplois et des conditions de travail décentes à ses salariés, fournir des produits et des services de qualité à ses clients, respecter l'environnement et contribuer au développement des communautés locales.

⁵ Disponible sur www.esi-business-school.com Consulté le 20/05/2024 à 10 :30

⁶ Disponible sur www.esi-business-school.com Consulté le 20/05/2024 à 10 :40

Il est donc légitime de dire que l'entreprise joue un rôle essentiel dans la vie économique et sociale d'un pays. Elle a le pouvoir de créer de la richesse, des emplois et d'améliorer le niveau de vie des citoyens. Cependant, elle doit également exercer ses responsabilités vis-à-vis de ses différentes parties prenantes et mener ses activités de manière durable et responsable. Ce qui est expliqué dans ce qui suit.⁷

1.5.1. Rôle économique

- La fonction première des entreprises est de répondre aux besoins des consommateurs en produisant des biens et services en exploitant au mieux les différents facteurs de production pour un moindre coût.
- L'innovation et cela pour lutter contre la concurrence. L'entreprise doit constamment améliorer ses méthodes de production et chercher à découvrir de nouveaux biens et services. Elle est le moteur essentiel du progrès technique
- L'entreprise joue un rôle de créateur de richesse
- Un rôle de répartition : elle met en évidence les liens de l'entreprise avec les autres agents économiques.

1.5.2. Rôle social

L'entreprise assure un double rôle social

- L'entreprise est une source du progrès technique qui conditionne la vie des êtres humains. Elle s'investit également de missions de lutte contre l'exclusion et participe à des campagnes d'intérêt national (financement et aide aux associations, construction d'écoles, aides aux familles et catégories nécessiteuses, forages de puits et ouvertures de pistes dans des régions isolées).
- L'entreprise joue un rôle important dans l'éducation. Il faut savoir que l'individu passe un temps considérable de sa vie au travail. De ce fait il reçoit de l'entreprise qui l'emploie l'éducation par la formation professionnelle et les promotions. Mais aussi l'accueil de stagiaires, visites d'écoliers et parrainage.

⁷ F.SAADI ; « *La maîtrise des coûts de production comme facteur de compétitivité d'une entreprise industrielle. Cas : laiterie SEMEUR* » ; mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences financières et comptabilité ; Option : finance d'entreprise ;2017-2018. ; p13-14

2. Types d'entreprises

Le monde des entreprises est vaste, regroupant une multitude d'entités aux caractéristiques et aux objectifs variés. Pour mieux cerner ce paysage entrepreneurial, il est essentiel de le classer selon différents critères, permettant ainsi de comprendre les enjeux auxquels elle est confrontée, à savoir le critère juridique, le critère des secteurs d'activité et le critère dimensionnel.

2.1. Critère juridique

Le statut juridique définit le cadre légal et organisationnel de l'entreprise. Seul ou avec des associés, ce choix s'avère fondamental, voire crucial, car il fixera le mode d'imposition approprié, tel que défini par la législation fiscale, ainsi que les responsabilités et les obligations en découlant. Ainsi selon ce critère on cite : les entreprises individuelles, les entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée, les sociétés en nom collectif, les sociétés par actions et les sociétés à responsabilité limitée.

En fonction de la personne détenant le capital et des objectifs fixés par l'entreprise, on distingue deux types d'entreprises : Les entreprises publiques {Leur capital est détenu totalement ou en partie par l'État ou les collectivités publiques} ; et les entreprises privées {On distingue deux sous-catégories à savoir Les entreprises individuelles [Un seul propriétaire assume tous les risques financiers, comme c'est le cas pour les artisans et les commerçants], et les sociétés [Plusieurs associés assument tous les risques (société de personnes) ou une partie seulement (société de capitaux : SA, SARL)]}.⁸

2.1.1. Entreprise individuelle (personne physique)

Ce titre nous permettra de connaître la définition de ce statut juridique ainsi que ses avantages et inconvénients pour l'entreprise.

2.1.1.1. Définition de l'entreprise individuelle

Une entreprise individuelle est généralement de petite taille. Le propriétaire doit s'inscrire comme commerçant au registre de commerce et obtenir sa carte professionnelle. Cette forme offre l'avantage de ne demander aucun statut, un associé n'est pas nécessaire, et l'inscription au registre de commerce est rapide. Le propriétaire est par contre responsable du patrimoine de l'entreprise, et donc, de ses dettes.⁹

⁸ Disponible sur <https://fac.umc.edu.dz/ista/pdf/cours/PMI%20%20ORGANISATION%20part1.pdf> consulté le 02/06/2024 à 13 :50

⁹ Disponible sur <https://cnrcinfo.cnrc.dz/les-formes-juridiques/> consulté le 02/06/2024 à 14 :50

2.1.1.2. Avantages et inconvénients de l'entreprise individuelle

L'entreprise individuelle a un certain nombre d'avantages et d'inconvénients ces derniers sont résumés dans le tableau qui suit :

Tableau 1: Avantages et Inconvénients de l'entreprise individuelle

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Simplicité de création, il n'est pas demandé d'avoir un statut compliqué ni d'associés. Il suffit de s'inscrire au registre du commerce et d'obtenir une carte professionnelle. - La procédure d'inscription est rapide et peu contraignante. - Le propriétaire est maître de ses décisions et n'a pas à composer avec des associés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité illimitée, le propriétaire est responsable sur ses biens personnels des dettes de l'entreprise. En cas de faillite, il risque de tout perdre. - Difficulté à lever des fonds auprès des banques ou des investisseurs, car le propriétaire est le seul garant des dettes. - La structure simple de l'entreprise individuelle peut limiter ses possibilités de développement et de croissance.

Source : Conception personnelle à partir du Site web <https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/entreprise-individuelle/> (consulté le 02/06/2024 à 15 :02)

2.1.2. Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)

Ce titre nous permettra de connaître la définition de ce statut juridique ainsi que ses avantages et inconvénients pour l'entreprise.

2.1.2.1. Définition de l'EURL

Il s'agit d'une entreprise constituée d'une seule personne, dont le capital social est librement déterminé par l'associé unique dans les statuts constitutifs. Les biens personnels du fondateur sont séparés de ceux de son entreprise, il ne supporte donc les dettes qu'à concurrence du capital social. L'inscription au registre du commerce confère à l'entreprise la personnalité morale et la qualité de commerçant au gérant.¹⁰

¹⁰ Disponible sur <https://cnrcinfo.cnrc.dz/les-formes-juridiques/> consulté le 02/06/2024 à 14 :00

2.1.2.2. Avantages et inconvénients de l'EURL

L'EURL présente un certain nombre d'avantages et d'inconvénients. Ces derniers seront résumés dans le tableau qui suit :

Tableau 2: Avantages et inconvénients de l'EURL

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Protection du patrimoine personnel, car l'associé unique ne risque pas de perdre ses biens personnels en cas de faillite de l'entreprise. - La procédure de création d'une entreprise unipersonnelle est relativement simple et rapide. - Flexibilité de gestion, en effet l'associé unique a une grande liberté dans la gestion de son entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'apport personnel est obligatoire, il est donc nécessaire de constituer un capital social, même s'il est possible de le fixer à un montant minimal. - Il peut être plus difficile pour une entreprise unipersonnelle de lever des fonds auprès des banques ou des investisseurs qu'une société pluripersonnelle et donc des difficultés de financement. - L'associé unique assume seul la responsabilité de la gestion de l'entreprise, ce qui peut être lourd à porter.

Source : Conception personnelle à partir du site web <https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/eurl/avantages-inconvenients-eurl/> (consulté le 02/06/2024 à 14 :23)

2.1.3. La Sociétés en Nom Collectif (SNC)

Ce titre nous permettra de connaître la définition de ce statut juridique ainsi que ses avantages et inconvénients pour l'entreprise.

2.1.3.1. Définition de la SNC

C'est une société de personnes, généralement familiale. Le nombre minimum d'associés est fixé à deux (02) – il n'est pas fixé de capital minimum. La gérance appartient à tous les associés, sauf stipulation contraire des statuts. Le capital social est divisé en parts sociales, tous les associés participent et répondent indéfiniment et solidairement des dettes de la société-

l'immatriculation au registre du commerce confère à la société une personnalité morale et à tous les associés la qualité de commerçant.¹¹

2.1.3.2. Avantages et inconvénients de la SNC

La SNC a un certain nombre d'avantages et d'inconvénients ces derniers sont résumés dans le tableau qui suit :

Tableau 3: Avantages et inconvénients de la SNC

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Simplicité de création - Les associés ont une grande liberté dans la gestion de leur entreprise. - La responsabilité solidaire et indéfinie incite les associés à s'impliquer fortement dans l'entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque financier élevé, responsabilité solidaire et indéfinie des associés expose leur patrimoine personnel en cas de difficultés financières de l'entreprise. - La transmission de la SNC peut être complexe en cas de décès ou de départ d'un associé. - La proximité entre les associés peut parfois engendrer des conflits de gestion.

Source : Conception personnelle à partir du site web <https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/statut-entreprise/avantage-snc/> (consulté le 02/06/2024 à 15 :14)

2.1.4. La société par actions (SPA) :

Ce titre nous permettra de connaître la définition de ce statut juridique ainsi que ses avantages et inconvénients pour l'entreprise.

2.1.4.1. Définition de la SPA

La société par actions (SPA) est une forme d'entreprise adaptée aux projets d'envergure et aux ambitions de croissance importantes. Elle se caractérise par sa structure flexible, son ouverture du capital et sa capacité à lever des fonds importants. Sachant que sept actionnaires au minimum sont nécessaires pour créer une SPA, ils ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports, ce qui signifie que leur patrimoine personnel n'est pas en jeu en cas de

¹¹ Disponible sur <https://cnrcinfo.cnrc.dz/les-formes-juridiques/> consulté le 02/06/2024 à 15 :00

difficultés financières de l'entreprise. A savoir que le capital social de la SPA est divisé en actions, cessibles librement entre les actionnaires. Cela permet à l'entreprise de lever des fonds en vendant des actions à de nouveaux investisseurs. La gestion de la SPA est confiée à un directoire ou à un conseil d'administration, composés de membres élus par les actionnaires. A savoir que la SPA peut faire appel public à l'épargne pour lever des fonds supplémentaires, ce qui lui permet de financer sa croissance¹².

2.1.4.2. Avantages et inconvénients de la SPA

La SPA a un certain nombre d'avantages et d'inconvénients ces derniers sont résumés dans le tableau qui suit :

Tableau 4: Avantages et inconvénients de la SPA

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Le patrimoine personnel des actionnaires est protégé par la limitation de leur responsabilité à leurs apports. - La structure par actions et la possibilité de faire appel public à l'épargne permettent à la SPA de lever des fonds importants pour financer ses projets. - La SPA peut adapter sa structure en fonction de ses besoins et de son évolution. - La gestion de la SPA est confiée à des dirigeants professionnels, ce qui permet d'améliorer la performance de l'entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> - La création et la gestion d'une SPA sont plus complexes que celles d'autres formes d'entreprises. - Les frais liés à la gestion et à la tenue des assemblées générales peuvent être importants. - Les actionnaires ont moins de pouvoir de décision que les associés d'autres formes d'entreprises.

Source : Conception personnelle à partir du site web <https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/sas/avantages-inconvenients-sas/> (consulté le 02/06/2024 à 15 :25)

¹² Disponible sur <https://cnrcinfo.cnrc.dz/les-formes-juridiques/> consulté le 02/06/2024 à 15 :20

2.1.5. Les sociétés à responsabilité limitée (SARL)

Ce titre nous permettra de connaître la définition de ce statut juridique ainsi que ses avantages et inconvénients pour l'entreprise.

2.1.5.1. Définition de la SARL

La société à responsabilité limitée (SARL) est une société de personnes dont la responsabilité de ses associés est limitée au montant de leurs apports au capital. Pour former une SARL, au moins deux associés fondateurs sont requis et le nombre d'associés maximal fixé à 100.¹³ A noter que chaque associé dispose d'un nombre de voix égal à celui des parts qu'il possède, et qu'une assemblée générale doit avoir lieu au moins une fois par an pour approuver les comptes de la société prenant en compte la cessibilité des parts, la gestion de la SARL est confiée à un gérant ou à un directoire, composés de membres élus par les associés.

2.1.5.2. Avantages et inconvénients de la SARL

La SARL a un certain nombre d'avantages et d'inconvénients ces derniers sont résumés dans le tableau qui suit :

Tableau 5: Avantages et inconvénients de la SARL

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - La limitation de la responsabilité des associés offre une protection précieuse à leur patrimoine personnel. - La création d'une SARL est relativement simple et rapide et elle peut s'adapter aux besoins et à l'évolution de l'entreprise. - La cessibilité des parts permet à la SARL de faire appel à des investisseurs externes 	<ul style="list-style-type: none"> - La libération totale du capital social est exigée lors de la création peut constituer un frein pour certains entrepreneurs. - La SARL n'est pas soumise aux mêmes obligations comptables et de publication que la société par actions (SPA), ce qui peut parfois conduire à une moins grande rigueur dans la gestion. - La transmission de la SARL peut être complexe en cas de décès ou de départ d'un associé.

Source : Conception personnelle à partir du site web <https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/sarl/statut-juridique-sarl/> (consulté le 02/06/2024 à 14 :33)

¹³ Disponible sur <https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/sarl/definition-sarl/> consulté le 22/05/2024 à 11 :00

2.2. Critère de secteur d'activité

Colin Clark a présenté sa théorie des trois secteurs pour la première fois dans son ouvrage de 1947 intitulé "The Conditions of Economic Progress". Il a ensuite affiné sa théorie dans des publications ultérieures, notamment dans son livre de 1951 "The Economics of Progress".

Sa théorie est devenue un cadre de référence courant pour analyser le développement économique. Elle porte donc sur une classification des entreprises en trois grands secteurs d'activité, basée sur la nature de leur production. Cette classification, connue sous le nom de "loi des trois secteurs", met en lumière l'évolution de la structure économique au cours du développement d'un pays. Ces trois secteurs sont : le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire.¹⁴

2.2.1. Secteur primaire

Ce secteur regroupe les entreprises qui exploitent directement les ressources naturelles, comme l'agriculture, la pêche, l'exploitation forestière et l'extraction minière. Ces entreprises fournissent les matières premières brutes nécessaires aux autres secteurs d'activité.¹⁵

2.2.2. Secteur secondaire

Ce secteur englobe les entreprises qui transforment les matières premières en biens de production ou de consommation. Cela inclut l'industrie manufacturière, la construction et l'artisanat. Les entreprises du secteur secondaire ajoutent de la valeur aux matières premières en les transformant en produits finis ou intermédiaires.¹⁶

2.2.3. Secteur tertiaire

Ce secteur regroupe les entreprises qui fournissent des services. Cela comprend un large éventail d'activités, telles que le commerce, les transports, la finance, l'assurance, les services aux entreprises, les services personnels, l'éducation, la santé et le tourisme. Les entreprises du secteur tertiaire ne produisent pas de biens tangibles, mais elles jouent un rôle crucial dans le

¹⁴ Disponible sur <https://www.vie-publique.fr/fiches/269995-les-grands-secteurs-de-production-primaire-secondaire-et-tertiaire> consulté le 02/06/2024 à 16:00

¹⁵ AD.MANIRAMBONA ; A.MAZRI ; « *Le financement de la croissance des PME cas de financement d'une PME par la BNP Paribas El Djazair* » ; UMMTO ; Mémoire de fin d'Etude en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Sciences commerciales Option finance ; 2014-2015- P8

¹⁶ Idem

fonctionnement de l'économie en facilitant les échanges et en répondant aux besoins des consommateurs et des entreprises.¹⁷

Certains économistes ont proposé d'ajouter un quatrième secteur à la classification de Clark le secteur quaternaire. Ce secteur regroupe les activités liées à la production de connaissances et d'informations, telles que la recherche et le développement, l'éducation, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et le conseil. Ainsi les entreprises du secteur quaternaire contribuent à la création de nouvelles connaissances, à l'innovation et à l'amélioration de la productivité dans tous les secteurs d'activité.¹⁸

2.3. Critère dimensionnel

La taille des entreprises est un élément important pour analyser leur performance, leur contribution à l'économie et les défis auxquels elles sont confrontées. De là, la classification des entreprises selon leur taille se base sur plusieurs critères, dont les plus courants sont le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée, l'effectif, les capitaux propres et le résultat. On cite donc : les micro-entreprises, les petites entreprises, les moyennes entreprises et les grandes entreprises.¹⁹

2.3.1. Micro-entreprises

Les micro-entreprises sont les plus petites entités du paysage entrepreneurial. Elles se caractérisent par un nombre d'employés limité (de 1 à 10 salariés), un chiffre d'affaires modeste et une structure souvent simple.²⁰

2.3.2. Petites et moyennes entreprises (PME)

Les PME se définissent comme des entreprises indépendantes qui comptent un nombre de salariés limité.

¹⁷ Idem

¹⁸ Disponible sur <https://fac.umc.edu.dz/ista/pdf/cours/PMI%20%20ORGANISATION%20part1.pdf> consulté le 02/06/2024 à 16 :20

¹⁹ Disponible sur <https://fr.scribd.com/document/698436744/chapitre-2-Classification-et-Formes-Juridiques-des-Entreprises-2023-GPL> consulté le 02/06/2024 à 16:40

²⁰ Disponible sur <http://cours.itiam.ac.ma/fichier/Chapitre3classificationdesentreprises.pdf> consulté le 02/06/2024 à 17:00

2.3.2.1. Petites entreprises (PE)

Les petites représentent la catégorie la plus importante en nombre. Elles occupent une place centrale dans le tissu économique et jouent un rôle crucial dans la création d'emplois et la diversification de l'activité économique et se compose de (10 à 50 salariés).²¹

2.3.2.2. Moyennes entreprises (ME)

Les moyennes entreprises se situent entre les petites et grandes entreprises. Elles disposent de ressources plus importantes que les petites entreprises, ce qui leur permet d'investir davantage et de se développer sur de nouveaux marchés, elle est constituée de 50 à 250 salariés.²²

2.3.4. Grandes entreprises

Les grandes entreprises se distinguent par leur taille importante, leur capacité d'investissement élevée et leur présence souvent internationale. Elles jouent un rôle moteur dans l'innovation et la compétitivité de l'économie et compte plus de 250 salariés.²³

2.3.5. L'importance de la taille des entreprises

La taille des entreprises n'est pas seulement un chiffre, elle a des implications concrètes sur leur fonctionnement et leur développement :

- Les micro-entreprises et les PME ont souvent des difficultés à accéder à des financements bancaires, tandis que les grandes entreprises bénéficient de conditions plus favorables.
- Les grandes entreprises disposent généralement de plus de ressources pour investir dans la recherche et le développement, ce qui leur permet de se différencier sur le marché.
- Grandes entreprises sont plus susceptibles d'exporter leurs produits et services et de s'implanter sur des marchés étrangers.
- Les grandes entreprises ont une plus grande responsabilité en matière d'impact social et environnemental, et sont soumises à des réglementations plus strictes

²¹Disponible sur <http://cours.itiam.ac.ma/fichier/Chapitre3classificationdesentreprises.pdf> consulté le 02/06/2024 à 17:00

²² Idem

²³ Idem

Section 02 : Financement au sein d'une entreprise

Pour assurer leur fonctionnement et leur développement, les entreprises doivent disposer de capitaux importants. Ces derniers peuvent provenir de leurs ressources financières internes comme l'autofinancement ou faire appel à des financements externes comme le recours aux marchés financiers ou le crédit bancaire. Cette section est consacrée à la présentation de ces sources de financement.

1. Définition et importance du financement

*« De par son activité, une entreprise est confrontée à divers besoins de financement. Elle doit acquérir des immobilisations (des machines, des locaux, etc.), financer la constitution de stocks, financer les délais de paiement consentis à ses clients et disposer à tout moment de ressources financières utilisables immédiatement pour faire face à ses dépenses quotidiennes de fonctionnement. De très nombreux modes de financement dont les coûts peuvent sensiblement varier d'un mode à l'autre s'offrent à une société. La question du financement d'une entreprise doit donc se poser non seulement en termes de type de financement (long, moyen ou court terme) mais également en termes de sources et de coûts ».*²⁴

Pour satisfaire les besoins de financement que l'entreprise exprime à chaque étape de sa vie, il existe une panoplie de ressources financières que le dirigeant de l'entreprise doit choisir en fonction du besoin exprimé ainsi que de l'impact de chaque type de financement sur la rentabilité de la firme.

Le financement est donc une fonction essentielle pour toute entreprise, quelle que soit sa taille ou son secteur d'activité. Il consiste à obtenir les ressources financières nécessaires pour assurer le fonctionnement de l'entreprise, sa croissance et ses investissements.

Le financement joue un rôle crucial dans la vie d'une entreprise à plusieurs niveaux : il est indispensable pour couvrir les frais de démarrage et les dépenses opérationnelles courantes telles que les salaires, les loyers, les fournitures et les investissements marketing. Sans

²⁴ A.Charles, S.Maurice, É.Redor ; « *Le financement des entreprises* » ; Economica ; Paris ; 2014 ; P172

financement adéquat, une entreprise ne peut pas démarrer ses activités ni poursuivre ses opérations quotidiennes.

Il permet aux entreprises de financer des projets d'investissement qui leur permettront de se développer, d'acquérir de nouveaux équipements, de lancer de nouveaux produits ou d'étendre leurs activités sur de nouveaux marchés. En investissant dans sa croissance, une entreprise peut accroître sa rentabilité, sa part de marché et sa valeur pour les actionnaires.²⁵

Le financement est crucial pour maintenir un fonds de roulement suffisant afin de répondre aux besoins à court terme de l'entreprise, tels que le paiement des factures et des stocks. Un fonds de roulement adéquat permet à l'entreprise de faire face à ses obligations financières et d'éviter les problèmes de liquidité.²⁶

Le financement joue un rôle crucial dans le fonctionnement d'une économie nationale. Il permet aux agents économiques de combler leurs besoins de financement et d'investir dans la croissance. Dans une économie nationale, on peut distinguer trois catégories d'agents économiques en fonction de leur situation financière : Agents en équilibre qui disposent de ressources suffisantes pour couvrir leurs besoins immédiats et futurs. Ils n'ont donc pas besoin de financement externe et sont autonomes dans leur gestion financière ; Agents excédentaires qui disposent de ressources supérieures à leurs besoins. Ils dégagent un excédent de ressources qui peut être investi ou prêté à d'autres agents économiques ; Agents en déficit qui ont des besoins de financement supérieurs à leurs ressources. Ils ont un déficit prévisionnel et doivent trouver des fonds pour financer leurs projets.²⁷

2. Choix de financement

Le circuit de financement est le mécanisme par lequel les agents excédentaires mettent leurs ressources à la disposition des agents en déficit. Ce circuit permet de redistribuer les ressources financières dans l'économie et de soutenir l'activité économique.

²⁵ EF.Brigham ; M.Ehrhardt, ; « *Gestion financière : Théorie et pratique* » ;2017 ; Boston ; édition : Cengage Learning. (p. 12-15)

²⁶ JC.Van Horne ; JM.Wachowicz ; « *Principes de gestion financière* » ; 2008 ; USA, édition: Prentice Hall. (p. 232-236)

²⁷ Disponible sur <https://www.manager-go.com/finance/financement-de-entreprise.htm> consulté le 26/05/2024 à 10:05

Ainsi, en explorant la littérature financière, il est possible d'identifier les principaux facteurs influençant les décisions de financement des entreprises, et par conséquent, les déterminants de leur structure financière et de leur coût du capital. Depuis l'analyse pionnière de Modigliani et Miller à travers leur article publié en 1958 intitulé "The Cost of Capital, Corporation Finance and the Theory of Investment"., de nombreuses recherches ont poursuivi l'étude de cette thématique. Parmi les déterminants clés qui ressortent, on trouve la fiscalité, l'asymétrie d'information, les coûts d'agence, les coûts de faillite et les coûts de transaction. Sur le plan théorique, la structure du capital des entreprises est principalement analysée à travers deux approches : la théorie du compromis et la théorie du financement hiérarchique.

Le choix du mode de financement est une décision stratégique cruciale pour une entreprise, car il impacte directement sa structure financière, sa performance et sa croissance future. Plusieurs facteurs influencent ce choix, et il n'existe pas de solution unique qui convienne à toutes les entreprises.

2.1. Les besoins de financement

Le point de départ à prendre en compte est le montant et la durée des besoins de financement de l'entreprise.

- **Financement à court terme** : Pour des besoins ponctuels et de courte durée, l'entreprise peut opter pour des solutions telles que le découvert bancaire, les facilités de caisse, le crédit court terme ou le factoring.²⁸
- **Financement à long terme** : Pour des investissements durables ou une croissance à long terme, des financements tels que les prêts bancaires à long terme, l'émission d'obligations ou d'actions de capital peut être envisagée.

2.2. La situation financière de l'entreprise

La situation financière de l'entreprise joue un rôle déterminant dans le choix du mode de financement, c'est même l'élément clé.

²⁸ **Le factoring** : L'entreprise vend ses produits ou services à un client et émet une facture, puis cède la facture à un factor qui lui avance à l'entreprise un pourcentage de la valeur de la facture (généralement entre 70 et 90%). Le factor s'occupe du recouvrement de la créance auprès du client. Une fois que le client a payé la facture, le factor reverse le solde à l'entreprise, moins ses frais.

- **Rentabilité** : Les entreprises rentables ont généralement plus de facilité à obtenir des financements externes, car elles présentent un risque moindre pour les prêteurs.
- **Endettement** : Un endettement élevé peut limiter l'accès aux financements externes, car les prêteurs pourraient considérer l'entreprise comme trop risquée.
- **Structure du capital** : L'entreprise doit trouver un équilibre entre les fonds propres et la dette dans sa structure du capital. Un excès de dette peut augmenter le risque de faillite, tandis qu'un excès de fonds propres peut diluer le contrôle des actionnaires.

2.3. Le coût du financement

Le coût du financement est un facteur déterminant à comparer entre les différentes options disponibles. Ce coût comprend notamment le taux d'intérêt et les frais de commissions.

- **Taux d'intérêt** : Le taux d'intérêt est le coût du financement de la dette. Il est important de comparer les taux d'intérêt proposés par différents prêteurs avant de choisir un mode de financement.
- **Frais et commissions** : Certains modes de financement, comme le capital-risque²⁹, peuvent impliquer des frais et commissions importants. Il est important de prendre en compte ces frais lors de l'évaluation du coût total du financement.

2.4. Les conditions du financement

Les conditions du financement peuvent également influencer le choix de l'entreprise ce sont donc des contraintes à prendre en compte.

- **Garanties** : Certains prêteurs peuvent exiger des garanties, telles que des hypothèques ou des nantissements, en échange d'un prêt. L'entreprise doit évaluer si elle est prête à fournir les garanties exigées.
- **Restrictions** : Certains modes de financement, comme le capital-risque, peuvent impliquer des restrictions sur la gestion de l'entreprise. L'entreprise doit s'assurer qu'elle est prête à accepter ces restrictions avant de choisir un mode de financement.

²⁹ Des investisseurs, appelés **capital-risqueurs**, apportent des fonds à de jeunes entreprises prometteuses, mais souvent à un stade précoce de développement et présentant un risque élevé. En échange, les investisseurs obtiennent des parts dans le capital de l'entreprise et participent à son développement stratégique.

2.5. Les objectifs de l'entreprise :

Le choix du mode de financement doit également être aligné sur les objectifs stratégiques de l'entreprise en adoptant une vision à long terme.

- **Contrôle** : Les fondateurs d'entreprises peuvent être réticents à céder du capital ou du contrôle à des investisseurs externes. Dans ce cas, l'autofinancement ou l'emprunt bancaire ou obligataire peuvent être des options privilégiées.
- **Expertise** : Certaines entreprises peuvent avoir besoin de l'expertise de partenaires financiers en plus du financement. Dans ce cas, le capital-investissement peut être des options intéressantes.

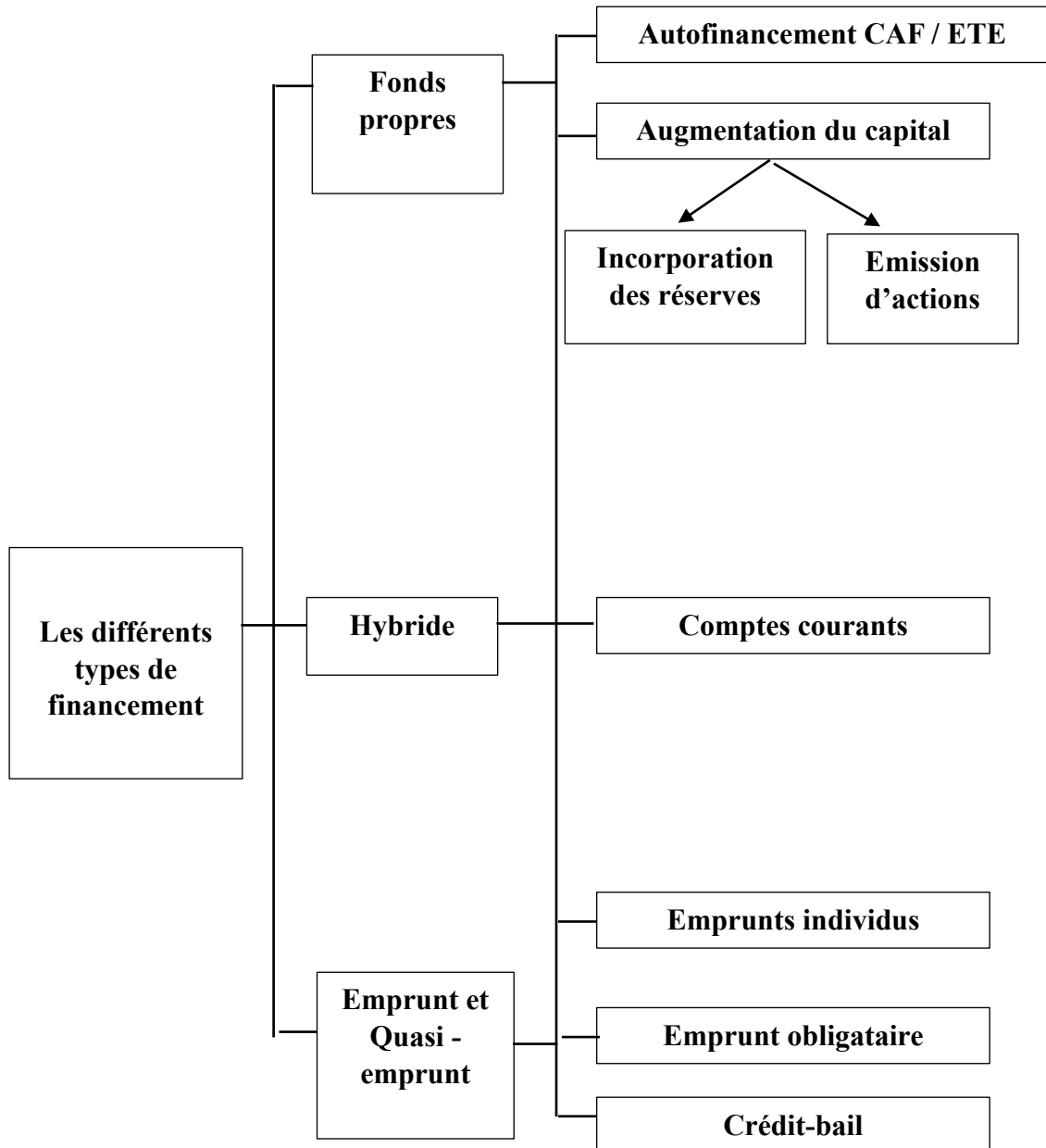
2.6. Les facteurs externes

L'environnement économique, le contexte réglementaire et les préférences des investisseurs peuvent également influencer le choix du mode de financement. Les politiques gouvernementales, telles que la politique fiscale et la politique monétaire, peuvent influencer le circuit de financement en encourageant ou en dissuadant certains types d'investissement.

3. Canaux de financement

Les agents économiques peuvent recourir à différents canaux pour se financer. Les sources de financement de l'entreprise peuvent être classées selon leur origine en deux principales catégories : internes (propriétés de l'entreprise) ou externe à l'entreprise. La figure ci-après résume ces différents canaux que ce soit un financement par fonds propres, financement hybride ou encore par emprunt ou casi-emprunt.

Figure 1: Schéma des différents moyens de financement d'une firme



Source : Conception personnelle à partir du site web <https://www.pme-gestion.fr/gestion-tresorerie-entreprise/financement-entreprise-pme/differents-types-de-financement.html>

3.1. Financement interne

Ce mode de financement interne regroupe un ensemble de canaux à savoir : l'autofinancement, la cession d'éléments d'actifs, l'augmentation du capital et financement par quasi-fonds ou intermédiaires.³⁰

3.1.1 Autofinancement

L'autofinancement consiste pour une entreprise à utiliser ses propres ressources pour financer ses investissements. Il s'agit de la source de financement la plus sûre et la plus économique pour les entreprises.

Il est donc considéré comme étant le moyen de financement idéal de la croissance puisqu'il ne remet pas en cause l'équilibre financier. C'est la capacité de l'entreprise à financer son activité ainsi que ses investissements à l'aide de ses propres moyens financiers. Il exclut les frais d'émission et est égal à la capacité d'autofinancement (CAF) moins les dividendes.³¹

$$\begin{aligned}
 \text{CAF} &= \text{Résultat de l'exercice} + \text{Dotations aux amortissements et provisions} \\
 &\quad - \text{Reprises} + \text{Valeur Comptable des éléments d'actif cédés} \\
 &\quad - \text{Produit de cession des éléments d'actif CAF} \\
 &= \text{Résultat de l'exercice} \\
 &\quad + \text{Dotations aux amortissements et provisions}
 \end{aligned}$$

Le montant de l'autofinancement :

$$\text{Autofinancement} = \text{CAF de l'année N} - \text{Dividendes versés au cours de l'année N}$$

L'autofinancement est le bénéfice monétaire annuel qu'une entreprise tire de ses activités et qui sert à les financer, c'est aussi l'affectation de tout ou partie de la rémunération annuelle des actionnaires à la satisfaction des différents besoins de l'entreprise.

³⁰ K.MUSIMHI et P.JEKWA ; « *Le choix d'investissement et modes de financement des entreprises Cas de l'ANADE de Tizi Ouzou* » ; Mémoire de fin d'étude En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences financières et comptabilité Option : Finance d'Entreprise ; Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou ; 2021/2022 ; P36 – P 43.

³¹ D.REAN ; « *Comprendre les comptes annuels et améliorer la situation financière de l'entreprise* », Gereso; Paris, 2012,p 258.

3.1.1.1. Avantages et inconvénients de l'autofinancement

L'autofinancement a un certain nombre d'avantages et d'inconvénients ces derniers sont résumés dans le tableau qui suit :

Tableau 6: Avantages et inconvénients de l'autofinancement

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - L'entreprise n'a pas besoin de recourir à des financements externes, ce qui lui permet de conserver son indépendance financière et de ne pas être redevable à des créanciers. - L'entreprise garde un meilleur contrôle sur ses finances et sur ses décisions d'investissement. - Réduit les coûts de financement, car l'entreprise n'a pas à payer d'intérêts sur les dettes. - Augmentation de la valeur de l'entreprise : En augmentant ses fonds propres, l'entreprise augmente sa valeur et devient plus attractive pour les investisseurs potentiels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Si l'entreprise ne dispose pas de suffisamment de fonds propres, elle sera limitée dans sa capacité d'investissement ce qui peut freiner sa croissance et la rendre moins compétitive. - Augmentation du risque financier de l'entreprise, car tous les investissements ne sont pas garantis de succès. En cas d'échec, l'entreprise peut se retrouver en difficulté financière. - Si l'entreprise a besoin de lever des fonds propres en émettant de nouvelles actions, le contrôle des propriétaires existants peut être dilué.

Source : Conception personnelle à partir du site web

<https://www.leblogdudirigeant.com/autofinancement-avantages-inconvenients/>

3.1.2. Cession d'éléments d'actifs :

La cession d'éléments d'actifs permet de lever des fonds en vendant des investissements matériels, immatériels et financiers (prêts accordés) pour financer le renouvellement d'un nouvel investissement ou la fermeture d'une activité au profit d'une activité plus importante ou pour financer une activité. Il s'agit d'actifs que l'entreprise a l'intention de remplacer ou d'actifs qui ne sont pas utilisés dans l'entreprise.³²

La cession d'éléments d'actifs fait référence à la vente ou au transfert d'actifs d'une entreprise à une autre partie. Cela peut inclure des biens immobiliers, des équipements, des stocks, des brevets, des marques, etc. La cession d'actifs peut avoir lieu dans le cadre d'une acquisition d'entreprise, d'une restructuration, d'une liquidation ou pour toute autre raison commerciale.

3.1.2.1. Avantages et inconvénients de la cession d'actif

La cession d'actif a un certain nombre d'avantages et d'inconvénients ces derniers sont résumés dans le tableau qui suit :

³² Lazary ; « *Évaluation et financement d'entreprise* », Dar El Othmania, ALGER, 2007,P2

Tableau 7: Avantages et inconvénients de la cession d'actif

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Générer des liquidités qu'elle peut utiliser pour financer d'autres investissements, rembourser des dettes ou distribuer des dividendes à ses actionnaires. - En cédant un actif non stratégique, l'entreprise peut se recentrer sur son activité principale et améliorer son efficacité opérationnelle. - Permet à l'entreprise de réduire ses coûts fixes, tels que les frais d'entretien et les charges d'exploitation. - Augmenter la rentabilité globale de l'entreprise. - Peut permettre à l'entreprise de se désengager d'un secteur d'activité dans lequel elle n'est plus performante. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'entreprise peut perdre de la valeur si elle cède un actif à un prix inférieur à sa valeur réelle. - La cession d'un actif peut entraîner la perte de compétences et de savoir-faire précieux pour l'entreprise. - Diminution de la capacité de production de l'entreprise. - Il peut être difficile de trouver un acquéreur pour un actif, surtout si l'actif est spécialisé ou s'il se situe dans un marché en difficulté.

Source : Conception personnelle à partir du mémoire P37 op.cit en référence 30 , disponible sur <https://dSPACE.UMMTO.DZ/server/api/core/bitstreams/5463459b-a7e6-4036-a5b0-30ce4adff4b9/content>

3.1.3. Augmentation du capital :

L'augmentation du capital d'une entreprise fait référence à l'augmentation du montant total des capitaux propres de l'entreprise, généralement par l'émission de nouvelles actions ou par l'augmentation de la valeur nominale des actions existantes. Cela peut être fait pour financer la croissance de l'entreprise, pour investir dans de nouveaux projets ou pour renforcer sa position financière.

L'entreprise peut être financée par l'émission de nouvelles actions payantes ou gratuites aux actionnaires existants, et par des prêts que les actionnaires accordent à leur société. Le capital représente l'ensemble des apports effectués par les associés de l'entreprise.³³

3.1.3.1. Augmentation de capital par émission d'actions payantes

Les actions sont des titres de propriété qui représente une fraction du capital de la société émettrice, les actions sont émises soit au moment de la création de la société, on parle alors d'apports en fonds propres, soit lors d'une augmentation de capital, les actions sont considérées comme des instruments financiers à durée de vie indéfinie dont les flux futurs de revenue appelés dividendes sont inconnus, on parle de valeur à revenu incertain.³⁴

Les actionnaires existants ont la priorité pour souscrire à de nouvelles actions, en proportion de leur participation actuelle au capital. Cela permet à l'investisseur qui apporte de nouveaux fonds d'accroître son contrôle sur l'entreprise, tout en recevant des dividendes en cas de bénéfices. Cette opération se traduit par une augmentation des fonds propres (au passif) et de la trésorerie (à l'actif) de l'entreprise. Lors de sa mise en place, ce type d'opération modifie la structure du capital et le pouvoir décisionnel au sein de l'entreprise.³⁵

Le prix d'émission correspond au prix auquel les nouvelles actions sont souscrites. Ce prix se situe entre la valeur nominale des actions (leur valeur lors de la création de l'entreprise) et leur valeur de marché avant l'augmentation de capital.

3.1.3.2. Augmentation de capital par émission d'actions gratuites

Cette émission de capital est réalisée en incluant des réserves, afin de renforcer la confiance des actionnaires existants. Le montant des bénéfices affecté à ces réserves ne sera pas distribué sous forme de dividendes, mais sera transféré au compte de capital. Cette opération n'entraîne donc aucun mouvement de trésorerie.³⁶

Cette augmentation laisse la valeur des fonds propres ou la valeur nette inchangée car aucun nouveau fonds n'est injecté. Les actions nouvellement émises sont donc distribuées

³³ K.MUSIMHI et P.JEKWA Op.cit. P 37

³⁴ A.CHARLES et E.REDOR; « *Le financement des Entreprises* » ; Economica ; Paris,2014, P157

³⁵ BRIGHAM et HOUSTON « *Principes de gestion financière de l'entreprise* », 2023, Pearson, Londres, P465.

³⁶ K.MUSIMHI et P.JEKWA ;Op.cit. p38

gratuitement aux anciens actionnaires. Ce type d'augmentation réduit ou élimine le compte de réserve et augmente le capital émis du même montant.³⁷

3.1.3.3. Avantages et inconvénients de l'augmentation du capital

L'augmentation du capital a un certain nombre d'avantages et d'inconvénients ces derniers sont résumés dans le tableau qui suit :

Tableau 8: Avantages et inconvénients de l'augmentation du capital

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Financement d'investissements tels que l'achat de nouvelles machines, l'ouverture de nouveaux sites de production ou le développement de nouveaux produits. - Remboursement de dettes ce qui peut améliorer sa situation financière et réduire ses frais financiers. - Financement de l'acquisition d'une autre entreprise ce qui peut lui permettre de se développer sur de nouveaux marchés ou d'acquérir de nouvelles compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dilution du contrôle des actionnaires existants, car de nouvelles actions sont émises et la participation proportionnelle de chaque actionnaire diminue. - Augmentation du coût du capital car les nouvelles actions doivent être rémunérées par des dividendes. - Si l'entreprise ne parvient pas à lever les fonds escomptés ou si elle n'utilise pas efficacement les fonds levés, l'opération peut avoir des conséquences négatives. - Opération complexe qui nécessite des démarches juridiques et administratives lourdes.

Source : Conception personnelle à partir du site web

<https://www.lecoindesentrepreneurs.fr/avantages-inconvenients-augmentation-capital/>

³⁷ A.DAYAN,; *Manuel de gestion*, Volume 2, Ellipse, Paris, 1999, p.220.

3.1.4. Financement par quasi-fonds propres ou intermédiaires

Les quasi-fonds propres correspondent à des dettes qui sous certaines conditions ne sont pas remboursables ou peuvent l'être par la distribution d'actions se situe entre les fonds propres et les dettes.³⁸

Également connu sous le nom de financement mezzanine ou financement hybride, c'est une solution de financement de plus en plus populaire pour les entreprises, offrant aux entreprises une flexibilité et des avantages uniques. Ce mode de financement donc se traduit par différentes techniques à savoir : avances en compte courant des associés, avances en compte courant des associés et via des titres et dettes subordonnées. Ces derniers sont expliqués dans ce qui suit.

3.1.4.1. Les avances en compte courant des associés

Les prêts à court terme, d'une durée inférieure à deux ans et constituant des avances en compte courant, ne sont accessibles qu'à un cercle restreint de personnes au sein d'une société commerciale. Seuls les actionnaires détenant au moins 5 % du capital, ainsi que les gérants et les administrateurs, sont autorisés à bénéficier de ce type de financement. Il est fréquent que les banques exigent le blocage des comptes courants pendant une certaine durée en contrepartie de l'octroi d'un prêt à court terme. Cette mesure vise à limiter les risques pour l'établissement bancaire.³⁹

Malgré leur mode de rémunération fixe, ne dépendant pas de la performance de l'entreprise, et leur caractère remboursable, les avances en compte courant sont considérées comme des dettes financières d'un point de vue comptable. Sur le plan fiscal, la déduction des intérêts versés sur ces avances n'est possible que sous certaines conditions strictes. Le capital social de l'entreprise doit être entièrement libéré et les intérêts ne doivent pas dépasser un certain seuil.⁴⁰

3.1.4.2. Prêts et titres participatifs

Également connus sous le nom de "prêts subordonnés", sont des instruments financiers spécifiques conçus pour renforcer la solidité financière des entreprises. Ces prêts à long terme visent à augmenter la capacité d'endettement des sociétés en les assimilant à des fonds propres dans les bilans des établissements financiers et des banques.⁴¹

³⁸ G.CHARREAUX ; « *Finance d'entreprise* »; EMS; Normandie, 2014, p.228

³⁹ K.MUSIMHI et P.JEKWA Op.cit. P38

⁴⁰ Idem

⁴¹ Idem

L'émission de prêts participatifs est réservée aux sociétés par actions, qu'elles appartiennent au secteur public ou au secteur coopératif. Ces titres ne sont pas remboursables tant que l'entreprise est en activité. Leur remboursement ne peut intervenir qu'en cas de liquidation de la société ou sur décision de l'assemblée générale des actionnaires, après un délai minimum de sept ans et conformément aux conditions définies dans le contrat d'émission.⁴²

En cas de liquidation de l'entreprise, les prêts participatifs prennent rang après les autres dettes subordonnées. Ils sont donc remboursés avant les actions ordinaires, mais après les dettes classiques et les autres prêts subordonnés.⁴³

3.1.4.3. Titres et dettes subordonnées

Également connus sous le nom de "titres et dettes juniors", se caractérisent par une clause de subordination spécifique qui définit leur rang de remboursement en cas de liquidation de l'entreprise. Cette subordination implique que les investisseurs en titres et dettes subordonnés assument un risque plus élevé que les détenteurs d'autres types de dettes. En contrepartie de ce risque accru, ils peuvent bénéficier d'une rémunération plus élevée que celle des dettes classiques. Par ailleurs, il est important de noter que le paiement de la rémunération annuelle des titres subordonnés peut être supprimé ou reporté en cas d'absence de bénéfice distribuable par l'entreprise. Cela signifie que les investisseurs en titres subordonnés ne sont pas garantis de recevoir un revenu régulier et peuvent voir leurs intérêts réduits ou reportés en cas de difficultés financières de l'entreprise.⁴⁴

3.1.4.4. Avantages et inconvénients du financement par quasi-fonds propres

Le financement par quasi-fond propre à un certain nombre d'avantages et d'inconvénients ces derniers sont résumés dans le tableau qui suit :

⁴² A.OUFKIR-A.SOBHI- S.ETTALHAOU-I.EL YAZIDI ; « *Les décisions de financement à long terme ; Deuxième partie: financement par capitaux et financement par endettement* » ; Université Abdelmalek Essaadi Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Tetouan Master Finance, Audit et Contrôle de Gestion ; Matière: Gestion Financière ; 2018-2019 ; P7

⁴³ Idem

⁴⁴ K.MUSIMHI et P.JEKWA Op.cit. P39

Tableau 9: Avantages et inconvénients de l'augmentation du capital

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Apport de capitaux importants : Il permet aux entreprises de lever des capitaux importants sans diluer excessivement leur contrôle actionnarial. - Flexibilité : Les conditions des quasi-fonds propres peuvent être négociées en fonction des besoins spécifiques de l'entreprise. - Aucun covenant restrictif : Contrairement aux dettes traditionnelles, les quasi-fonds propres ne sont généralement assortis d'aucun covenant restrictif qui pourrait limiter la flexibilité de l'entreprise. - Conversion en capital : Le warrant permet aux investisseurs de convertir leur dette en capital, ce qui peut générer des gains de capital importants si l'entreprise est performante. - Signal positif : Le recours au quasi-fonds propres peut être perçu par les investisseurs comme un signal positif de la solidité financière et des perspectives de croissance de l'entreprise. - 	<ul style="list-style-type: none"> - Coût élevé : Le taux d'intérêt des quasi-fonds propres est généralement plus élevé que celui des dettes traditionnelles. - Dilution potentielle : Si les investisseurs exercent leur warrant, la dilution du contrôle actionnarial peut être plus importante qu'avec une augmentation de capital classique. - Complexité : La structure des quasi-fonds propres peut être complexe et nécessiter une expertise juridique et financière. - Risque de conversion : L'entreprise doit tenir compte du risque que les investisseurs convertissent leur dette en capital, ce qui peut avoir un impact sur sa structure financière.

Source : Conception personnelle à partir du site web <https://unlimitd.com/quasi-fonds-propres-un-mode-de-financement-pour-les-saas/>

3.2. Financement externe

Généralement le financement interne est insuffisant pour couvrir les besoins de l'entreprise qui se tourne vers le financement externe. L'entreprise peut recourir au financement externe de manière directe ou en passant par un intermédiaire pour obtenir les ressources financières

nécessaires à la couverture de ses besoins. Ainsi ce mode de financement externe regroupe un ensemble de canaux à savoir : les marchés financiers, les emprunts que ce soit un emprunt bancaire, ou un crédit-bail.

Le financement externe indirect implique l'utilisation d'un intermédiaire financier, généralement une banque, pour obtenir des fonds via un emprunt. En revanche, le financement externe direct consiste à solliciter directement des fonds auprès des investisseurs privés ou des fonds d'investissement sur les marchés financiers, sans passer par un intermédiaire.⁴⁵

Les prêts sont obtenus auprès de banques ou d'établissements de crédit. Ces prêts ne sont pas planifiés. Il s'agit d'une demande d'une somme d'argent que l'entreprise s'engage à rembourser à la banque ou à l'établissement prêteur selon des modalités prédéterminées. A savoir que la durée de l'emprunt est souvent exprimée en mois ou en années et détermine la période sur laquelle le remboursement aura lieu. Le taux d'intérêt correspond donc au coût du financement et peut être fixe et reste constant pendant toute la durée du prêt, ou variable peut fluctuer en fonction de conditions économiques externes.⁴⁶

3.2.1. Marchés financiers

Pour répondre à leurs besoins de financement, les entreprises, l'État et les collectivités publiques émettent des actions, des obligations et d'autres titres de créance sur le marché primaire, par exemple lors d'une introduction en bourse, d'une augmentation de capital ou d'une émission d'obligations. Une fois émis, ces titres sont ensuite négociés entre différents acheteurs et vendeurs sur le marché secondaire.⁴⁷

Le financement externe à travers les marchés financiers se réalise principalement par l'émission d'actions et d'obligations. Lorsqu'une entreprise émet de nouvelles actions sur le marché boursier, que ce soit via une offre publique initiale (IPO) ou une offre privée, les investisseurs achètent ces actions, fournissant ainsi les fonds nécessaires à l'entreprise. Par ailleurs, les obligations, qui sont des titres de créance émis par des entreprises ou des entités gouvernementales, permettent également de lever des fonds. Les investisseurs achètent ces

⁴⁵ Disponible sur [https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/financement/financement-externe-direct/#:~:text=En%20pratique%20%3A%20g%C3%A9n%C3%A9ralement%2C%20cet%20interm%C3%A9diaire,d%27investissement\)%20des%20fonds](https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/financement/financement-externe-direct/#:~:text=En%20pratique%20%3A%20g%C3%A9n%C3%A9ralement%2C%20cet%20interm%C3%A9diaire,d%27investissement)%20des%20fonds). Consulté le 22/06/2024 à 12 :11

⁴⁶ D.REAN, OP-CITE, 2012, p 263

⁴⁷ Disponible sur <https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/comprendre-les-marches-financiers/quest-ce-quin-un-marche-financier> consulté le 22/06/2024 à 12/45

obligations et reçoivent des intérêts réguliers ainsi que le remboursement du capital à l'échéance. Ces mécanismes offrent aux entreprises diverses options pour mobiliser des ressources financières directement auprès des marchés financiers.⁴⁸

3.2.1.1. Avantages et inconvénients du financement a travers les marchés financiers

Le financement par marchés financiers à un certain nombre d'avantages et d'inconvénients ces derniers sont résumés dans le tableau qui suit :

⁴⁸ Disponible sur <file:///C:/Users/Mon%20PC/Downloads/Le%20financement%20interne%20et%20externe.pdf> consulté le 22/06/2024 à 12 :45

Tableau 10: Avantages et inconvénients du financement à travers les marchés financiers

Avantages	Inconvénients
Obligations	
Charges financières fixes (intérêts) qui tendent à s'alléger avec l'inflation - Pas de perte de pouvoir des dirigeants (pas de risque d'OPA) - Possibilité de remplacer une émission par une nouvelle avant l'échéance -	- Endettement important pouvant inquiéter certains partenaires (bien que moins risqué que l'endettement bancaire) - Coûts élevés de l'émission
Actions	
- Pas d'endettement ni de remboursement ; augmentation des fonds propres - Pas de charge financière fixe ; les dividendes dépendent des bénéfices - Accès facile au capital pour les entreprises cotées - Amélioration de la renommée de l'entreprise - Continuité de l'investissement dépendant de la rentabilité immédiate -	- Accessibles surtout aux grandes entreprises - Risque de dilution du capital (émission de nouvelles actions) - Perte de contrôle pour les dirigeants actuels (une action = une voix) - Risque de prise de contrôle hostile par une entreprise concurrente (OPA)

Source : Conception personnelle à partir de la présentation disponible sur

<https://fr.slideshare.net/slideshow/le-rle-et-lorganisation-du-marches-financierspptx/266845740#13>

3.2.2. Emprunt bancaire

Les prêts bancaires constituent une forme de financement classique pour les entreprises, caractérisée par la présence d'un seul partenaire de négociation : la banque qui accorde le prêt. Dans certains cas, il peut s'agir d'un groupe de banques réunies pour financer conjointement le projet de l'entreprise.⁴⁹

⁴⁹ K.MUSIMHI et P.JEKWA ; Op.cit.; P 40

3.2.2.1. Avantages et inconvénients du financement par emprunt bancaire

Le financement par emprunt bancaire à un certain nombre d'avantages et d'inconvénients ces derniers sont résumés dans le tableau qui suit :

Tableau 11: Avantages et inconvénients du financement par emprunt bancaire

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Les fonds peuvent être mis à disposition immédiatement et en totalité, ou être mis à disposition de l'entreprise de manière progressive selon ses besoins. - Flexibilité d'utilisation des fonds selon les besoins, qu'il s'agisse d'investissements dans des équipements, du développement de nouveaux produits ou de la croissance de l'activité. - Les prêts bancaires peuvent être assortis de taux d'intérêt compétitifs et de durées de remboursement adaptées aux besoins de l'entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'entreprise n'a qu'un seul interlocuteur pour financer son projet, ce qui peut limiter sa capacité de négociation et la rendre plus vulnérable aux changements de conditions imposés par la banque. - Les banques exigent généralement des garanties solides pour couvrir le risque de non-remboursement du prêt. Ces garanties peuvent prendre la forme d'hypothèques sur des biens immobiliers, de nantissements sur des stocks ou d'autres actifs de l'entreprise. - Coût potentiel élevé ce qui peut avoir un impact significatif sur la rentabilité de l'entreprise.

Source : Conception personnelle à partir du mémoire cité en référence 49 ; P42

3.2.3. Crédit-bail (leasing)

Le crédit-bail, également connu sous le nom de "location-vente", est un mode de financement qui permet aux entreprises de louer des biens d'équipement, du matériel d'outillage ou même des fonds de commerce. Concrètement, l'entreprise signe un contrat de location avec un établissement financier, appelé "crédit-bailleur". Ce contrat prévoit une durée de location

fixe, à l'issue de laquelle l'entreprise a la possibilité d'acheter le bien pour un montant résiduel prédéfini.⁵⁰

Le bailleur n'exerce qu'une fonction purement financière. Le locataire agit comme mandataire du bailleur dans l'achat du matériel. Il s'engage à payer les loyers. La publicité légale est assurée par le bailleur par inscription au registre du greffe du tribunal de commerce.⁵¹

3.2.3.1. Avantages et inconvénients du financement par crédit-bail

Le financement par crédit-bail a un certain nombre d'avantages et d'inconvénients ces derniers sont résumés dans le tableau qui suit :

⁵⁰ K.MUSIMHI et P.JEKWA ; Op.cit.; P 42

⁵¹ G.CHARREAUX, OP-CITE, , p 232

Tableau 12: Avantages et inconvénients du financement par crédit-bail

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Le crédit-bail permet aux entreprises de financer des investissements importants sans avoir à mobiliser de fonds propres importants. En effet, le seul apport nécessaire est généralement une caution représentant un pourcentage du montant du bien loué. - Flexibilité dans le choix de la durée de location en fonction de leurs besoins et de leurs capacités financières. Et possibilité de renouveler le contrat de location à l'échéance ou de racheter le bien avant la fin de la période de location. - Les loyers du crédit-bail sont généralement considérés comme des charges déductibles du résultat fiscal de l'entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les loyers du crédit-bail peuvent être plus élevés que les mensualités d'un prêt classique, ce qui peut avoir un impact significatif sur la rentabilité de l'entreprise. - En cas de défaillance de l'entreprise, le crédit-bailleur peut reprendre possession du bien loué. - L'entreprise n'est pas obligée d'acheter le bien à l'issue de la période de location. Cependant, si elle souhaite le conserver, elle devra payer le montant résiduel, qui peut être élevé.

Source : Conception personnelle à partir du mémoire cité en référence 49 ; P43

Conclusion :

Ce chapitre introductif a permis d'établir une compréhension solide des concepts fondamentaux liés aux entreprises et de cerner leur importance dans l'environnement économique et sociétal.

En examinant différentes approches théoriques, nous avons pu définir l'entreprise comme une organisation économique et sociale qui crée de la valeur en combinant des ressources et en satisfaisant les besoins de ses parties prenantes.

Le financement, est le carburant qui alimente la croissance des entreprises. Sans accès à des ressources financières adéquates, même les idées les plus innovantes et les entreprises les mieux gérées peuvent être confrontées à des difficultés pour atteindre leur plein potentiel. Le financement permet aux entreprises d'investir dans leur infrastructure, de développer de nouveaux produits, de recruter du personnel qualifié et d'entreprendre des efforts de marketing et de vente essentiels.⁵²

Ainsi le choix du mode de financement est une décision complexe qui doit être prise en tenant compte de nombreux facteurs internes et externes. Il est important de bien analyser les besoins et les objectifs de l'entreprise, de comparer les différentes options disponibles et de choisir la solution qui maximisera la valeur de l'entreprise à long terme.

Le second chapitre approfondira ces notions fondamentales en explorant un aspect crucial de la performance financière des entreprises : la gestion de la trésorerie. Maîtriser les flux financiers et optimiser l'utilisation des ressources sont des enjeux essentiels pour la réussite des entreprises. Ainsi, le deuxième chapitre présentera les outils et techniques de gestion de la trésorerie, en s'attardant notamment sur les lignes de crédit, qui permettent aux entreprises de faire face à leurs besoins de financement à court terme.

⁵² Disponible sur

<http://deknuydt.free.fr/telechargements/eco/Chapitre%203%20Les%20circuits%20de%20financement%20synth%C3%A8se.pdf> consulté le 22/06/2024 à 14 :30

**Chapitre II : Outils et
techniques de la gestion de
trésorerie**

Introduction

Chaque entreprise œuvre dans un domaine précis, quelle que soit sa spécialité ou sa taille. Elle a besoin de quelque chose pour assurer une bonne gestion de son argent (les entrées et les sorties). Mais cela ne suffit pas à l'entreprise pour garantir sa protection, car l'environnement extérieur est considéré comme une menace pour elle. C'est pourquoi les responsables choisissent la gestion de la trésorerie parce que c'est la seule méthode de résoudre tous les obstacles en même temps.

La gestion de la trésorerie joue un rôle très important car elle est le cœur battant de l'entreprise, permet de gérer les liquidités ce qui signifie la suivi des entrées et les sorties d'argent, elle permet également de détecter les risques avant qu'ils ne surviennent et de mettre des procédures pour l'empêcher de se produire. Si le risque se survient la gestion de trésorerie élaborera un plan pour sortir l'entreprise du problème sans perte.

Section 01 : Notions générales sur la trésorerie

L'argent est l'élément vital de chaque entreprise, la tâche la plus importante est comment le gérer pour assurer la survie et la prospérité de toute l'entreprise. Lors des phases de difficulté, la trésorerie est le Gillet de sauvetages de l'entreprise Dans cette section nous allons présenter les notions de base de la gestion de la trésorerie

1. Définition de la gestion de la trésorerie

L'argent est l'élément vital de chaque entreprise, la tâche la plus importante est comment le gérer pour assurer la survie et la prospérité de toute l'entreprise. Lors des phases de difficulté, la trésorerie est le Gillet de sauvetages de l'entreprise.

Pour mieux comprendre la signification de la trésorerie de l'entreprise voici quelques définitions

1.1 Définitions de la trésorerie

La trésorerie est un terme couramment utilisé en finance pour désigner la gestion des liquidités d'une entreprise. Il fait référence à l'ensemble des ressources financières dont dispose une entreprise pour faire face à ses obligations de paiement⁵³

La trésorerie se réfère aux liquidités disponibles d'une entreprise, comprenant généralement les espèces, comptes bancaires et les placements à court terme. Elle représente donc les fonds

⁵³ Disponible sur <https://agicap.com/fr/glossaire> consulté le 06/06/2024 à 17:25

dont dispose une entreprise pour régler ses factures, payer ses employés, ses fournisseurs et d'autres dépenses.

Selon FORGET, « *La trésorerie est la traduction financière de l'intégralité des actes de l'entreprise, qu'il s'agisse du cycle d'exploitation, du cycle d'investissement ou d'autres opérations hors exploitation* »⁵⁴

1.2. Objectifs de la trésorerie

La trésorerie vise à atteindre plusieurs objectifs notamment :

- L'identification des incidents de différentes opérations (exploitations, investissements, financement) sur la trésorerie ;
- L'analyse des moyens de règlements (chèques, cartes de crédit ...) ;
- La sécurisation des flux de paiement, les crédits et les placements ;
- L'enregistrement des opérations relatives à l'effet de commerce.

1.3. Principales fonctions de la trésorerie

On peut résumer les fonctions de la trésorerie en trois fonctions qui sont : la gestion de liquidités et la gestion de risques financiers, ces derniers sont présentés comme suit :

La gestion des liquidités : C'est le processus proactif qui permet à l'entreprise de réduire sa dépendance vis-à-vis des financements externes, vise à garantir qu'une entreprise dispose des liquidités nécessaires pour faire face à ses obligations financières à leurs échéances.

La gestion des risques financiers consiste à identifier, contrôler et identifier les risques aux exposées une entreprise. Ainsi donc que la fonction de la trésorerie consiste à gérer les flux de trésorerie.

1.4. Les éléments constitutifs de la trésorerie

Il existe deux aspects fondamentaux de la trésorerie, ce sont essentiellement des recettes (encaissement) et les dépenses (décaissement)⁵⁵, ainsi les éléments constitutifs de la trésorerie sont : la caisse et la banque, ils sont présentés dans ce qui suit :

⁵⁴ J.FORGET ; « *Gestion de trésorerie : optimiser la gestion financière de l'entreprise à court terme* » paris, édition d'organisation, 2005.p12

⁵⁵ A.THANINA et S. NASSIMA « *la gestion de la trésorerie est son impact sur l'amélioration de la performance d'une entreprise cas SARL SOFICLEF* » université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou .finance d'entreprise 2019/2020. P07.

1.4.1. La caisse

La caisse est un compte actif qui mesure les variations des liquidités, son rôle est de suivre les transactions en espèces réalisées dans l'entreprise qu'il s'agit des décaissements ou des encaissements.

1.4.1.1. Les recettes (les encaissements)

Elles représentent un élément essentiel de la trésorerie car elles déterminent le chiffre d'affaires de l'entreprise et elles influencent la rentabilité, elles comprennent toutes les entrées d'argent réalisées par l'entreprise par son activité (vente des biens et services) avant toute dépense, on distingue ainsi :

- Les recettes réalisées par l'activité de l'entreprise vendre des produits physiques ou présentation des services. Les règlements en caisse se font en espèces ou par chèques.
- Les intérêts sont l'argent générées par les intérêts sur les prêts donnés à des prêteurs

1.4.1.2. Les dépenses (décaissements)

Elles sont les sorties d'argent qui englobent les différents paiements de l'entreprise qui peuvent être réglés en espèces ou par chèque bancaire. Ces dépenses contiennent :

- Les impôts et taxes : Impôt précompte sur les salaires et les pensions ; Impôts sur l'activité
- Les salaires et les pensions de retraites réglés par virements postaux, virements bancaires ou par la caisse centrale
- Achat des biens et services pour l'activité de l'entreprise, ainsi la location de l'espace et les immobilisations.
- Remboursement des dettes

1.4.2. La banque

Deux éléments doivent être surveillés par le comptable afin d'assurer une meilleure information concernant le compte banque au niveau de l'entreprise à savoir le rapprochement bancaire et les comptes bancaires :

1.4.2.1. Le rapprochement bancaire

« Le solde du compte en banque à la date réelle de l'inventaire est comparé au solde du compte tenu par la banque, au moyen du relevé de ce compte à la même date. Ce relevé permet à l'entreprise de pointer les sommes portées au débit et au crédit. Le solde de ce

compte ne concorde jamais avec le solde du compte tenu par la banque à la même date. Les différences qui se dégagent résultent d'un décalage dans le temps entre les enregistrements des mêmes opérations dans les livres de l'entreprise et ceux de la banque. Pour y remédier, on établit un document appelé »⁵⁶

1.4.2.2. Les comptes banques

L'entreprise dispose en générale de plusieurs comptes dans diverses banques, la banque prêteuse peut exiger une ouverture d'un nouveau compte lors de la demande d'un emprunt et assurer un certain montant de mouvement, et le fait d'avoir plusieurs comptes permet une forte concurrence entre les banques. Le trésorier doit se fait en tenant compte de l'ensemble des savoir sur les différents comptes.

1.5. Les origines des problèmes de trésorerie

Chaque entreprise peut rencontrer plusieurs problèmes parmi lesquels on cite les structurels et conjoncturels, il faut donc mettre en place une bonne gestion de trésorerie a fin maîtriser ces problèmes. Ces deux derniers peuvent impliquer le haut du bilan (fonds de roulement) ou le bas du bilan (besoin en fond d roulement), c'est ce qui est expliquer plus en détail ci-dessous :

1.5.1. Problèmes structurels de trésorerie

Ces problèmes sont à l'origines de difficultés à moyens et long terme qui tient essentiellement à une insuffisance en fonds de roulement (FR), cette insuffisance peut être lié à :

- L'importance du montant d'investissement réalisé sous la forme d'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles
- Une insuffisance des capitaux permanents dus notamment à :
 - La faiblesse du capital social de la société
 - La faiblesse des bénéfices mis en réserves
 - Des pertes successives et donc l'insuffisance de la rentabilité de l'entreprise

Il existe une deuxième série de problèmes structurels qui sont liés au besoin de fonds de roulement (BFR) sont :

- Des niveaux de stocks trop importants
- Des crédits consentis aux clients trop longs

⁵⁶ I.BELMOUKHTAR M.BOUACHE « *procédure et technique de la gestion de trésorerie dans une entreprise cas de sonal gaz* » Université Mouloud Mammeri. Finance d'entreprise 2020 p18

- Des crédits accordés par les fournisseurs trop courts

Ce BFR structurellement défavorables pour l'équilibre financier de l'entreprise implique de prendre des actions au niveau du bas du bilan afin de restaurer la trésorerie de l'entreprise.

1.5.2. Les problèmes conjoncturels de trésorerie

Les problèmes conjoncturels sont des problèmes qui touche le court terme, tels ceux qui résultent de fluctuations à court terme de l'activité de l'entreprise et donc des mouvements encaissement décaissements.

Les principales causes de ces problèmes sont : ⁵⁷

- Le gonflement accidentel des stocks par suite d'annulations des commandes
- Le retard du règlement d'un client qui provoque un manque d'encaissement
- Les variations saisonnières de l'activité qui peuvent conduire à importants besoin de trésorerie à certains périodes de l'année.

On trouve aussi d'autres problèmes comme les problèmes d'ordre organisationnel qui peuvent également émaner de l'organisation de la gestion de la trésorerie dans une entreprise.

Ces problèmes sont gérés par une personne compétente qui est le trésorier ; il est présenté comme suit.

1.6. Définition de trésorier

« Le trésorier est une personne, qui s'occupe principalement au sein d'une structure, (association société), de gérer les flux monétaires, leurs rémunérations ou leurs couts ainsi que le suivi des différentes positions et différents risques. Dans le cadre de ses missions, le trésorier doit garanti à tout moment les engagements de l'entreprise dans les meilleures conditions et avec la plus grande sécurité possible. Dans les plus petites entreprise, la fonction de trésorier est souvent intégrée au sein de la direction financière voir comptable. Le trésorier est celui qui fréquemment négocie les conditions bancaires. Il peut aussi participer à l'élaboration de la politique de financement de l'entreprise »⁵⁸

⁵⁷ Y.BETOUCHE , Y.MESSAOUDI ; « la gestion de la trésorerie dans une entreprise. Cas de la SONATRACH LA DRGB » université de mouloud Mammeri Tizi-Ouzou. Finance d'entreprise 2018 ; p8

⁵⁸ M.GAUGAIN & R.SUVEE, « gestion de la trésorerie ». Ecomica ; Paris..2007P (47-55)

1.6.1. Compétences du trésorier dans la gestion de la trésorerie

Le trésorier a plusieurs compétences qui sont⁵⁹ :

- **Sens de l'obligation** : il doit bien organiser son service, ce qui signifie faire gagner du temps à l'entreprise. Le trésorier organise l'ensemble des flux de manière que chacun d'eux prennent la bonne direction et arrive à destination avant le délai de traitement pour un bon équilibre des comptes.
- **Sens de la communication** : Le trésorier a besoin des prévisions de tous les services pour alimenter ses propres prévisions, ainsi tous les services doivent lui fournir toutes les informations nécessaires pour affiner la position de trésorerie prévisionnelle.
- **Les compétences techniques** : Il s'agit des bons outils et techniques utilisées par la trésorerie pour la couverture des risques de changes et les risques de taux. La connaissance des bonnes techniques permet d'éviter la dégradation de la trésorerie.
- **L'esprit d'anticipation** : L'une des tâches les plus difficiles est l'anticipation des aléas des flux, l'évolution des taux et des cours de changes. Le trésorier travaille donc toujours pour gérer le présent et le futur, donc la bonne qualité de prévisions de trésorerie permettra d'améliorer le résultat financier et d'assurer les meilleures conditions pour la disposition du placement ou du financement dont l'entreprise a besoin ⁶⁰

1.6.2. Les missions du trésorier dans une entreprise

Dans l'entreprise chaque fonctionnaire a ses missions, les trésoriers ont donc certaines missions à effectuer pour mieux exercer leur activité, ces dernières sont :

- Assurer la liquidité de l'entreprise
- Réduire les coûts des services bancaires
- Améliorer le résultat financier
- Gérer les risques financiers courts terme
- Assurer la sécurité des transactions

1.6.3. Définition de gestion de trésorerie

Il existe plusieurs définitions de la gestion de trésorerie, mais pour cerner ce concept on retient celle qui la définit comme étant un rassemblement de plusieurs méthodes et stratégies

⁵⁹ A. WISSEM et A. KOCEILA « *la gestion du risque de trésorerie au sein d'une entreprise cas de SPA ENIEM TIZI-OUZOU* » université Mouloud Mammeri. Finance d'entreprise 2022.P09

⁶⁰ A. NGOULOUBI « *La trésorerie de l'entreprise* » ; édition Harmattan; paris ;2017 ; P 5-75

de gestion des ressources financière d’une entreprise son but est d’assurer la rentabilité ainsi la sécurité de l’entreprise grâce à son suivit ainsi son analyse⁶¹

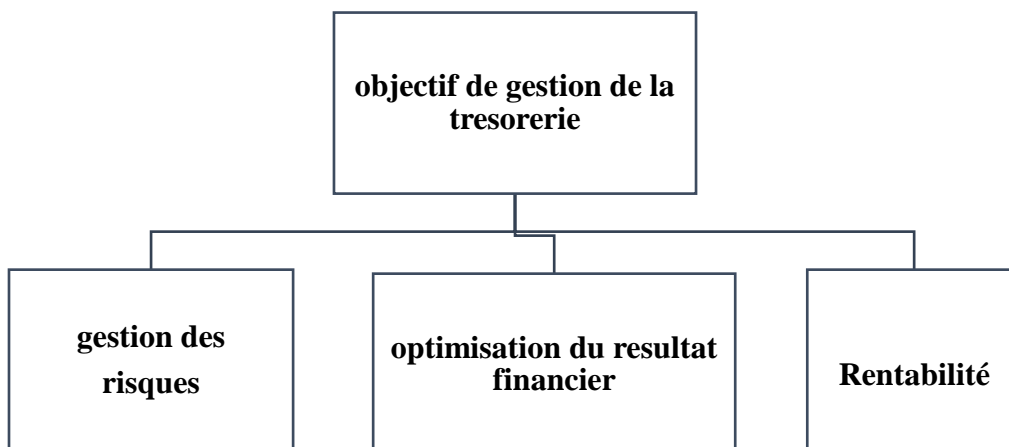
1.6.3.1 L’objectif de la gestion de trésorerie

La gestion de trésorerie vise à assurer que l’entreprise dispose de la liquidité suffisante pour couvrir ses dépenses courantes et éviter les problèmes de paiement. Les principaux objectifs de la gestion de trésorerie sont⁶² :

- Maintenir un niveau adéquat de liquidité pour faire face aux obligations de paiements à court terme
- Optimiser l’utilisation des liquidités en investissant les excédents de trésorerie de manière rentable
- Elaborer des prévisions de trésorerie précises pour anticipe les flux de trésorerie future et prendre des décisions éclairées
- Gérer les risques financiers liés à la volatilité des taux de change, taux d’intérêt et d’autres facteurs externes pouvant affecter la trésorerie ⁶³

Ainsi le schéma ci-après résume l’objectif de la gestion de trésorerie dans l’entreprise

Figure 2: Les objectifs de la gestion de trésorerie



Source : Conception personnelle

⁶¹ AGICAP « gestion de trésorerie en entreprise » S.BEYET ; 2024

⁶² Disponible sur <https://agicap.com/fr/glossaire/trésorerie> consulte le 21/06/2024 à 12 :05

⁶³ Disponible sur <https://agicap.com/fr/glossaire/trésorerie> consulté le 03/06/2024 à 11 :26

1.6.4. L'importance de la gestion de la trésorerie au sein d'une entreprise

Il Ya plusieurs années, la gestion de trésorerie n'étaient qu'une simple application consistante à calculer l'argent entrant et l'argent sortant, effectuée par un simple caissier. Aujourd'hui la gestion de la trésorerie est devenue de plus en plus importante au sein de l'entreprise, elle est devenue le centre protecteur de l'entreprise car elle détecte les risques et les analyse puis trouver une solution avant que le risque touche l'entreprise⁶⁴. Elle représente un indicateur de sante économique d'entreprise et mesure la conséquence des décisions financières et commerciales prise par cette dernière dans le but de garantir les trois préoccupations de chaque organisation⁶⁵ :

- Solvabilité : honorer les engagements à leurs échéances
- Rentabilité : bénéficier du placement des excédents de trésorerie
- Sécurité : se protéger des risques de taux de changes et des taux d'intérêt et des conditions bancaires

1.6.5. Processus de la gestion de la trésorerie

La mise en œuvre de la gestion de la trésorerie passe par trois phases essentielles qui sont la prévision, l'arbitrage et le contrôle :

1.6.5.1. La prévision

La gestion prévisionnelle est la première étape du processus. Cette étape consiste à créer un planning prévisionnel qui permet d'identifier les flux monétaires afin d'évaluer les différentes entrées et sorties, Elle permet d'identifier aussi les éventuelles difficultés auxquelles l'entreprise va être confrontée et donc de les anticiper, elle permet aussi de prévoir les risques de cessation de paiement. Donc prévoir consiste à explorer divers scénarios lesquelles correspondent le mieux à une stratégie globale murement réfléchie⁶⁶

La prévision vise à donner une capacité de réactions face aux événements inattendus et de cohérence, les prévisions de trésorerie sont élaborées à partir de l'ensemble de budget d'exploitation, d'investissement et de financement.

⁶⁴ F.TOUNSI et L.TOUNSI ; Mémoire de fin d' études en vue de l'obtention du diplôme de master en science de gestion option finance d'entreprise ; «la gestion de trésorerie et son impact sur la rentabilité de l'entreprise ENIEM DE Tizi-ouzou » ;2015-2016 ; P 34

⁶⁶ J.FORGET ; « *Gestion de la trésorerie – Optimiser la gestion financière de l'entreprise à court terme* » ; édition Economica ; PARIS ; 2001 ; p27

1.6.5.2. L'arbitrage

Cette deuxième étape consiste sur le choix de moyens de couverture ou de placement en tenant compte des risques liés à la manipulation d'argent, à savoir les risques de liquidité contrepartie de taux d'intérêt et de change elle s'appuie sur :

- Une situation de trésorerie (en valeur) a jour et fiable
- Une situation prévisionnelle à très court terme

1.6.5.3. Le contrôle

Cette dernière étape consiste à faire l'analyse des écarts résultats de la comparaison entre les prévisions, les réalisations et le contrôle des conditions bancaires grâce a des documents comptables notamment l'extrait de compte de l'échelle d'intérêt

1.6.6. Les raisons de dégradations de la gestion de trésorerie

Plusieurs causes peuvent être à l'origine des conséquences fâcheuses, pour cela il est important pour les dirigeants de l'entreprise de comprendre les raisons qui entraînent une dégradation de leur trésorerie. Les principales causes de ces dégradations sont : ⁶⁷

- **Une baisse d'activité** : Lorsque l'entreprise se trouve devant une situation de diminution de d'activité, elle doit adapter ses dépenses dans les mêmes proportions, sinon elle se trouvera en situation de surcapacité. Et donc la solution sera l'intégration des tableaux de bord des indicateurs sur les mêmes proportions ; au même temps privilégier les charges variables chaque fois que possible.
- **Une baisse de la rentabilité** : Lorsque l'entreprise se trouve face une augmentation des couts de productions, matière première ..., ce qui cause une diminution de la rentabilité de l'entreprise. La solution est d'augmenter le capital pour reconstituer les fonds propres de l'entreprise
- **L'augmentation du BFR générer par une forte augmentation de l'activité** : Lorsque le BFR de l'entreprise augmente à cause d'une augmentation des ventes. Cet argent doit financer utiliser dans le financement interne, sinon l'entreprise trouvera des difficultés pour trouver les lignes de crédit souhaiter auprès des partenaires. Ainsi la solution est d'augmenter les capitaux permanents.

⁶⁷ I.BELMOUKHTAR, M.BOUACHE , « procédures et techniques de la gestion de trésorerie dans une entreprise cas de SONALGAZ de TIZI-OUZOU » université Mouloud Mammeri TIZI-OUZOU. Finance d'entreprise 2020 p(20- 25)

2. L'évaluation de la performance de la trésorerie

Il existe plusieurs méthodes pour l'évaluation de la performance de la trésorerie, nous retiendrons l'évaluation par le bilan et par les ratios. Ces deux méthodes feront l'objet du point qui suit.

2.1 L'évaluation de la trésorerie par le bilan

L'évaluation de la trésorerie par le bilan permet à l'entreprise de déterminer ses ressources selon leur degré de liquidité,

2.1.1 La notion du bilan fonctionnel

Le bilan fonctionnel est une lecture du bilan comptable, il sert à analyser d'où vient l'argent et comment l'utiliser. Il n'est pas présenté par des actifs et passifs mais par des emplois et ressources, il retraite en masses homogène selon trois fonctions (investissement, financement et exploitation) et il permet⁶⁸ :

- De calculer la marge de sécurité financière de l'entreprise
- Détecter le risque de défaillance
- Déprécier la structure financière de l'entreprise
- Déterminer l'équilibre financier on compare les différentes masses du bilan
- Observation de degré de couverture des emplois par les ressources

2.1.2 La structure du bilan fonctionnel

Les caractéristiques du bilan fonctionnel se trouvent dans sa structure et les éléments qui le constituent. Ainsi on peut citer : Le cycle fonctionnel : emplois /ressources, les cycles d'investissement stables, le cycle de financement durables, les cycles d'exploitation : (stocks ; créances, dettes), les cycles hors exploitation (créances et dettes divers) et le cycle de trésorerie : active et passive

Puisque notre thème de recherche est consacré à la gestion de trésorerie, nous allons nous intéresser particulièrement dans le bilan présenté plus haut à la trésorerie qui est décomposée en deux parties : la trésorerie active et la trésorerie passive

- **Trésorerie active** : comprend les disponibilités de l'entreprise

⁶⁸ Z.BACHA , F.BENBARKANE ; « *la gestion de la trésorerie dans une entreprise cas de MOLINO GARNI* » université Abderrahmane mira de Bejaia ; mémoire de fin de cycle En vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences de gestion Option : Finance d'entreprise ; 2019-2020

- **Trésorerie passive** : comprend les dettes à court terme

2.1.3. La détermination de la trésorerie par les FRNG et le BFR

La trésorerie nette représente les liquidités de l'entreprise, elle est calculée par les entreprises car elle est considérée comme un élément de gestion. Pour ce faire il est utile de définir le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

2.1.3.1. Détermination du fonds de roulement

Le FR représente l'excédent de ressources durable qui financent une partie des besoins de financement du cycle d'exploitation, il constitue une marge de sécurité pour l'entreprise. Il existe deux méthodes de calcul :

A. Par le haut du bilan

$$\text{FR} = \text{capitaux permanents} - \text{valeurs immobilisées}$$

B. Par le bas du bilan

$$\text{FRNG} = \text{ressources stables} - \text{emplois stables}$$

2.1.3.2. Interprétation du fonds de roulement

Le fonds de roulement est utilisé pour financer les opérations et faire face aux obligations à court terme. Et il est considéré comme un élément d'évaluation de la performance d'entreprise, afin de l'évaluer, nous devons comparer les résultats que nous avons obtenus à partir des calculs que nous avons effectués avec ces normes.

- **Fonds de roulements positif : $\text{FR} > 0$**

Ceci signifie que l'entreprise arrive à financer l'intégralité de ces immobilisations par ces capitaux permanents, et de dégager un excédent de ressources qui lui permet de couvrir une partie de cycle d'exploitation ;

- **Fonds de roulements négatif : $\text{FR} < 0$**

Dans ce cas les capitaux permanents n'arrivent pas à financer l'intégralité des Immobilisations. Autrement dit, l'entreprise finance une partie de ces immobilisations Par des dettes à court terme (DCT), alors que les dettes à court terme sont impossibles à se transformer en liquidités. Dans ce cas la situation de l'entreprise est délicate ;

- **Fonds de roulement net nul : FR = 0**

Cela indique une harmonisation totale entre la structure des emplois et les ressources. C'est-à-dire que les actifs immobilisés sont financés seulement par les capitaux permanents, et les actifs circulants couvrent les dettes à court terme.

2.1.3.3. Détermination du besoin en fonds de roulement

Le BFR est un indicateur essentiel pour tout créateur d'entreprise. Il correspond à l'argent dont l'entreprise a besoin en permanence pour financer son exploitation.

Le BFR résulte des décalages dans le temps entre les achats, les ventes, les décaissements et les encaissements, il doit être financé, en partie par le FRNG on distingue traditionnellement deux composantes dans le BFR :

- **Le BFR d'exploitation (BFRE) :**

Il présente le besoin de financement d'un caractère continue car générer par l'activité d'exploitation, il se calcul comme suit :

$$\text{BFRE} = \text{actifs circulant exploitation} - \text{passif circulant hors d'exploitation}$$

- **Le BFR hors exploitation (BFRHE)**

Présente le besoin de financement d'un caractère discontinue car générer par l'activité hors exploitation, il se calcul comme suit :

$$\text{BFRHE} = \text{actif circulant hors exploitation} - \text{passif circulant hors exploitation}$$

Ainsi le BFR représente la somme du BFRE et du BFRHE

$$\text{BFR} = \text{BFRE} + \text{BFRHE}$$

2.1.3.4. Interprétation du BFR

Les besoins de fonds de roulement est un important indicateur qui permet d'évaluer la santé de l'entreprise. Il correspond à l'argent nécessaire pour qu'une entreprise finance son exploitation. Et Afin de vérifier la santé financière de l'entreprise, nous devons comparer les résultats que nous avons calculés avec ces normes

- **Besoin en fonds de roulements positif : $BFR > 0$**

Dans ce cas, il y a un manque de ressources cycliques vis-à-vis des besoins cycliques. Nous parlons alors d'un équilibre financier à court terme. L'activité de l'entreprise génère un besoin de financement à court terme qu'elle doit alors financer soit par son fonds de roulement soit par des dettes financières additionnelles à court terme tel que les concours bancaires courants c'est-à-dire des découverts bancaires.

- **Besoin en fonds de roulements négatif : $BFR < 0$**

Nous constatons que le passif circulant finance largement les actifs circulants. Nous parlons alors d'un déséquilibre financier à court terme. Aucun besoin financier n'est généré par l'activité, puisque le passif circulant excède les besoins de financement. L'entreprise est en situation d'excédent de financement c'est-à-dire, il existe des ressources d'exploitation non utilisées, et cet excédent de ressources va permettre d'alimenter la trésorerie de l'entreprise.

- **Besoin en fonds de roulements nul : $BFR = 0$**

Dans ce cas, le passif circulant est suffisant pour financer l'actif circulant. Nous parlons alors d'un juste équilibre à court terme. De ce fait, l'entreprise n'a aucun besoin à financer mais elle ne dispose d'aucun excédent de financement.

2.1.3.5. Détermination de la trésorerie nette

La trésorerie nette est une résultante de l'équilibre financier de l'entreprise, elle est déterminée comme suit :

$$TN = FRNG - BFR$$

2.1.3.6. Interprétation de la TN

La relation de la trésorerie permet d'apprécier les conditions de l'équilibre financier. Puisque l'état de la trésorerie résulte de la confrontation entre le Fonds de Roulement et le Besoin en Fonds de Roulement ; trois situations sont possibles.

- **Trésorerie positive : $FR > BFR$**

« Une trésorerie positive correspond à la situation dans laquelle le fonds de roulement possible Suffisamment élevé pour assurer, non seulement le financement stable du cycle

d'exploitation, Mais également une aisance de trésorerie (liquidité) qui permet de détenir des valeurs disponibles ou d'effectuer des placements auprès de partenaires financiers »⁶⁹

A la limite, cette configuration permet même, de couvrir l'ensemble des dettes financières à Court terme. Nous parlons alors d'une réelle autonomie financière à court terme.

- **Trésorerie nulle : $FR = BFR$**

La trésorerie est nulle cela signifie que l'entreprise ne dispose pas de liquidité les frais de l'entreprise sont couverts par les rentrées d'argent mais

Une telle pratique de la « trésorerie zéro » prémunit en effet l'entreprise contre les risques symétriques que constituent d'une part la stérilisation de sur-liquidité et d'autre part la dépendance à l'égard des bailleurs de fonds à court terme.

- **Trésorerie négative : $FR < BFR$**

« Une trésorerie négative signifie que le besoin en fonds de roulement ne peut être Entièrement financé par des ressources à long et moyen terme. L'entreprise est donc Dépendante des ressources financières à court terme ».⁷⁰

Cette situation de dépendance ou de tension sur la trésorerie traduit un ajustement dans lequel la liquidité ou quasi-liquidité s'avèrent insuffisantes pour permettre le remboursement des dettes financières à court terme, même si l'entreprise le souhaite. Le maintien des ressources apparaît alors comme une contrainte qui s'impose à l'entreprise et limite son autonomie Financière à court terme.

2.1.4. La détermination de la trésorerie par les ratios liés à la trésorerie

Un ratio est le rapport entre deux grandeurs, deux valeurs financières ou économiques d'une entreprise établissent la comparaison entre une situation et une norme⁷¹

Les ratios donnent une image de l'entreprise à un moment donné de sa vie. Il consiste à mieux connaître l'entreprise et à évaluer précisément afin de les exploiter correctement ainsi que ses faiblesses pour mieux y remédier.

⁶⁹ E.COHEN, "Analyse financière". Economica, Paris, 2004, p133

⁷⁰ A.BOUKHELIF ; "analyse financière" ; Houma, Alger, 2000 p48

⁷¹ A.RIVERT ; « gestion financière » ; Ellipses; Paris ; 2003.p43

Pour l'analyse de la trésorerie, on utilise les ratios : de liquidité générale, de liquidité réduite, de liquidité immédiate.

2.1.4.1. Ratio de liquidité générale

Il montre les biens de l'entreprise qu'elle peut utiliser pour faire face à ses engagements à court terme. Ce ratio doit être supérieurs à 1 on le calcule comme suit :

$$\text{Ratio de liquidité générale} = \text{actifs circulants} / \text{dettes à court terme}$$

2.1.4.2. Ratio de liquidité réduite

Il nous montre le degré de la couverture des dettes par les créances à court terme. Ce ratio doit être proche de 1, on le calcul comme suit :

$$\text{Ratio de liquidité réduite} = \text{valeurs disponibles} + \text{valeurs réalisables} / \text{dettes à court terme}$$

2.1.4.3. Ratio de liquidité immédiate

Il nous montre l'aptitude de l'entreprise à faire face à ces dettes à courts termes avec ses seules liquidités. Ce ratio doit être supérieur à 1, on le calcul comme suit :

$$\text{Ratio de liquidité immédiate} = \text{valeurs disponibles} / \text{dettes à courts termes}$$

2.1.4.4. Ratio d'endettement total

Permet d'analyser la structure du capital permanent. Ce ratio doit être inférieure a 0.5, on le calcul comme suit

$$\text{Ratio d'endettement total} = \text{total des dettes} / \text{total actif}$$

2.1.4.5. Ratio d'autofinancement

Il nous montre si l'entreprise est capable de financer ses besoins avec ces capitaux propres ou bien elle aura besoin de faire appel aux dettes à long terme. Ce ratio doit être supérieure ou égale à 0.5 (doit présenter au moins 50% des ressources), on le calcul comme suit

$$\text{Ratio d'autofinancement} = \frac{\text{capitaux propres}}{\text{total actif}}$$

Section 02 : Introduction aux lignes de crédit

Les entreprises sont continuellement dans le besoin de capitaux pour financer leurs différentes activités. Ainsi la banque est la première source de financement par excellence à laquelle elles peuvent y recourir les entreprises. Cette dernière a la capacité de couvrir aussi bien les besoins de fonctionnement que ceux d'investissement.

Selon leurs durées, les crédits peuvent être accordés à court (est inférieur à deux ans), moyen (entre deux et sept ans) ou à long terme (au-delà de sept ans, et il peut atteindre les vingt ans). On distingue alors les crédits d'exploitation destinés aux besoins de fonctionnement de l'entreprise (le bas du bilan), et les crédits d'investissement destinés au financement des biens d'équipements et/ou de réalisation (le haut du bilan).

De là, pour répondre aux déficits fréquents de trésorerie dans le cadre de son exploitation et ce en raison des décalages résultant de l'exigibilité immédiate des décaissements et de la disponibilité tardive de certains encaissements. Pour y faire face l'entreprise fait appel à un financement externe par l'intermédiaire de la banque et ce via une ligne de crédit pour un cycle qui est généralement d'une année qui peut englober différents modes de financement de l'exploitation à savoir :

- Les crédits par caisse ; qui seront présentés en deux volets :
 - Les crédits globaux : découvert, facilités de caisse...etc.
 - Les crédits spécifiques : avances sur titres, sur factures, sur marché public...etc.
- Les crédits par signatures tels que les cautions et le crédit documentaire.⁷²

⁷² YT. MERAD et C. MENSOURI ; « Les Opérations De Crédit Bancaires Cas d'un crédit d'exploitation BEA Tizi-Ouzou » ; Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales Option : Finance ; UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU ; 2014-2015 ; P7

1. Définition et caractéristiques des lignes de crédit

Afin de comprendre de pouvoir suivre l'enchaînement des idées et sur tout bien assimilé le cas pratique à travers le chapitre trois, il est nécessaire d'évoquer certaines notions de base concernant notre sujet qui porte sur les lignes de crédit.

1.1. Définition de la ligne de crédit

De façon générale, une ligne de crédit est l'autorisation de la part d'une banque d'octroyer, jusqu'à concurrence d'un montant maximum, une somme d'argent à un emprunteur sur une période de temps prédéterminée. Une ligne de crédit est donc une autorisation de tirer des fonds dans la limite d'un montant défini à l'avance pour faire face à des besoins. L'argent peut être réutilisé plusieurs fois tant que le plafond de la ligne de crédit n'est pas dépassé. A noter que la terminologie des lignes de crédit est variée et peut différer selon les institutions et les pays. Elles sont également appelées facilités de crédit, découverts autorisés, ou encore crédits renouvelables, selon le contexte et l'institution financière.⁷³

En outre, de manière plus simplifiée on dit qu'une ligne de crédit correspond à un montant de liquidités mis à disposition d'un emprunteur par un prêteur que ce dernier peut utiliser à tout moment. Autrement dit, une ligne de crédit est un accord d'emprunt à plafond entre une institution financière (généralement une banque) et un client (une entreprise). L'emprunteur peut alors accéder aux fonds de la ligne de crédit dès qu'il en a besoin, sans pouvoir toutefois dépasser le montant maximal fixé, appelé « limite de crédit ». Dans le cadre d'une ligne de crédit ouverte, il est en droit d'emprunter de nouveau à mesure que l'argent est remboursé.⁷⁴

A l'inverse d'un prêt, une société ayant recours à une ligne de crédit peut demander un certain montant, mais elle n'est pas obligée de l'utiliser dans sa totalité. Cette flexibilité est d'ailleurs l'un des avantages majeurs d'une ligne de crédit : l'emprunteur ne doit des intérêts que sur le montant qu'il prélève, et non sur la totalité de la ligne de crédit. Cela permet notamment d'ajuster le montant des remboursements selon ses besoins et en fonction de son budget ou de sa trésorerie. Une entreprise a la possibilité de rembourser la totalité du solde en une seule fois ou de se contenter d'effectuer les remboursements à échéances mensuelles.⁷⁵

⁷³ Disponible sur [https://agicap.com/fr/article/ligne-de-credit-avantages-inconvenients/#:~:text=Il%20existe%20deux%20types%20principaux,\(cr%C3%A9dit%20%C3%A0%20moyen%20terme\)](https://agicap.com/fr/article/ligne-de-credit-avantages-inconvenients/#:~:text=Il%20existe%20deux%20types%20principaux,(cr%C3%A9dit%20%C3%A0%20moyen%20terme)) Consulté le 02/06/2024 à 8 :00

⁷⁴ Idem

⁷⁵ Idem

Une ligne de crédit est toujours soumise à un accord contractuel bipartite entre le prêteur et l'emprunteur pour fixer la taille des paiements, les taux et montants d'intérêts ainsi que certaines modalités particulières. En pratique, il est possible de faire des chèques – appelés « traites » - ou d'obtenir une carte de débit exclusivement dédiée à la ligne de crédit.⁷⁶

1.2. Caractéristiques d'une ligne de crédit

On peut considérer une ligne de crédit comme une réserve d'argent accessible lors du besoin, qu'on peut comparer à une carte de crédit avec un plafond défini. Bien qu'elle puisse être utilisée par les particuliers, elle est principalement destinée aux entreprises, où elle joue le rôle d'un "crédit de trésorerie".

Ainsi comme tout prêt financier, une ligne de crédit est accordée après la signature d'un contrat qui définit quatre caractéristiques essentielles à savoir : la durée du crédit, le montant maximal, le taux d'emprunt et les modalités de remboursement. Ces derniers sont donc expliqués dans ce qui suit⁷⁷ :

1.2.1. La durée du crédit

La durée pendant laquelle le crédit peut être utilisé est spécifiée dans le contrat. Cette période peut varier selon les besoins de l'entreprise et les conditions négociées avec le prêteur.

1.2.2. Le montant maximal (plafond)

Le contrat stipule un montant maximal que l'emprunteur peut utiliser. Ce plafond est déterminé en fonction de la capacité de remboursement de l'emprunteur et des politiques du prêteur.

1.2.3. Le taux d'emprunt

Le taux d'intérêt appliqué à la ligne de crédit est également défini. Ce taux peut être fixe ou variable, en fonction des termes négociés entre les parties.

1.2.4. Les modalités de remboursement

Les modalités de remboursement incluent la fréquence des paiements, les montants minimaux de remboursement, et les conditions de renouvellement du crédit. Ces modalités peuvent être flexibles, permettant des ajustements selon les besoins de l'emprunteur. Ces

⁷⁶ Disponible sur [https://agicap.com/fr/article/ligne-de-credit-avantages-inconvenients/#:~:text=Il%20existe%20deux%20types%20principaux,\(cr%C3%A9dit%20%C3%A0%20moyen%20terme\)](https://agicap.com/fr/article/ligne-de-credit-avantages-inconvenients/#:~:text=Il%20existe%20deux%20types%20principaux,(cr%C3%A9dit%20%C3%A0%20moyen%20terme)) Consulté le 02/06/2024 à 8 :00

⁷⁷ Idem

éléments sont négociés entre le prêteur et l'emprunteur, et peuvent être renégociés régulièrement, souvent de manière annuelle, pour s'adapter aux évolutions des besoins financiers et des conditions de marché.⁷⁸

En outre, le contrat peut inclure une convention précisant d'autres modalités telles que les coûts associés, les frais divers, et les éventuelles commissions. Ces coûts supplémentaires peuvent comprendre des frais de dossier, des frais de maintenance de la ligne de crédit, et des commissions sur les montants non utilisés.⁷⁹

2. Types de lignes de crédit disponibles

Les caractéristiques d'une ligne de crédit sont un peu différentes selon que le prêt est destiné à un particulier ou à une entreprise.⁸⁰

2.1. Lignes de crédit aux particuliers

Plusieurs termes sont utilisés pour décrire une ligne de crédit pour les particuliers :

2.1.1. Crédit renouvelable

La ligne de crédit la plus courante, accessible via une carte de crédit ou un prêt personnel. Le solde peut être réutilisé tant qu'il est remboursé chaque mois, généralement avec un minimum dû.

2.1.2. Ligne de crédit sur marge de crédit

Associée à votre compte courant, elle offre un accès immédiat à des fonds jusqu'à un certain plafond, basé sur votre historique bancaire.

2.2. Lignes de crédit aux professionnels

Il existe deux types principaux de lignes de crédit : la ligne de crédit d'exploitation (crédit à court terme) et la ligne de crédit d'investissement (crédit à moyen terme).⁸¹

2.2.1. La ligne de crédit d'exploitation

Dans la majorité des cas, la ligne de crédit est utilisée afin de financer l'achat de stock, de matières premières ou de marchandises. Elle permet de disposer rapidement voire

⁷⁸ Disponible sur <https://fastercapital.com/fr/sujet/quelles-sont-les-modalit%C3%A9s-de-remboursement.html> consulté 02/06/2024 à 15 :20

⁷⁹ Idem

⁸⁰ Disponible sur <https://www.mozzeno.com/fr/blog/ligne-credit-bancaire/> consulté le 02/06/2024 à 15 :43

⁸¹ Disponible sur <https://www.mozzeno.com/fr/blog/ligne-credit-bancaire/> consulté le 02/06/2024 à 15 :43

immédiatement d’actifs parfois indispensables pour assurer la continuité de l’activité d’une entreprise.

Grâce à cette méthode, elles n’ont alors pas besoin de s’endetter davantage. Qu’importe son utilisation, la ligne de crédit d’exploitation sert à financer des besoins à court terme, jusqu’à 12 mois maximum.

2.2.2. La ligne de crédit d’investissement

Comme son nom l’indique, la ligne de crédit d’investissement est un crédit à moyen terme (de 3 à 7 ans maximum) pour financer des actifs et l’achat d’équipements dans la stratégie de développement d’une entreprise.

3. Les différences entre la ligne de crédit et le prêt

Le tableau comparatif ci-dessous met en évidence les caractéristiques essentielles qui différencient les prêts des lignes de crédit ⁸²

Tableau 13: différences entre la ligne de crédit et le prêt

Caractéristique	Prêt	Ligne de crédit
Définition	Somme d'argent empruntée avec un échéancier de remboursement fixe et un taux d'intérêt déterminé.	Fixe et défini au moment de la souscription du prêt.
Montant	Fixe et défini au moment de la souscription du prêt.	Variable, pouvant aller jusqu'au plafond de la ligne de crédit.
Durée	Déterminée à l'avance, avec un échéancier de remboursement précis.	Flexible, pouvant être utilisée sur une durée indéterminée dans la limite du contrat.
Taux d'intérêt	Fixe ou variable selon le type de prêt.	Variable, généralement calculé sur la base d'un taux d'intérêt de référence.
Remboursement	Mensualités fixes sur une durée déterminée.	Remboursement au fur et à mesure des utilisations, avec un minimum dû chaque mois
Utilisation	Financement d'un projet spécifique ou d'un besoin ponctuel.	Financement de dépenses variées, à court ou moyen terme.
Avantages	Simplicité du contrat et budget prévisible.	Flexibilité d'utilisation et accès immédiat aux fonds.

⁸² Disponible sur <https://www.mozzeno.com/fr/blog/ligne-credit-bancaire/#les-differents-types-de-lignes-de-credit> consulté le 02/06/2024 à 16 :56

Inconvénients	Moins flexible qu'une ligne de crédit.	Intérêts potentiellement plus élevés sur le solde non utilisé.
----------------------	--	--

Source : Conception personnelle

4. Les crédits composants la ligne de crédit d'exploitation

Gérer la trésorerie d'une entreprise peut s'avérer délicat. Des besoins ponctuels ou des décalages de trésorerie peuvent survenir, impactant la capacité de l'entreprise à fonctionner sereinement. C'est alors que la ligne de crédit d'exploitation répond à ce manque. Ainsi, il est important de noter que cet outil financier flexible se décline en plusieurs types de crédits, chacun adapté à des situations spécifiques.⁸³

On peut citer donc les crédits d'exploitation par caisse et des crédits d'exploitation par signature, ces deux axes eux même regroupent divers types que l'on détaille dans ce qui suit :

4.1. Crédits d'exploitation par caisse

C'est un type de financement à court terme conçu pour répondre aux besoins ponctuels de trésorerie des entreprises, ce type de financement se matérialise par un versement direct de fonds, permettant à l'entreprise de couvrir ses besoins immédiats et d'assurer la continuité de ses opérations.⁸⁴

Les crédits d'exploitation par caisse se déclinent en deux catégories principales : les crédits par caisse globaux et les crédits par caisse spécifiques.

4.1.1. Crédits d'exploitation globaux

Ces crédits sont destinés à financer globalement les actifs cycliques du bilan sans être affectés à un usage spécifique. Ils peuvent être utilisés par le débit d'un compte, et d'autre part, ils ne nécessitent aucune garantie. Dans la catégorie des crédits d'exploitation globaux, nous examinerons respectivement : la facilité de caisse, le découvert, le crédit de campagne et le crédit relais.

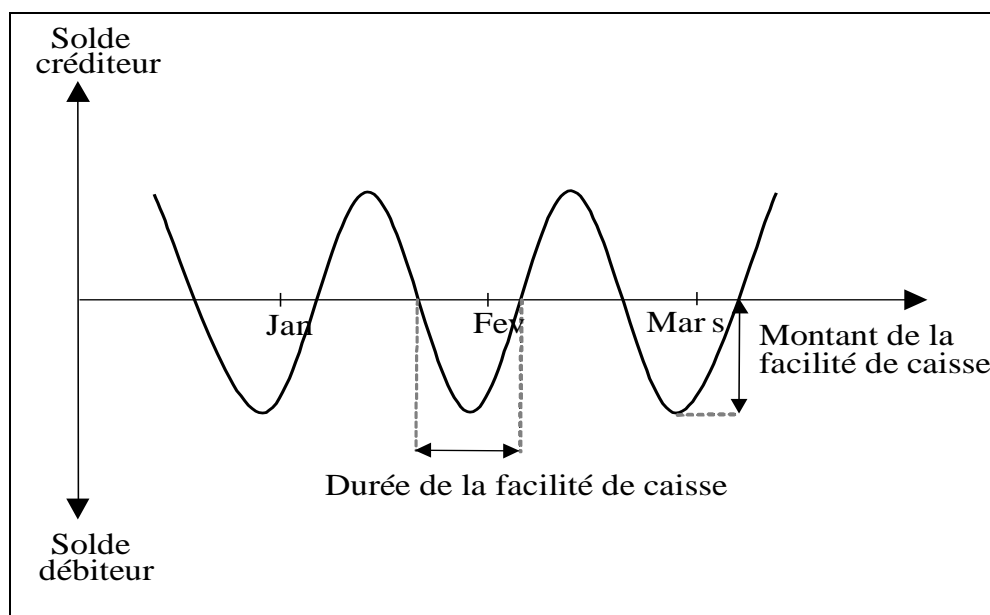
⁸³ YT. MERAD et C. MENSOURI ; « Les Opérations De Crédit Bancaires Cas d'un crédit d'exploitation BEA Tizi-Ouzou » ; Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales Option : Finance ; UMMTO 2014-2015 ; P8-P27

⁸⁴ Idem, P10

4.1.1.1. Facilité de caisse

Elle sert à compenser les écarts de courte durée entre le moment où il faut payer et celui où l'on reçoit les paiements. Cette situation se produit souvent en fin de mois, lors des échéances des fournisseurs, des paies du personnel, du règlement de la TVA, etc. Cette période courte doit rester dans un cadre mensuel. Au-delà, le remboursement de la facilité de caisse serait compromis et ce type de crédit ne serait plus approprié. L'autorisation de la facilité de caisse est basée sur le chiffre d'affaires mensuel TTC de l'entreprise. Son montant correspond généralement à 15 jours de chiffre d'affaires. Ce plafond, fixé chaque année, n'est pas constamment atteint et ne doit être utilisé que quelques jours par mois.⁸⁵

Figure 3: Evolution d'un compte courant assorti d'une facilité de caisse



Source : extrait d'un document interne de la BNA agence 632

Ce graphe illustre l'utilisation de la facilité de caisse par une entreprise sur une période de trois mois (janvier, février et mars), en montrant les fluctuations de son solde bancaire entre des positions créditeurs (solde positif) et débiteurs (solde négatif). La courbe sinusoïdale reflète les variations mensuelles du solde, indiquant les moments où les dépenses dépassent les revenus, nécessitant l'utilisation d'un crédit temporaire. La durée de la facilité de caisse est marquée par une flèche bidirectionnelle, représentant la période durant laquelle l'entreprise utilise ce crédit

⁸⁵YT. MERAD et C. MENSOURI ; op.cit., P10

pour pallier ses besoins de trésorerie, généralement sur une base mensuelle. Le montant de la facilité de caisse est indiqué par la distance verticale entre la ligne de solde zéro et le point le plus bas de la courbe, correspondant au solde débiteur maximal. Cela montre comment l'entreprise gère ses flux de trésorerie pour couvrir les écarts de courte durée entre paiements et encaissements.

En résumé, ce graphe montre comment une entreprise utilise la facilité de caisse pour gérer les variations de son solde bancaire sur une base mensuelle, en couvrant les périodes où ses dépenses excèdent ses revenus avec un crédit temporaire.

4.1.1.2. Le découvert

*« Le découvert consiste pour le banquier, à laisser le compte de son client devenir débiteur dans la limite d'un maximum qui, le plus souvent, est fixé à titre indicatif sans qu'il y'ait engagement d'assurer le concours pendant une période déterminée. Le découvert prolonge en quelque sorte le service caisse rendu par le banquier et a pour objet de compléter un fonds de roulement ».*⁸⁶

Le découvert peut prendre deux formes :

A. Découvert non mobilisable

Ce type de découvert permet au client d'avoir un solde négatif jusqu'à une limite prédéfinie. Cependant, il ne permet pas le réescompte, nécessitant une vigilance accrue.⁸⁷

B. Découvert mobilisable

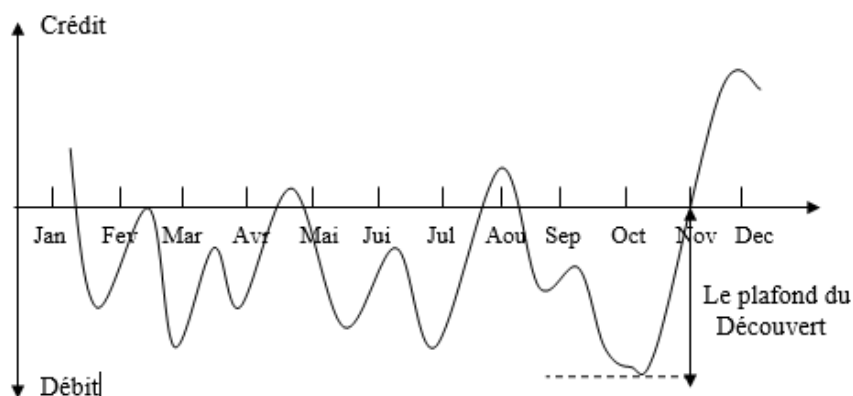
Dans ce cas, le compte du client est crédité du montant accordé, et les intérêts sont calculés sur cette somme pendant toute la durée du crédit. Il se présente sous forme de billets à ordre de 90 jours, souscrits par le client au bénéfice de la banque, qui peut alors recourir au réescompte auprès de la Banque d'Algérie.⁸⁸

⁸⁶ BRANGER J. « *Traité d'économie bancaire, Presse* » Universitaires de France, Paris,

⁸⁷ YT. MERAD et C. MENSOURI ; Op.cit., P11

⁸⁸ Idem

Figure 4: Evolution d'un compte courant assorti d'un découvert



Source : extrait d'un document interne de la BNA agence 632

Ce graphe illustre l'évolution mensuelle d'un compte courant avec découvert sur une année. La courbe fluctue entre des soldes créditeurs (positifs) et débiteurs (négatifs), indiquant les périodes où l'entreprise utilise le découvert pour couvrir ses besoins de trésorerie. La ligne pointillée représente le plafond du découvert, la limite maximale autorisée. De janvier à octobre, les variations du solde restent dans les limites autorisées, avec des périodes d'excédent et d'utilisation du découvert. En novembre, le solde atteint presque le plafond du découvert avant de revenir en excédent en décembre. Cela montre comment l'entreprise gère ses flux de trésorerie tout en respectant le plafond du découvert.

En résumé, ce graphe illustre comment un compte courant assorti d'un découvert évolue au cours de l'année, montrant les moments où le compte est en excédent et ceux où il utilise le découvert, tout en respectant le plafond autorisé.

4.1.1.3. Le Crédit de campagne

« Le crédit de campagne est accordée dans le cas où sont saisonniers soit le cycle de fabrication, soit le cycle de vente de l'entreprise, soit les deux successivement »⁸⁹.

Pour déterminer le montant du plafond d'un crédit de campagne et sa durée, le banquier examine le plan de financement de la campagne de l'entreprise. Le plafond de l'autorisation est équivalent au pic négatif des cumuls des soldes de trésorerie. Quant à la durée d'utilisation de ce crédit, elle s'étale sur plusieurs mois, en fonction de la longueur de la campagne.

⁸⁹F.BOUYAKOUB, Op. Cité page 235.

4.1.1.4. Le Crédit relais

Lié à une opération bien déterminée hors exploitation, le crédit relais est destiné à permettre à l'entreprise d'anticiper sur une rentrée de fonds certaine et définie. Cette rentrée peut provenir de la cession d'un bien, d'une opération financière...etc.⁹⁰

4.1.2. Crédits d'exploitation spécifiques

Ces crédits sont conçus pour financer un poste spécifique de l'actif circulant d'une entreprise. Contrairement aux crédits de caisse globaux, ils sont accompagnés de garanties, qui varient en fonction du type de crédit demandé. Les principaux crédits spécifiques comprennent : Crédits pour le financement des stocks ; Crédits pour la mobilisation des créances ; Crédits pour le financement des marchés publics.

4.1.2.1. Crédit de financement de stock

Ce type de crédit permet aux entreprises d'obtenir les fonds nécessaires pour acheter leur stock sans avoir à déboursier immédiatement la totalité du coût. Ils remboursent généralement le prêt une fois qu'ils ont vendu les marchandises et généré des revenus. Il peut en effet inclure différentes formes de financement liées aux stocks et aux inventaires, y compris les avances sur marchandises et l'escompte du warrant.⁹¹

A. Avances sur marchandises

*« L'avance sur marchandise consiste à financer un stock et à appréhender, en contrepartie de ce financement, des marchandises qui sont remises en gage au créancier ».*⁹²

Ces marchandises doivent être affectées en gage soit dans les locaux de l'entreprise ou dans des locaux appartenant à des tiers (dépositaire ou magasin général).

B. Escompte du warrant

Le crédit de financement de stock prend différentes formes, notamment les avances sur marchandises. Une de ces variantes implique le stockage des marchandises dans un magasin général. En échange de ces marchandises, le magasin général délivre des récépissés-warrants, des documents divisés en deux parties : le récépissé (qui certifie la propriété des marchandises au porteur) ; le warrant (qui atteste du droit de gage sur les marchandises au porteur).

⁹⁰ YT. MERAD et C. MENSOURI ; Op.cit; P13

⁹¹ Idem

⁹² BENHALIMA A. « *Pratiques des techniques bancaires-Référence à l'Algérie* », Dahleb, Alger 1997

4.1.2.2. Crédit de mobilisation des créances

Un type de financement utilisé par les entreprises pour convertir leurs créances commerciales en liquidités immédiates. Les créances commerciales font référence aux montants dus à une entreprise par ses clients pour des biens ou des services fournis, mais qui n'ont pas encore été payés.⁹³

Il est précisé qu'il englobe plusieurs formes de financement liées aux créances commerciales, notamment : l'escompte commercial, les avances sur factures, les avances sur titres, l'affacturage, les avances sur délégations de marché.

A. Escompte commercial

« L'escompte est l'opération qui consiste pour le banquier à racheter à une entreprise les effets de commerce dont elle est porteuse (bénéficiaire final) avant l'échéance, et ce moyennant le paiement d'agios, le cédant restant garant du paiement.»⁹⁴

L'escompte assure à l'entreprise la liquidité de ses créances, de plus que son coût est inférieur au coût du découvert en raison du risque moins élevé qu'il fait courir au banquier.

B. Avances sur factures

Les avances sur facture sont des crédits à court terme octroyés lorsque l'entreprise dispose de factures pour des services déjà facturés, dans le cadre de contrats de travaux, de fournisseurs ou de prestations de services avec les administrations publiques. Le principe de ce crédit est que l'entreprise cède ses créances commerciales (factures) à un établissement financier (la banque) en échange d'une avance en liquidités immédiate.⁹⁵

C. Avances sur titres

L'avance sur titres est un type de crédit par caisse qui permet aux détenteurs de titres de placement (bons de caisse) ou de titres de négociation (actions, obligations) d'obtenir des fonds rapidement. Ce financement est accordé pour une durée inférieure à celle de la maturité des titres et dans la limite de 90 % de leur valeur marchande.⁹⁶

⁹³ YT. MERAD et C. MENSOURI ; Op.cit. ; P14

⁹⁴ L.BERNET – ROLLANDE, op.cit.

⁹⁵ Disponible sur <https://www.cegid.com/fr/blog/avance-sur-facture-outil-pour-se-faire-payer/> consulté le 22/06/2024 à 16 :29

⁹⁶ YT. MERAD et C. MENSOURI ; Op.cit. ;P15

D. L'affacturage

« L'affacturage est une opération ou technique de gestion financière : un établissement de crédit spécialisé (le factor ou affactureur) prend en charge le recouvrement des créances d'une entreprise dans le cadre d'un contrat en supportant, de manière optionnelle, les pertes éventuelles sur les débiteurs insolvables. »⁹⁷

E. Avance sur délégation de marches

« Le marché public est un contrat passé écrit dans des conditions prévues au code des marchés, par l'Etat, les collectivités, les entreprises et offices public, en vue de la réalisation de travaux, de fournitures ou de services ».⁹⁸

4.2. Crédits d'exploitation par signature

Un crédit par signature se définit comme « un engagement donné par une banque sous forme d'une caution ou d'un aval, de payer pour le compte d'un débiteur si celui-ci s'avérait défaillants »⁹⁹

Les principaux engagements par signatures sont : l'aval ; l'acceptation ; le cautionnement.

4.2.1. L'aval

« L'aval est l'engagement par lequel un tiers se porte garant du paiement d'un effet, l'avaliste est tenu de la même manière que celui dont il s'est porté garant »¹⁰⁰

4.2.2. L'acceptation

« Le banquier peut accepter un effet de commerce tiré par son client en s'engageant de ce fait à payer à l'échéance »¹⁰¹

Elle représente l'engagement de la banque à honorer le paiement d'un effet à échéance. L'accepteur devient le principal obligé vis-à-vis du créancier ce qui fait la différence entre l'acceptation et l'aval.

⁹⁷ Disponible sur <https://www.banque-france.fr/system/files/2024-04/823415%20Fiche-422.pdf> consulté le 05/06/2024 à 17 :00

⁹⁸ Y.CHERIF documents de technique bancaire BSB 2009

⁹⁹ Document interne à la BNA

¹⁰⁰ F.BOUYAKOUB, Op.cité,

¹⁰¹ L.BERNET-ROLLANDE, Op.cité, page 231.

4.2.3. Le cautionnement bancaire

D'après l'article 644 et 673 du code civil : « *le cautionnement est un contrat par lequel une personne (la caution) garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant, envers le créancier, à satisfaire à cette obligation, si le débiteur (cautionné) n'y satisfait pas lui-même* ».

Les cautions accordées par les banques peuvent être divisés en trois : Cautions fiscales ; Cautions douanières ; Cautions de marchés.

4.2.3.1. Cautions fiscales

Elles permettent de reporter le paiement de ces dettes suite aux difficultés financières rencontrées liées à la TVA ou à des impôts contestés. Ainsi l'obligation cautionnée de la TVA permet aux entreprises de différer le règlement de la TVA jusqu'à quatre mois. Pour bénéficier de ce report, l'entreprise doit fournir une caution bancaire à l'administration fiscale.¹⁰²

En cas de contestation d'une imposition, l'entreprise peut demander à l'administration fiscale l'autorisation de différer les versements. Cette autorisation est conditionnée à la fourniture d'une caution bancaire.

4.2.3.2. Cautions douanières

C'est un mécanisme par lequel les importateurs fournissent des garanties financières, souvent sous forme de caution bancaire, pour différer le paiement des droits de douane, assurer le dédouanement des marchandises ou régler des litiges avec les autorités douanières. A citer les différentes formes de cautions douanières, chacune correspondant à une situation spécifique dans le processus d'importation ou d'exportation des marchandises.

A. Obligations cautionnées douanières

Cette option permet à l'importateur de différer le règlement des droits de douane sur une marchandise importée, habituellement exigible dans un délai de 15 ou 30 jours. En pratique, cette obligation se matérialise sous la forme d'un billet à ordre émis par la Direction des Douanes et avalisé par la banque.¹⁰³

¹⁰² YT. MERAD et C. MENSOURI Op.cit. ; P17

¹⁰³ Idem

B. Soumissions à l'enlèvement

Les autorités douanières peuvent autoriser les importateurs à prendre possession de leurs marchandises après vérification, avant la liquidation et le paiement des droits de douane. En échange, les importateurs doivent fournir une caution bancaire appelée "caution d'enlèvement", garantissant le paiement des droits.¹⁰⁴

C. Caution d'admission temporaire

Cette forme de caution permet aux entreprises d'éviter de déboursier les droits de douane, car la marchandise importée est destinée à être réexportée ultérieurement. Elle est généralement demandée par les entreprises importatrices d'équipements pour des travaux et qui prévoient de les réexporter par la suite.¹⁰⁵

D. Caution d'entrepôt fictif

Cette caution est requise lorsque la marchandise, non encore dédouanée, est destinée à être stockée dans des "entrepôts fictifs" non gérés par les douanes, souvent détenus par des particuliers.¹⁰⁶

E. Soumission contentieuse

Cette caution est délivrée à un client en litige avec les services douaniers suite à une déclaration erronée sur des marchandises importées. Le client s'engage à accepter la décision de l'administration en cas de litige.¹⁰⁷

4.2.3.3. Cautions de marchés

Les cautions de marché sont des garanties financières fournies par les entreprises à leurs clients ou à l'administration dans le cadre de contrats ou d'adjudications de marchés publics, assurant ainsi l'exécution satisfaisante des obligations contractuelles. On distingue : la caution d'adjudication, de bonne exécution, de restitution d'acompte et de retenue de garantie. C'est ce qui est expliqué dans ce qui suit .

A. Caution d'adjudication

Cette caution permet à une entreprise de participer à une adjudication de marché. Si l'entreprise remporte le marché, cela peut conduire à d'autres types de cautions, comme la

¹⁰⁴ YT. MERAD et C. MENSOURI Op.cit. ; P 18

¹⁰⁵ Idem

¹⁰⁶ Idem

¹⁰⁷ Idem

caution de bonne exécution. La banque, lorsqu'elle reçoit une demande de caution d'adjudication, évalue la solvabilité de l'entreprise et sa capacité à réaliser le marché.¹⁰⁸

B. Caution de bonne exécution

Cette caution garantit l'exécution satisfaisante du marché et permet à l'administration de recouvrer les sommes dues en cas de défaut ou de malversations.

C. Caution de restitution d'acompte

Cette caution autorise l'entreprise à recevoir des acomptes conformément aux termes du marché.

D. Caution de retenue de garantie

Dans la plupart des contrats, une partie du montant total est retenue jusqu'à la réception finale des travaux. Pour éviter d'impacter sa trésorerie, l'entreprise demande à sa banque de se porter caution pour ce montant, avec une durée d'engagement généralement limitée à un an si elle n'est pas spécifiée dans le contrat.¹⁰⁹

4.2.3.4. Crédit documentaire

Le crédit documentaire représente un engagement contractuel servant à la fois de moyen de paiement sécurisé et d'instrument de crédit dans les transactions internationales.¹¹⁰

« Le crédit documentaire est l'opération par laquelle une banque à la demande de son client importateur, et conformément à ses instructions, s'engage par l'intermédiaire d'une banque correspondante, en faveur de l'exportateur ; d'opérer par paiement, par acceptation ou négociation, le règlement des documents constatant l'expédition de la marchandise effectuée dans les conditions stipulées par l'importateur dans sa demande d'ouverture du crédit documentaire »¹¹¹

¹⁰⁸ YT. MERAD et C. MENSOURI ; Op.cit. ; P17

¹⁰⁹ Idem

¹¹⁰ Idem

¹¹¹ N.BIRECHE cours de commerce extérieur BSB 2009

Conclusion :

Ce chapitre a exploré les concepts fondamentaux de la gestion de la trésorerie et des lignes de crédit. La première section a mis en lumière le rôle crucial de la trésorerie dans la santé financière d'une entreprise, soulignant la nécessité d'une gestion efficace et proactive. La compréhension des outils et des techniques de gestion de trésorerie s'avère essentielle pour assurer la stabilité financière et la continuité des opérations. La deuxième section a été consacrée à la présentation des lignes de crédit, en mettant en avant leurs différentes formes et leurs composantes.

En conclusion, la gestion de la trésorerie et les lignes de crédit constituent des éléments clés de la stratégie financière d'une entreprise. La maîtrise de ces concepts et la mise en œuvre de pratiques adéquates permettent à l'entreprise de naviguer efficacement dans un environnement économique en constante évolution et d'atteindre ses objectifs de croissance et de développement. Ainsi à travers le dernier chapitre nous étudierons plus en détail un cas concret de l'utilisation d'une ligne de crédit d'exploitation au sein de la société nationale de véhicule industrielle de Rouïba (SNVI).

Chapitre III :
Etablissement et gestion
des lignes de crédit au sein
de la SNVI

Introduction

Un chapitre pratique est crucial pour démontrer la pertinence et l'application des connaissances académiques dans un contexte professionnel. Ainsi pour mettre en évidence les éléments développés dans les deux chapitres précédents, une illustration de cas pratique s'avère plus que nécessaire. Pour cela, nous avons choisi d'étudier au sein de la SNVI le processus d'octroi d'une ligne de crédit au sein de la BNA en vue de financer sa trésorerie pour mener à bien son cycle d'exploitation. Ce chapitre se subdivise donc en deux sections, la première qui présentera l'établissement d'accueil au sein duquel nous avons effectué notre stage. La deuxième retracera les étapes de la demande, l'ouverture, l'utilisation à la clôture de la ligne de crédit ainsi que l'analyse nécessaire qui nous permettra de répondre à notre problématique citée en introduction générale.

Section 01 : Présentation de la société nationale de véhicule industrielle de Rouiba

Dans le cadre de notre recherche nous avons eu la possibilité d'effectuer notre étude de cas au sein de deux établissements et ainsi de cerner notre sujet du côté de chaque partie prenante, côté entreprise au sein de la SNVI filiale EDIV-VIR et côté bancaire au sein de la BNA agence AP ROUIBA 641 qui est partenaire de la SNVI.

1. Présentation de la société nationale de véhicule industrielle de Rouiba

L'Entreprise Nationale des Véhicules Industriels (SNVI), Entreprise Publique Economique constituée en société par actions depuis mai 1995, produit et commercialise des véhicules industriels

L'Entreprise nationale de véhicules industriels (SNVI) a pour vocation la conception, la fabrication, la commercialisation et le soutien après-vente d'une importante gamme de produits. Au capital social de 2.200.000.000 DA, détenu en totalité par l'Etat algérien, la SNVI construit des camions et camions-tracteurs, autocars, des autobus, des équipements de carrosserie industrielle et des équipements ferroviaires.¹¹²

1.1. Historique de la société nationale de véhicule industrielle de Rouiba

Les différentes transitions connues par la société à l'échelle chronologique peuvent être retracer comme suit :

De 1957 à 1966 :

¹¹²Disponible sur <http://snvigroupe.dz/pagesweb/pgentreprise.php> consulté 04/06/2024 à 21:15

Implantation de la société française BERLIET sur le territoire Algérien par la construction en juin 1957 d'une usine de montage de véhicules "poids lourds" à 30 km à l'est d'Alger, plus exactement à Rouïba.

De 1967 à 1980 :

En 09.10.1967, fut créée la SONACOME (Société Nationale de Construction Mécanique) sous l'ordonnance 67.150. Le schéma d'organisation adopté pour la SO.NA.CO.ME regroupant en son sein dix (10) entreprises autonomes pour promouvoir et développer les industries mécaniques en Algérie. 51 Chapitre III ETUDE DE CAS SNVI-DRVI SIDI MOUSSA Figure III.2 - Gamme SONACOME

De 1981 à 1994 :

La S.N.V.I (Entreprise Nationale de Véhicules Industriels) devient une entreprise publique socialiste (EPS) en 12/12/1981 par le décret présidentiel N°81/342. Cette dernière-née à l'issue de la restructuration de la SO.NA.CO.ME et le décret de sa création lui consacra un statut d'entreprise socialiste à caractère économique régit par les principes directifs de la Gestion Socialiste des Entreprises (G.S.E).

De 1995 à 2011 :

Le mois de Mai 1995, la S.N.V.I a changé de statut juridique pour devenir une Entreprise Publique économique régie par le droit

De 2011 à Janvier 2015 :

Le mois d'Octobre 2011, la S.N.V.I a changé de statut juridique pour devenir un Groupe Industriel composé d'une Société Mère et de quatre filiales.

Depuis Février 2015 à ce jour :

Suite à la réorganisation du Secteur Public Marchand de l'Etat en date du 23 Février 2015, l'EPE FERROVIAL et toutes ses participations a été rattachée au Groupe SNVI comme 5ème Filiale.¹¹³

Ainsi, le Groupe SNVI est constitué de cinq (05) Filiales de production :

¹¹³ Disponible sur <file:///C:/Users/Mon%20PC/Downloads/503534190-7-chapitre3.pdf> consulté le 04/06/2024 à 21:25

- Filiale Fonderie de Rouïba (FR).
- Filiale Véhicules Industriels de Rouïba (VIR).
- Filiale Carrosseries Industrielles de Rouïba (CIR).
- Filiale Carrosseries Industrielles de Tiaret (CIT).
- Filiale Constructions de Matériels et Equipements Ferroviaires « FERROVIAL » d'Annaba.

Et d'une Société mère composée de :

- Directions Centrales et direction Centrale Commerciale et son réseau.
- Division Rénovation Véhicules Industriels (DRVI) à Sidi-Moussa.¹¹⁴

1.2. Objectifs de la SNVI

Le SNVI a pour objectif¹¹⁵ de :

- Maximiser la production afin de répondre aux besoins en véhicules industriels, en acquérant rapidement une gamme de technologies avec un taux d'intégration élevé et une large variété de produits, tout en utilisant des techniques performantes et adaptées.
- Par ailleurs, pour combler l'écart entre la production et la demande, le SNVI se consacre à la commercialisation des véhicules industriels fabriqués localement, à la garantie de la disponibilité des pièces de rechange pour la gamme SNVI, ainsi qu'à l'offre d'un service après-vente de qualité.
- Enfin, afin de minimiser le coût des produits et des services tout en assurant la rentabilité, le SNVI cherche à réduire le coût de revient et à financer prioritairement le développement de l'entreprise grâce à la commercialisation.

1.3. Organigramme de la SNVI

L'organigramme de la SNVI reflète une structure bien définie et segmentée, avec une forte focalisation sur la gestion administrative, financière, technique, et commerciale pour répondre aux besoins et objectifs stratégiques de l'entreprise. Il représente donc :

1.3.1 Structure Hiérarchique

- La **Direction Générale** est au sommet, supervisant l'ensemble des opérations du groupe.

¹¹⁴ Disponible sur <http://snvigroupe.dz/pagesweb/entreprise/pghistorique.php> consulté le 04/06/2024 à 21:00

¹¹⁵ Disponible sur <http://snvigroupe.dz/pagesweb/pgentreprise.php> consulté le 04/06/2024 à 22:00

- Elle est assistée par des postes clés comme l'Assistant sécurité et l'Assistant chargé de la communication, qui rapportent directement à la Direction Générale.

1.3.2. Divisions Centrales

Plusieurs directions centrales spécialisées sont présentes, indiquant une répartition fonctionnelle des responsabilités :

- Administration générale
- Finances
- Gestion portefeuille / Partenariat
- Audit et contrôle de gestion
- Commerciale

1.3.3. Rôle des Supports Techniques

Le Responsable système d'information et la Cellule de suivi gestion, plan de développement sont essentiels pour le soutien technique et le suivi des projets de développement.

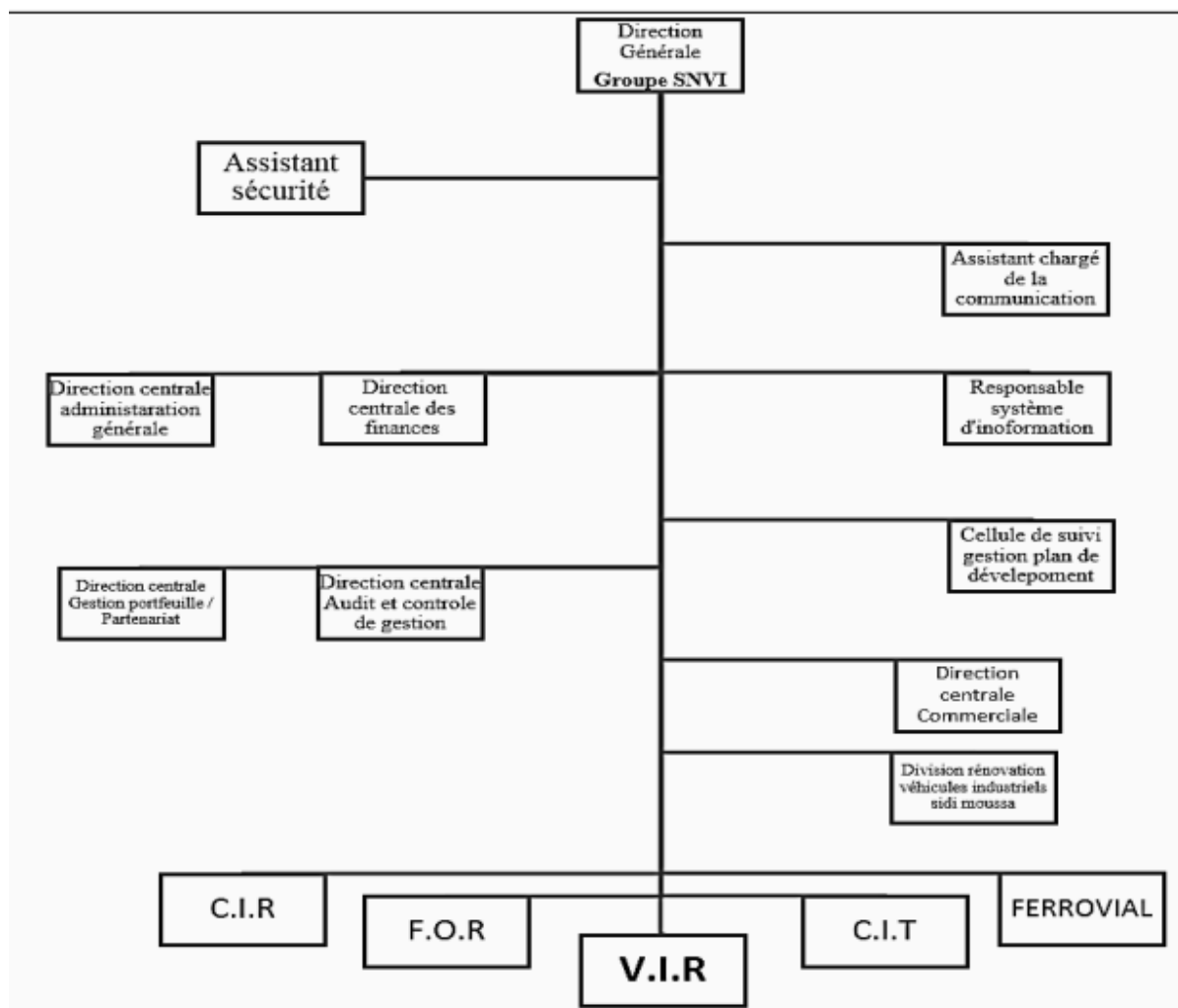
1.3.4. Activités Commerciales et Techniques :

La Direction centrale Commerciale et la Division rénovation véhicules industriels Sidi Moussa démontrent l'importance accordée aux activités commerciales et à la maintenance technique.

1.3.5. Unité Opérationnelle

Les entités comme C.I.R, F.O.R, V.I.R, C.I.T, et FERROVIAL semblent représenter des divisions ou des filiales spécifiques, probablement axées sur différents segments ou marchés géographiques de l'industrie des véhicules industriels.

Figure 5: Organigramme de la SNVI



Source : Document interne de la SNVI

Etant donné la division, notre stage a été effectué au sein de la filiale VIUR dont la transcription correcte est EDIV-EPIC-EPE-VIUR, il est donc nécessaire de présenter cette dernière.

2. Naissance de VIUR

L'industrie militaire est devenue, aujourd'hui, un modèle et une partie indissociable de la stratégie nationale globale de l'économie algérienne, grâce au niveau supérieur atteint par les établissements et les unités d'industrie et de production, qui confirment la contribution de la fabrication militaire au développement et à l'enrichissement de l'économie nationale.

C'est pourquoi la dernière résolution de conseil de participation de l'état CPE N°01 /170/20/04/2021 portant sur le transfert du GROUPE SNVI au secteur économique de

L'ANP, a vu le jour concrétisant ainsi la nouvelle reconfiguration de l'actionnariat public dans la plate-forme mécanique et dans les sociétés mixtes en partenariat avec les EPIC du ministère de la défense nationale en officialisant la démarche préconisée par le ministère de l'industrie et celui de la défense pour mettre en place une nouvelle société (plateforme mécanique) qui sera détenue à 100 % par L'EPIC Groupement à la Promotion de l'industrie Mécanique **GPIM/ DFM/MDN** et qui aura pour mission de développer l'intégration industrielle nationale de secteur de la mécanique privé et public , civil et militaire et qui regroupe les activités suivantes¹¹⁶ :

- Fonderie, forge, fabrication mécanique, tôlerie emboutissage de groupe SNVI
- Fabrication mécanique de l'EPE- GERMAN/ Groupe AGM (hors activité chariot élévateur E/C de transfert à SOMATEL-ENMTP).
- Production de moteurs de l'EPE –EMO/Groupe AGM
- Fonderies de l'unité de Tiaret de L'EPE FONDAL / Groupe IMETAL.

Il a été également procédé au transfert du reste du groupe SNVI, qui sera détenu par l'entreprise du développement des industries des véhicules EDIV ainsi que les activités suivantes :

- Production de véhicules industriels (camions et bus) de l'EPE VIR Véhicules industriels Rouïba du Groupe SNVI Rouïba qui sera sous une nouvelle dénomination VIUR (Véhicules industriels et utilitaires Rouïba).
- Production de carrosseries industrielles Rouïba de L'EPE –Carrosserie industrielles Rouïba CIR du Groupe SNVI
- Production de carrosseries portées et tractées de L'EPE carrosseries industrielles de Tiaret CIT du Groupe SNVI
- Rénovation et réparation des véhicules camions et bus de l'EPE –Rénovation des véhicules industriels ERVI du Groupe SNVI
- Commercialisation et service après-vente des véhicules industriels Rouïba de la Direction centrale commerciale –DCC- du groupe SNVI et ses Unités.

¹¹⁶ Document interne du VIUR

La (VIUR) aura ainsi, pour vocation la conception, la fabrication, la commercialisation et le soutien après-vente d'une importante gamme de produit. Détenue en totalité par l'état Algérien.¹¹⁷

2.1. Présentation du VIR

Forme Juridique : société par actions avec conseil d'administration ; Dénomination Sociale : Spa Véhicules Industriels de Rouiba « VIR ». ; Capital Social : Vingt (20) milliards de Dinars Algériens en apport numéraire réparti en 200 000 actions de 100 000,00 DZD chacune, détenue à 100% par le Groupe SNVI « Entreprise Nationale des Véhicules Industriels ». Début d'Activité Commerciale : l'activité de la Filiale VIR a débuté à compter du 01/11/2011 Suite à la résolution n° 03 du PV de l'AGEX du 19/09/2011.¹¹⁸

La Filiale VIR s'étend sur une superficie totale de 621 473 m² dont 166 746 m² couverts, et possède six (06) centres de production principaux : forges, mécanique, tôlerie emboutissage, montage camions, montage autobus et polyester.

2.2. Missions et objectifs VIUR

Les missions principales de la société EDIV /VIUR :

- Élaborer et mettre en œuvre la politique financière.
- Définir la politique de rémunération et le développement des ressources humaines du Groupe.
- Assurer la continuité des activités commerciales actuelles, y compris la commercialisation des véhicules industriels neufs, les activités de transport, de dédouanement et de transit, ainsi que la formation spécialisée dispensée au centre situé sur le site de Rouïba.

Les objectifs principaux de la société EDIV /VIUR :

- Satisfaire les besoins nationaux en véhicules industriels en maximisant la production et en acquérant rapidement des technologies de pointe.

¹¹⁷ Document interne de la filiale VIIUR

¹¹⁸ Disponible sur <http://snvigroupe.dz/pagesweb/entreprise/filialesnvi.php> consulté le 04/06/2024 consulté le 5/06/2024 à 22:30

- Combler l'écart entre la production et la demande en commercialisant les véhicules industriels fabriqués localement et en assurant la disponibilité des pièces de rechange.
- Minimiser le prix des produits et des services tout en garantissant la rentabilité en réduisant le coût de revient et en finançant partiellement le développement de l'entreprise par la commercialisation.
- Assurer une formation massive des personnels pour soutenir les activités de l'entreprise.
- Contribuer au progrès économique et social en assurant une importation industrielle et commerciale sur l'ensemble du territoire et en garantissant la disponibilité des produits à un prix uniforme.

2.4. Organigramme du VIUR

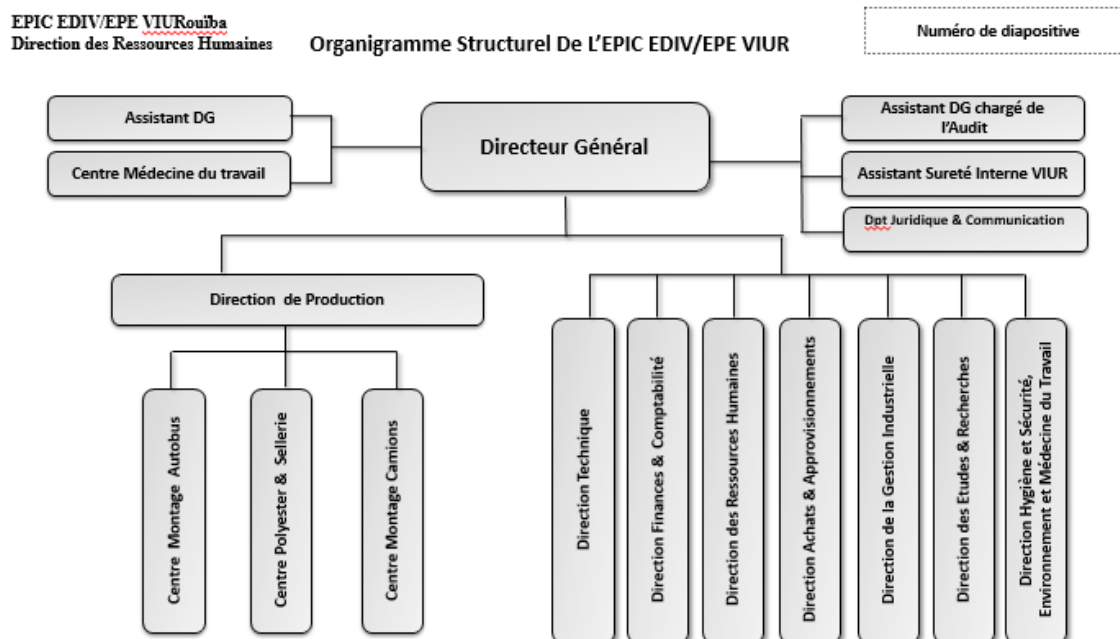
Au sommet de la hiérarchie se trouve le Directeur Général, qui joue un rôle centralisé dans la gestion de l'entreprise. Il est soutenu par plusieurs assistants, dont un Assistant DG, un Assistant DG chargé de l'Audit, et un Assistant Sûreté Interne VIUR. Les fonctions de support essentielles sont également bien représentées. Le Centre Médecine du travail, directement rattaché à la Direction Générale, souligne l'importance de la santé et du bien-être des employés. De plus, le Département Juridique & Communication, également sous la supervision directe du Directeur Général, s'occupe de la gestion des aspects légaux et de la communication interne et externe.¹¹⁹

La Direction de Production occupe une place importante dans l'organigramme, avec des subdivisions spécialisées telles que le Centre Montage Autobus, le Centre Polyester & Sellerie, et le Centre Montage Camions. Chaque centre se concentre sur des aspects spécifiques de la production. En parallèle, plusieurs directions fonctionnelles sont identifiées, chacune ayant des responsabilités distinctes. La Direction Technique, la Direction Finances & Comptabilité, et la Direction des Ressources Humaines, entre autres, illustrent une répartition claire des responsabilités. Ces directions permettent une gestion optimale des ressources et des opérations, soutenant les objectifs stratégiques de l'entreprise. Notamment, la Direction des Études & Recherches et la Direction Hygiène & Sécurité, Environnement et Médecine du Travail indiquent une attention particulière à l'innovation, à la sécurité et au bien-être, ainsi qu'à la durabilité environnementale.¹²⁰

¹¹⁹ Document interne de la SNVI

¹²⁰ Document interne de la SNVI

Figure 6: Organigramme du VIUR



Source : Document interne du VIUR

Section 02 : Étude de cas de la gestion d’une ligne de crédit au sein de la SNVI

Cette section retracera les différentes étapes nécessaires à l’octroi d’une ligne de crédit par la SNVI au sein de la BNA allant de l’expression du besoin, la demande d’ouverture, l’accord, l’utilisation a son échéance ; et par la suite une analyse des états financiers de l’entreprise sur trois années 2017, 2018 et 2019 afin d’étudier et d’apporter une réponse à notre problématique posé en introduction générale et de mieux comprendre si l’usage de ligne de crédit est avantageuse ou pas pour l’entreprise.

1.Processus d’octroi de ligne de crédit

Comme expliqué dans les sections du chapitre précédent, les lignes de crédits sont un engagement de prêt qui englobe plusieurs types de crédit. Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes concentrés sur les crédits d’exploitation qu’englobe la ligne de crédit d’exploitation. L’octroi de cette ligne de crédit passe par plusieurs étapes. Ainsi suite à nos

entretiens avec différents responsables et chefs de services de l'entreprise, nous sommes parvenus à les retracer à travers ce qui suit.

Le but de la centralisation était le contrôle, pour éviter toute corruption (choisir le fournisseur sur des critères et des préférences personnelles -l'entente-, les trafics, les peaux de vin, les magouilles et les détournements -des factures gonflées pour en tirer profit-) ainsi la centralisation est venue comme régulation à tout ça en instaurant des exigences et des conformités à suivre impérativement. Ainsi le contrôle commence dès la première commission (l'appel d'offre) jusqu'à la dernière, en leur demandant tous les PV pour pouvoir leur accorder l'accord visa DG. A noter que l'on distingue quatre : CMI (commission unité de marche/filiale), CEL (commission unité entreprise), COP (commission ouverture des plis), CEP (commission évaluation des prix).

Le processus débute à la Direction Générale de l'Infrastructure et de la Logistique (DGIN), qui établit le programme annuel des camions à produire. Ensuite, les centres de services expriment leurs besoins, traduits ensuite en demandes d'achat par le Service des Achats. Le groupe entre en jeu avec la réception d'un courrier du PDG de la filiale, nécessitant un accord pour la conformité du dossier afin d'obtenir le "visa DG accord engagement" de la direction générale pour que la demande soit traitée par la banque, chaque dossier étant une demande distincte. Nous présenterons cela plus en détail dans ce qui suit

1.1. L'expression du besoin

Toute entreprise se doit à la fin de chaque exercice d'effectuer une analyse sur son activité annuelle afin d'avoir son état d'avancement, ses objectifs atteints ou pas et même de préparer les prévisions de l'exercice à venir. Ainsi c'est à ce moment que peuvent être constatés les besoins et manque de financement.

Quand il est constaté que les fonds seront insuffisants (besoins > ressources), le groupe transmet une note officielle aux filiales leur demandant de bien vouloir leur transmettre la situation des besoins dans le cadre de la ligne de crédit. En réponse à leur courrier les filiales envoient le besoin (libellés et montants) estimation en dinars (l'estimation se fait avec un cours approximatif pour assurer le recouvrement financier du dossier), l'expression du besoin se fait via un budget ou des états ou encore des situations sous forme de tableau comme synthèse signés et cachetés. Dans ce cadre le tableau suivant résume les besoins prévisionnels pour l'année 2019 de la filiale VIUR, ce dernier met en évidence les prévisions qui concernent : les

productions de l'exercice, capacité de production, engagements achats, les charges, les effectifs, le plan de formation, les investissements, la trésorerie et le compte de résultat.

Tableau 14 : Budget prévisionnel pour l'année 2019 de la filiale VIUR

Désignations	2019	Unité en KDZD
Production de l'exercice	12 804 218	
- Chiffre d'affaires	13 260 937	
Capacité de production		
- Théorique	4 500	Véhicule
- Réel	1 800 à 2 000	Véhicule
- Engagements achats	5 802 233	
	Dont :- 2 568 010 (import)	
	- 3 234 223 (local)	
- Réceptions prévisionnelles	6 278 026	
Charges :		
- Consommations matières (pour 1 821 Véhicule)	9 158 097	
- Frais de personnel (pour 2 270 employés)	2 616 480	
- Services et autres consommations	649 812	
- Impôts et taxes	8 122	
- Charges financières	356 833	
- Dotations aux amortissements	2 166 833	
Effectifs		
- Cadres et cadres supérieurs	317	
- Employés de maîtrise	735	
- Employés exécutant	1 218	
Plan de formation	1 324	employés
- Formation longue durée	250	employés
- Perfectionnement	416	employés
- Séminaire	100	employés
- Apprentissage	558	employés
Investissements		
- Financé par la BNA (PLD Initial)	3 367 361	
- Financé par le crédit syndiqué ¹²¹ (PLD Actualisé)	38 000 000	
- Investissement de (Solde des PLD)	5 823 255	
Trésorerie		
- Recette	12 993 424	
- Dépenses	17 078 945	

¹²¹ Regroupement de banque : BNA, BEA, CPA, BADR, CNEP

- Frais personnel et remboursement partiel des dettes	17.35 MDA
Compte des résultats	
- Production réalisée	12 804 218
- Valeur ajoutée	2 996 309
- Excédent brut d'exploitation	371 706
- Résultat financier	-3533 178
- Résultat net	80 053

Source : Réalisation personnelle à partir des données des document interne de la VIUR

1.2. Demande de la ligne de crédit auprès de la BNA

Le groupe traite les demandes de toutes les filiales (leurs expressions de besoins) et consolide le tout de façon à exprimer la demande globale. Par la suite, selon les demandes le groupes effectue une demande de ligne de crédit à la banque d'Algérie (la direction centrale). Accompagnée d'un dossier comportant : trois copies des bilans, les rapports commissaires aux comptes, rapports de gestion, les TCR...la demande de la ligne de crédit demande la constitution d'un dossier se composant d'une série de documents, dans notre cas les documents requis par la BNA se trouve en annexe 01 présentant la check liste de crédit d'exploitation

Au niveau de la banque ils passeront la demande et le dossier au sein de leur comité (le dossier + la demande sera traitée aux niveaux de la direction générale de la BNA pour donner son accord et va transmettre une notification approuvant l'accord et l'avis favorable de la demande) **mais généralement quand il s'agit d'une entreprise étatique en difficulté de financement ils accordent toujours.**

Ce qui fait la particularité de notre travail de recherche c'est que le cas pris s'intéresse au financement des entreprises du secteur public comme est le cas de la SNVI, il est donc important d'ouvrir une petite parenthèse a travers ce qui suit afin de mettre en évidence ce concept.

❖ Définition de l'entreprise publique

Pour introduire ce concept une définition de l'entreprise publique est tout de même nécessaire, ainsi on cite celle qu'apporte la législation Algérienne « *les entreprises publiques économiques sont des sociétés par actions ou des sociétés à responsabilité limitée dont l'Etat et/ou les collectivités locales détiennent directement, ou indirectement la totalité des actions*

et/ou parts sociales »¹²² on dit donc que le patrimoine de toute entreprise dite publique (EPE) est la propriété de l'Etat et qu'elle est placée sous l'autorité des pouvoirs publics.

❖ Financement des EPE

Toujours pour rester dans le cadre de notre thème de recherche et éviter de trop s'étaler nous allons citer uniquement le financement de l'exploitation des entreprises publiques. En effet, les réformes et les mesures mises en place ont restreint l'autonomie financière des entreprises publiques, les obligeant à se conformer strictement aux plans centralisés et à recourir aux crédits bancaires ce qui limite leur capacité à gérer efficacement leurs finances et à s'autofinancer.

Le financement de l'exploitation des entreprises publiques est planifié annuellement, avec des prévisions de trésorerie détaillées par mois ou trimestres. Cela permet à l'entreprise d'évaluer ses besoins de trésorerie de manière périodique, en début de chaque période. Le solde prévisionnel de trésorerie est alors établi, et les besoins de financement sont comblés par des crédits à court terme accordés par la banque domiciliataire.

Le mode de financement utilisé par les entreprises publiques est donc le financement indirect, c'est la finance appliquée dans une économie d'endettement qui est le cas de l'Algérie. Quelques entreprises publiques économiques industrielles sont toujours sous l'aide de l'Etat malgré les réformes appliquées, et qui bénéficient toujours des subventions de l'Etat. Le financement des entreprises publiques économiques via le marché financier « La finance directe » est inexistant.¹²³

❖ Parlant du cas de la SNVI

Comme beaucoup d'entreprises publiques en Algérie, la SNVI bénéficie des aides de l'Etat et doit naviguer dans un cadre réglementaire et financier complexe. Ainsi, l'Etat joue un rôle clé en fournissant des aides ciblées et en facilitant l'accès aux crédits.

La SNVI, comme d'autres entreprises publiques, a vu son autonomie de gestion financière réduite par les réformes économiques. L'obligation de centraliser les comptes bancaires et de suivre les directives centrales limite la flexibilité de l'entreprise dans la prise de décisions financières, et l'empêche de réinvestir ses propres ressources dans des projets sans passer par

¹²² Art 5 de la loi 88-01

¹²³ R.BELHARET et H.CHIGRANI Hakima ; « *Le financement des entreprises publiques économiques en Algérie : Application aux EPE de la wilaya de Tizi-Ouzou* » ; Mémoire Fin de cycle En vue de l'obtention du diplôme de master en économie et finance locale ;2021-2022 ; P112.

les circuits bancaires et les procédures administratives. La nécessité de recourir à des crédits pour financer ses opérations et investissements expose la SNVI à des niveaux d'endettement élevés. Les remboursements de ces crédits peuvent peser lourdement sur les finances de l'entreprise.¹²⁴

Il est donc important de dire que comme dans notre cas pour la demande de ligne de crédit au sein de la BNA agence 641 de Rouïba, est accepter d'office malgré qu'il est effectivement une étude de dossier et un analyse de la part du comité, car les deux entités sont publiques.

1.3. Etude du dossier de demande de ligne de crédit par de la BNA

Après lecture du dossier et études des documents comptables, il y a donc lieu d'établir une fiche d'appréciation et ce à travers le ST44 (voire le document en annexe 2), ce document est utilisé par les analystes financiers de la BNA pour évaluer les demandes de crédit. Il permet d'obtenir une vue d'ensemble de la santé financière de l'entreprise et de sa capacité à honorer ses engagements financiers. Les informations recueillies sont cruciales pour prendre des décisions éclairées concernant l'octroi de crédits et la gestion des risques associés.

Comme contenu typique d'un ST44 on site :

- Informations Générales : Nom de l'entreprise, Adresse, Secteur d'activité, Forme juridique
- Informations Financières : Bilan (actif, passif), Compte de résultat (chiffre d'affaires, bénéfices), Ratios financiers (solvabilité, liquidité, rentabilité)
- Données sur l'Endettement : Dettes à court terme et à long terme, Échéancier des remboursements, Engagements hors bilan
- Informations sur la Gestion : Gouvernance de l'entreprise, Compétences et expérience de l'équipe dirigeante
- Évaluation de la Capacité de Remboursement : Analyse des flux de trésorerie, Projection financière, Scénarios de stress
- Historique de la Relation avec la Banque : Historique des crédits accordés, Comportement de remboursement, Incidents de paiement passés

¹²⁴ Disponible sur <https://www.mf.gov.dz/index.php/fr/grands-dossiers/114-note-relative-aux-bonifications-accordees-par-l-etat-aux-entreprises-et-aux-particuliers> consulté le 07/06/2024 à 13:05

De là, la BNA (la direction générale ou le dossier a été traité) prépare les conventions relatives aux lignes de crédit pour signature elle envoie cinq exemplaires.

(Ces termes du contrat ont déjà été négociés la toute première fois ou une ligne de crédit a été utilisée, soit en 2015 lors de la préparation de la demande et des documents ; il y a eu une entrevue au niveau de l'agence BNA pour discuter des taux bonifiés, des années différés...etc.)

Par la suite c'est la direction de trésorerie du groupe qui traite la convention. A savoir que la convention comporte :

- Le nom de la société, son adresse, le nom de son dirigeant, son capital social (les deux parties : BNA – Groupe SNVI)
- Le détail de la ligne de crédit : le montant de chaque rubrique : fonds de roulements, traite douanière... (La demande de base de la SNVI / ils accordent le montant demandé)
- Le taux d'intérêt, l'échéance,

Ce qui suit donc est la signature du DG du groupe, puis renvoyé à la banque pour quelle cacheté le verso de chaque page du cachet « ملغات »

1.4. Enregistrement des conventions

Etape d'enregistrement des conventions au niveau des impôts, chaque convention doit avoir un timbre de 1500 Da dont chaque page un timbre de 20 Da (une convention a en moyenne 3 à 4 pages). Les impôts gardent leurs exemplaires, puis le reste sera réparti entre le groupe et la BNA.

La ligne de crédit est alors désormais ouverte, les filiales sont donc informées. Cependant quand la ligne de crédit est confirmée, le groupe effectue une répartition pour les filiales selon leurs demandes. Chaque filiale disposera donc d'un montant pour : remises, crédoc, oc douane, fonds de roulement...etc.

2.L'utilisation de la ligne de crédit

La ligne de crédit a trois tracés : tracer les crédits, tracer les remises, tracer la production (fonds de roulement), traites douanières suite à l'import (TDT- cotions sur marché / soumission, autorisation de montant globale qui permet le dédouanement). A noter que la ligne de crédit est annuelle et n'a pas d'années différées.

L'utilisation des lignes de crédit d'exploitation peuvent être utiliser dans deux contextes différents, que ce soit pour financer son activité cotée local ou encore coté import. Ainsi pour

appuyer notre étude nous allons apporter deux exemples différents que ce soit en local et en import.

2.1. Utilisation de la ligne de crédit du coté locale

Les lignes de crédit d'exploitation peuvent être utilisées au niveau local pour deux opérations à savoir :

- Achat de marchandises (cas normal)
- Régularisation du paiement (cas exceptionnel) quand la date d'échéance précède la date d'ouverture de la ligne de crédit, ainsi il y a lieu de faire des reports à nouveaux.¹²⁵

A préciser que les exemples pris datent de 2019-2020 alors que la ligne de crédit de base demandée est celle de 2018, cependant il y a eu une demande de renouvellement et donc de prolongation de la ligne qui a été approuvée par le comité central de la BNA, cela est donc résumé et représenté à travers l'autorisation d'engagement.

2.1.1. Processus d'utilisation de la ligne de crédit

Pour mieux comprendre le processus d'utilisation de la ligne de crédit au sein de la SNVI, nous allons prendre l'exemple réel d'une opération d'achat entre la SNVI et le fournisseur EPE-SPA ENTREPRISE MOTEURS de Oued Hamimime à Constantine pour l'achat de moteurs F4L912 :

- La filiale exprime son besoin de fonds pour effectuer son achat à travers une demande d'achat de marchandise et donc fait parvenir au groupe le dossier composé de :
 - La facture pro forma (exemple en annexe 04) du montant de 379 133 819,12 DA (TTC)
 - Le bon de commande ou le contrat de commande¹²⁶ (voir en annexe 03 le sommaire d'un contrat de commande à savoir que le contrat de commande permet d'effectuer plusieurs et différents achats à travers des bons de commande à chaque besoin et en annexe 05 un exemple de bon de commande C20 OR030)

¹²⁵ Ce processus ne nous a pas été expliqué car ce dernier est un cas exceptionnel dû à la situation de l'entreprise et qu'il n'y a pas lieu d'être ainsi pour ne pas dénoncer cela on se contentera de citer uniquement l'existence de cette opération.

¹²⁶ On parle de bon de commande ou de contrat de commande selon la passation des marchés qui dépend principalement de la complexité et de la valeur de la transaction. Ainsi la passation des marchés stipule que les marchés publics dont la valeur est inférieure ou égale à 12 millions de dinars algériens (DZD) pour les fournitures et services, et à 30 millions de DZD pour les travaux, peuvent être passés par demande de cotation (bon de commande), un procédé simplifié adapté aux achats de faible valeur ou aux besoins récurrents. En revanche, pour les marchés dépassant ces seuils, un contrat de commande formel est requis. Ce type de contrat est plus détaillé et encadre des transactions complexes et de grande envergure, nécessitant des clauses spécifiques et une documentation exhaustive, conformément à la réglementation en vigueur pour assurer la transparence et l'efficacité dans l'utilisation des fonds publics.

- Visa du directeur générale validant la demande de la filiale
 - Le tableau de besoin signé par le premier responsable du service achat ainsi que le tableau d'évolution des prix afin de prendre ses prévisions à la variation des prix et donc de l'évolution du besoin
 - Engagement de l'achat local [vérifier si les autres unités ou filiales ne disposent du produit besoin si non acheter chez un fournisseur]
- Par la suite le groupe traite la demande et étudie le dossier méticuleusement et demande aux filiales les PV de commissions :
- COP (commissions ouvertures des plis)
 - CEO (commissions d'évaluation des offres)
 - CMU (commissions marché unitaire / filiale)
- Une fois que le dossier est conforme, signature de l'autorisation par le PDG du groupe SNVI parafé le DFC central du groupe. Cette accord engagement est par la suite transmise à la filiale.
- Le groupe dépose alors les dossiers complets au niveau de la banque. Accompagné d'une lettre de transmission.
- Attente de la transmission des chèques destinés aux fournisseurs ; le groupe récupère le dossier composé de :
- Bon de commande, facture définitive
 - Bon de livraison
 - Bulletin de réception
 - Fiche de Stock
- Ainsi il y a un document récapitulatif de toute cette opération, ce dernier est le rapport de présentation commande dont la réf pour cet exemple est la 160/2300/600/20 disponible en annexe 6
- Une fois les chèques récupérer (en deux exemplaires), le DFC de la filiale VIUR contacte le fournisseur afin de le payé. (À prendre en compte les différentes modalités de paiement : chèque à l'enlèvement, ou recevoir d'abord la marchandise puis régler plus tard une fois la vérification effectué...)

- Le groupe reste en attente du retour du chèque pour le redonner à la banque, qui va confirmer que le chèque a bien été récupéré par le fournisseur. (Accuser réception -signer- de l'exemplaire de la copie original du chèque).

2.2. Utilisation de la ligne de crédit coté import

Les lignes de crédit d'exploitation peuvent être utilisées pour l'import pour une opération à savoir : Achat de marchandises. Et ce que ce soit via crédit documentaire ou encore remise documentaire.¹²⁷

2.2.1. Processus d'utilisation de la ligne de crédit

Pour mieux comprendre ce processus nous allons enrichir cette étude par un exemple réel de l'opération d'achat entre la SNVI et le fournisseur BEAUCHAMP SA de France, pour l'achat de profil d'étanchéité :

- La filiale exprime son besoin de fonds pour effectuer son achat à travers des demandes d'achats de marchandise et donc fait parvenir au groupe le dossier composé de :
 - La facture pro forma du montant 39 102,00 €
 - Le bon de commande ou le contrat de commande
 - Visa du directeur générale validant la demande de la filiale
 - Le tableau de besoin signé par le premier responsable du service achat
 - Engagement de l'achat local [vérifier sur le territoire national la non disponibilité du produit besoin pour acheter chez un fournisseur étranger]
- Le groupe traite la demande et étudie le dossier méticuleusement et demande aux filiales les PV de commissions :
 - COP (commissions ouvertures des plis) (voir la note intérieure après réceptions des offres de différents fournisseurs demandant l'ouverture des plis en annexe 7, ces offres sont donc résumées dans le document en annexe 13)

¹²⁷ Le crédit documentaire est un engagement écrit émis par une banque à la demande d'un acheteur, garantissant le paiement à un vendeur à condition que les documents présentés respectent les termes et conditions spécifiés (Il sert à sécuriser les transactions commerciales internationales en assurant au vendeur qu'il recevra le paiement une fois qu'il aura livré les marchandises et fourni les documents requis). La remise documentaire, quant à elle, est une méthode de paiement où l'exportateur remet les documents commerciaux à sa banque, qui les envoie ensuite à la banque de l'importateur pour paiement ou acceptation. Contrairement au crédit documentaire, la remise documentaire ne comporte pas de garantie bancaire, ce qui en fait une option moins sécurisée pour l'exportateur.

- CEO (commissions d'évaluation des offres) (la demande de cotation¹²⁸ en annexe 8 qui résume l'offre de BEAUCHAMP)
 - CMU (commissions marché unitaire / filiale) après le choix du fournisseur il envoie une facture proforma, et donc par la suite il y a quand même une négociation des termes à savoir les prix voire annexe 10 par la suite le fournisseur transmet donc une seconde facture proforma remisé voir annexe 9)
- Une fois que le dossier est conforme, signature de l'autorisation par le PDG du groupe SNVI parafé par le DFC central du groupe. Cette accord engagement est par la suite transmise à la filiale.
- La filiale dépose alors le dossier complet au niveau de la banque. Accompagné d'une lettre de transmission. (Et donc dans cet exemple le bon de commande, tableau d'évaluation des prix ainsi que la facture définitive de même que le cas local, le document récapitulatif de la transaction)

Dans le cas de renégociation d'un des termes ou lorsqu'une modification est apporté il y a lieu d'effectuer une note interne portant la modification en question, dans notre exemple il y a eu une transformation de mode paiement et donc passage du paiement à 59 jours au lei du paiement a vue (voir annexe 13).

- Paiement de la taxe de pré-domiciliation par la filiale, soit par leurs propres moyens s'ils disposent des fonds ; si non la filiale envoie un écrit au groupe demandant une dotation financière pour couvrir les diverses charges de dédouanement et d'ouverture de crédit doc.

Une fois la taxe réglée, la filiale a à sa disposition un imprimé attestant l'effectuation du paiement.

- Etape de domiciliation et transmission du dossier à la DOD¹²⁹ (Domiciliation Opérations Douanières) au niveau de l'agence BNA : s'il y a une facture + un bon de commande, c'est la facture qui est domicilié ; et dans le cas d'un contrat de commande, c'est le contrat qui est domicilié.

¹²⁸ Une demande de cotation est un document utilisé par un acheteur potentiel pour solliciter des offres de prix auprès de différents fournisseurs pour des biens ou services spécifiques. Ce processus est souvent utilisé pour obtenir des devis comparatifs avant de faire un achat, ce qui permet à l'acheteur de choisir l'offre la plus avantageuse en termes de coût, de qualité et de conditions de livraison.

¹²⁹ La banque de Oued El Semmar est organisée en trois divisions : la Division des Opérations et du Développement (DOD), la Division des Ressources et de l'Informatique (DRIS) et la Division des Finances et des Risques (DFR).

- Pour la domiciliation¹³⁰ nous avons étudié cette étape du côté bancaire, ainsi en raison de l'archivage nous n'avons pas pu avoir la domiciliation de l'exemple pris au début de BEAUCHAMP, mais nous avons tout de même des documents équivalents, les étapes restent les mêmes ainsi il s'agirait pour ce point pour une transaction entre la SNVI filiale VIUR (anciennement VIR) et le fournisseur turc HHC OTOMOTIV pour l'achat de différents articles.

Et donc pour la domiciliation nécessite la disponibilité de certains documents lors de l'enregistrement de la pré-domiciliation sur leur site à savoir : l'engagement de la SNVI que la quantité importée sera exclusivement employée afin d'avancer le cycle d'exploitation, la facture proforma de la transaction de plus à la demande d'ouverture d'un dossier de domiciliation à l'import. La BNA transmettra par la suite à l'entreprise la confirmation de domiciliation.

- Etape d'ouverture d'un crédit documentaire : après traitement du dossier par la DOD, l'ouverture engendre le paiement d'une taxe et frais d'ouverture.

Une fois la banque intermédiaire choisie par la DOD, elle envoie à la banque intermédiaire ainsi qu'au siège (SNVI) [qui par la suite en informe la filiale] un Swift d'ouverture qui confirme l'ouverture du crédit doc.

La filiale prend donc contact avec le fournisseur pour l'informer de l'ouverture et afin de confirmer la bonne réception du Swift d'ouverture par sa banque.

- Etape d'opérativité : le fournisseur dépose au niveau de sa banque une caution qui est un document qui permet l'opérativité du crédit doc (la valeur de la caution est mise en place dans le contrat -entre 5% à 10% du montant-), cette caution est par la suite transmise à la banque intermédiaire qui elle la transmet à la banque de l'entreprise (DOD) qui en informe la DRIS.

La filiale récupère l'acte originale de la caution au niveau de la DRIS en accusant son retrait, puis la dépose au niveau de l'agence BNA, le dossier est alors opérationnel.

¹³⁰ En Algérie, la domiciliation bancaire pour les crédits documentaires est régie par des réglementations spécifiques qui encadrent les opérations de commerce extérieur. Par exemple, le décret exécutif n° 15-247 régit les modalités d'ouverture et de suivi des crédits documentaires pour garantir la conformité et la sécurité des transactions internationales. Ainsi dans notre cas lorsque l'entreprise souhaite importer des biens, elle demande à sa banque d'émettre un crédit documentaire en faveur du fournisseur étranger. La banque émettrice (celle de l'importateur) s'engage à payer le fournisseur (bénéficiaire) dès que les conditions stipulées dans le crédit documentaire sont remplies et vérifiées par la banque.

- Le fournisseur est informé de l'opérationnalité du crédit ainsi il peut livrer la marchandise à l'entreprise. (Tout dépend des engagements pris via le contrat qui détermine à quel moment est engagée la responsabilité de la SNVI que ce soit pour l'assurance ou pour le transport).

Une fois la marchandise réceptionnée, et les documents récupérés (Facture, connaissance (autrement appelé bill of landing), la liste de colisage qui résume le contenu du contenant, D3 de douane...) et le dédouanement effectué. Le compte de la filiale est débité suite à la demande de la filiale « Nous vous demandons de bien vouloir procéder au paiement du crédit documentaire d'un montant de\$ contrevaletur en dinars de DA, du fournisseur..... » la contrevaletur est estimée par la banque selon le cours de transmission au moment 't'. Demande de mobilisation et un ordre de virement.

Après que le compte soit débité, la banque aura déjà réglé le fournisseur. Car c'est l'agence de la BNA qui se porte garant.

Une fois la mobilisation effectuée, le compte de la filiale sera positif, car il sera retiré de la ligne pour ne pas tomber dans le dépassement.

✚ **Les modalités de règlement du fournisseur** : à vue, à 60 jours ou à 120 jours.

Une fois que le fournisseur termine toute l'expédition, il envoie un PV provisoire que tout a bien été réceptionné. Puis c'est le PV définitif qui sera signé, de là il faut vérifier sur le contrat quand est ce que la caution sera libérée (après un mois, dès la signature du PV...etc). Le fournisseur doit envoyer la réalisation conforme de la commande.

Pour la libération de la caution, effectuer une demande pour la DOD « conformément à la réalisation conforme du contrat / bon de commande, nous vous demandant de bien vouloir procéder à la main levée »

Prorogation du crédit et du contrat, un crédit a généralement une durée de 12, 18 à 24 mois, au-delà s'il n'a toujours pas été consommé il y a lieu de demander une prorogation du crédit (la filiale dépose la demande au niveau de la banque, par la suite la BNA transfère la demande à la DOD / DRIS qui la validera)

La prorogation de la caution s'effectue chaque trois mois dans le cas où le crédit est toujours opérationnel, (la filiale envoie la demande au groupe qui l'envoie à la DRIS qui le transférera au fournisseur, une fois accordé le groupe reçoit un avenant de la DRIS stipulant la prorogation), 10 jours avant l'échéance le groupe demande à la filiale s'il est nécessaire de proroger ou pas, si oui demande de prorogation, si non demande de main levée.

Dans le cas où le fournisseur ne répond pas à la demande de prorogation, alors la garanti reste toujours prorogé sans attendre de retour.

Après la main levée, le dossier est clôturé.

- ❖ Toute filiale et unité dispose de comptes bancaires au sein de la BNA : un compte exploitation et un compte investissement.
- ❖ Additivement à leur courrier, il y a lieu de rappeler que tous les dossier transmis à la DCCF pour l'obtention du visa DG doivent être accompagner des documents cités ci-après :
 - Engagement du PDG de la filiale ou du directeur de l'unité
 - Engamant du respect de la procédure du traitement du dossier (approuvant que le produit n'est disponible ni au sein des autres filiales, ni au niveau national)
 - Document signé par le directeur des achats approuvant le besoin (l'état des besoins)
 - L'état des stocks
 - Bon de commande / contrat de commande / tableau comparatif
- ❖ Les banques intermédiaires, ce sont des banques étrangères à l'échelle international, qui ne se situe ni en Algérie, ni dans le pays du fournisseur. C'est une banque neutre qui a le rôle d'assurer le bon déroulement des transactions entre la DOD (banque du client / entreprise) et la banque du fournisseur.
- ❖ Le problème de la SNVI réside dans le fait le MDN et le ministère de la solidarité ne respecte pas les délais et donc la SNVI n'a pas ses recettes à temps.

3. L'échéance de la ligne de crédit

En parlant de ligne de crédit on ne parle pas de liquidité mais de des fonds virtuels, car il s'agit d'une autorisation d'utilisation du compte de l'entreprise pour régler les achats d'immobilisations à partir de la ligne via des comptes internes. Ces comptes internes regrouperont par la suite les impayés qui une fois l'échéance attient il doit y avoir remboursement. Pour l'échéance de crédit généralement la filiale dispose de neufs mois en nombre de jour à partir de la date de mobilisation.

Une fois ces neufs mois écoulés et qu'il n'y a pas eu de remboursement, on parlera donc d'impayé et donc chaque mois l'intérêt y sera appliqué. Ainsi il est conseillé de suivre l'avancement des échéances à travers le tableau des amortissements.

Désormais la majorité des commandes sont au nom du MDF (militaire), et donc les fonds ne sont pas disponibles au moment nécessaire et donc il n'est pas possible de faire face aux impayés.

4. L'évaluation de la performance financière de la SNVI à l'utilisation de la ligne de crédit comme un moyen de financement

Dans cette section, nous tenterons d'évaluer la performance financière de l'entreprise SNVI avant et après l'utilisant des lignes de crédits comme un moyen de financement de la trésorerie. Cette évaluation sera basée sur une analyse financière des bilans financiers, des ratios liés de trésorerie, le tableau des flux de trésorerie TFT, et une analyse de la rentabilité durant les années 2017,2018 ,2019.

4.1. L'évaluation de la performance de l'entreprise SNVI

Avant d'évaluer la performance de l'entreprise, nous allons d'abord présenter les bilans financiers des trois années 2017.2018.2019

4.1.1 Elaboration du bilan actif des trois années 2017.2018.2019

En se basant sur les documents collectés au niveau de la filiale VIUR de la SNVI durant notre stage (voir annexe 14 et 17), nous sommes parvenus à représenter un bilan financier simplifié, ainsi l'actif du bilan des exercices 2017,2018 et 2019 de la filiale VIUR de la SNVI sera représenté dans ce qui suit :

Tableau 15 : L'actif du bilan de la SNVI pour les années 2017, 2018,2019

Unité : DA

Désignation	2017	2018	2019
Actif non courant :			
- Immobilisations incorporelles	26 027 203,12	41 643 524,99	46 848 965,61
- Immobilisations corporelles	377 497 123,52	382 618654,95	1 295 031 182,01
- Immobilisations en cours	162 511 435,57	847 934681,50	1 514 269 930,58
- Immobilisations financiers	44 320 422,60	24 263 280,59	16 096 518,68
Total des actifs non courant	610 356 184,81	1 296 460 142,03	2 872 246 596,88
-stocks en encours	14 861 045 713,24	16 882 485 167,76	15 681 877 497,19
- Clients	12 801 922 019,39	17 641 367 922,81	14 892 949 260,20
- Autres débiteurs	14 478 572 469,73	15 152 626 483,80	16 237 895 998,84
- Impôts et assimilés	24 035 121,00	322484775,26	35 284 450,64
Sous total Créances et emplois assimilés	27 304 529 610,12	33 116 479 181,87	31 166 129 709,68
- Trésorerie	190 764 217,90	42 440 185,10	192 895,15
Actif courant	42 356 339 541,26	50 041 404 534,73	46 848 200 102,02
Total actif	42 966 695 726,07	51 337 864 676,76	49 720 446 698,90

Source : Conception personnelle à partir des bilans des trois années 2017.2018.2019 du VIR

4.1.2. Élaboration du passif du bilan de la SNVI pour l'année 2017, 2018,2019

Après avoir présenté l'actif des bilans des années 2017, 2018,2019 de la filiale VIUR, nous terminons la présentation du bilan par simplifié le passif du bilan des exercices des mêmes années (a partir des annexes 15 et 18) comme suit :

Tableau 16: Le bilan passif de la SNVI pour les années 2017, 2018,2019

Unité : DA

Désignation	2017	2018	2019
- Capital émis	20 000 000 000,00	20 000 000 000,00	20 000 000 000,00
- Primes et Réserves	6 430 890,00	6 430 890,00	6 430 890,00
- Ecart de réévaluation	-	-	-
- Résultat	-1 774 423 588,90	-6 494 504 966,20	-3 533 378 155,83
- Autres capitaux propres	-11 454 578 648,89	-13 229 002 237,79	-16 190 129 048,16
Capitaux propres	6 777 428 652,21	282 923 686,01	282 923 686,01
-emprunts et dettes financière	2 145 457 481,61	3 909 876 286,88	3 236 845 656,49
- impôts (différer et provisionner	-	-	-
- provisions et produits comptabilisé d'avance	695 897 425,02	791 516 181,58	950 299 670,53
Dettes à moyen et à long terme	2 841 354 906,63	4 701 392 468,46	4 187 145 327,02
- Fournisseurs et comptes rattaché	13 448 634 415,72	15 024 324 061,15	31 411 168 809,55
- Impôts	58 337 112,93	70 889 495,89	83 611 504,72
- Autres dettes	19 840 462 037,58	27 506 362 902,80	31 411 168 809,55
- Trésorerie passive	478 601,00	218 593 906,62	2 068 919 770,48
Dettes à court terme	33 347 912 167,23	42 820 170 366,46	45 250 377 685,87
Total du passif	42 966 695 726,07	47 804 486 520,93	49 720 446 698,90

Source : élaborer par nous-même à partir des bilans des trois années 2017, 2018,2019 de la SNVI

4.1.3 Élaboration de bilan de grande masse de la SNVI pour les années

Après avoir élaboré l’actif et le passif des bilans des exercices 2017, 2018,2019 à partir des documents fournis par la filiale VIUR, nous allons présenter le bilan en grandes masses pour les mêmes exercices pour évaluer l’entreprise. Dès lors, à travers les tableaux qui vont suivre nous allons présenter l’actif du bilan en grandes masses des exercices 2017, 2018,2019

Tableau 17: L'actif du bilan de la SNVI en grande masse pour les années 2017, 2018,2019

Unité : DA

EMPOLIS	2017	2017	2018	2018	2019	2019
	MONTANT	%	MONANT	%	MONTANT	%
ACTIFS NON COURANT	610 356 184,81	1.42%	1 296 460 142,03	3%	2 872 246 596,88	5.77%
ACTIFS COURANT	42 356 339 541,26	98.57%	50 041 404 534,73	97.47%	46 848 200 102,02	94.22%
VE	14 861 045 713,24	34.58%	16 882 485 167,76	32.89%	15 681 877 497,19	31.54%
VR	27 304 529 610,12	63.54%	33 116 479 181,87	64.5%	31 166 129 709,68	62.68%
VD	190 764 217,90	0.76%	42 440 185,10	0.082%	192 895,15	5.78%
Total	42 966 695 726,07	100%	51 337 864 676,76	100%	49 720 446 698,90	100%

Source : élaborer par nous-même à partir des bilans de la SNVI, 2017, 2018,2019

En analysant l’actif courant et non courant nous avons constaté que :

- L’actif non courant 610356184,81 soit 1.42% sachant que l’actif courant est de 42 356 339 541,26 soit 98.57% en 2107.
- En 2018 l’actif non courant est de 1 296 460 142.03 (3%) et l’actif courant 50 0410404 535.73 (97.47%).
 - Pour l’exercice de 2019 l’actif non courant est de 2 872 246 596.88 (5.77%) et l’actif courant est de 46 848 200 102 .02 (94.22%).

L’actif non courant a augmenté d’environ 4% entre 2017 et 2019 et de 2% entre 2018 et 2019. Cela s’explique par l’acquisition de nouvelles immobilisations financées la ligne de crédit. En analysant les valeurs d’exploitation nous avons constaté que :

- Les VE sont de 14 861 045 713,24(34.58%) pour 2017,
- Et 16 882 485 167,76 (32.89%) en 2018.

- En 2019 les VE sont de **15 681 877 497,19** (31.54%)

Nous constatons une diminution des valeurs des VE de 3% entre 2017 et 2019 et de 1% entre 2018 et 2019 qui s'explique par un déstockage des produits finis. En analysant les valeurs réalisables nous avons constaté que ;

- Les VR sont de **27 304 529 610,12**(63.54%) en 2017,
- En 2018 sont de **33 116 479 181,87** (64.5%).
- En 2019 sont de **31 166 129 709,68**(62.68%)

Nous constatons une augmentation de 1% entre 2017 et 2018 et une diminution de 2% entre 2018 et 2019 qui s'expliquent par l'arrêt de l'entreprise de la vente par crédit. En analysant les valeurs disponibles nous avons constaté une augmentation des VD de 5% entre 2017et 2019 qui s'explique une entrée d'argent par la ligne de crédit utilisée en 2019.

Après avoir présenté les actifs des bilans en grande masse nous allons présenter par la suite les passifs des bilans en grande masses, ainsi à travers le tableau ci-après nous allons présenter le passif des bilans des trois exercices 2017, 2018,2019 en grandes masses.

Tableau 18: Le passif du bilan de la SNVI en grande masse pour les années 2017,
2018,2019

Unité : DA

	2017	2017	2018	2018	2019	2019
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Capitaux propres	6 777 428 652,21	15.77%	3 816 301 841,84	7.43%	282 923 686,01	0.56%
DLMT	2 841 354 906,63	6.61%	4 701 392 468,46	9.15%	4 187 145 327,02	8.42%
DCT	33 347 912 167,23	77.61%	42 820 170 366,46	83.40%	45 250 377 685,87	91.02%
Total	42 966 695 726,07	100%	51 337 864 676,76	100%	49 720 446 698,90	100%

Source : élaboré par nous-même à partir des bilans de la SNVI 2017, 2018,2019

A travers l'analyse des capitaux propres, nous constatons une diminution de 14% entre 2017 et 2018 et de 7% entre 2018 et 2019. Cela signifie que l'entreprise est pauvre en ressources et ne peut pas financer ses engagements. A travers l'analyse des dettes à moyen et à long terme, nous constatons une augmentation de 2% entre 2017 et 2018 et une diminution de 1% entre 2018 et 2019 cela signifie que l'entreprise ne se finance pas par les dettes à long terme mais surtout par les dettes à court terme. A travers l'analyse des dettes à court terme, nous constatons une augmentation de 12% entre 2017 et 2018 et une augmentation de 6% entre 2018 et 2019. Cela signifie que l'entreprise se finance par les dettes à court terme et cette augmentation de 2019 revient à l'utilisation de la ligne de crédit.

5. l'analyse de la structure financière de l'entreprise SNVI

A l'aide des résultats obtenus dans les bilans financiers, nous allons enchaîner par l'analyse de la structure financière les indicateurs de l'équilibre financier et les ratios

5.1. L'analyse par les méthodes des équilibres financiers

Nous allons procéder une analyse financière de la situation de la SNVI en calculant le fonds de roulement le besoin du fonds de roulement et la trésorerie nette.

5.1.1 Détermination du fonds de roulement

On détermine le fonds de roulement pour vérifier l'équilibre financier de l'entreprise pour les trois exercices 2017, 2018,2019

Fonds de roulement net = capitaux permanant-actifs immobilises

Avec :

Capitaux permanents = capitaux propres+ passif non courant

Via ce tableau on va déterminer les capitaux permanents pour le calcul du fonds de roulements.

Tableau 19: Détermination des capitaux permanents

	2017	2018	2019
Capitaux propres	6 777 428 652,21	3 816 301 841,84	282 923 686,01
Passif non courant	2 841 354 906,63	4 701 392 468,46	4 187 145 327,02
=capitaux permanents	9 618 783 558.84	8 517 694 310.3	447 069 013.03

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des bilans financiers de la SNVI pour les années 2017 ; 2018 ; 2019

Le tableau qui suit détermine les valeurs du fonds de roulements pour les trois exercices 2017, 2018et 2019

Tableau 20: Détermination de fonds de roulement

Capitaux permanents	9 618 783 558.84	8 517 694 310.3	447 069 013.03
Actifs immobilisé	610 356 184,81	1 296 460 142,03	2 872 246 596,88
FR	9 008 427 374.03	7 221 234 168.3	-2 425 177 583.85

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des bilans financiers de la SNVI pour les années 2017 ; 2018 ; 2019

L'entreprise SNVI est en équilibre financier à long terme pour les deux années 2017 ; 2018 car le FR est positif. Cela signifie que l'entreprise peut couvrir ses dettes à court terme ce qui confirme que cette dernière est en bonne santé financière. Par contre en 2019 l'entreprise a

enregistré un FR négatif, cela signifie que l’entreprise ne peut pas couvrir ses dettes à court terme par ses actifs circulants. Donc elle doit faire appel à dettes à court et à moyen terme.

5.1.2. Détermination des besoins en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulements s’agit d’un besoin qui se dégage par les opérations d’exploitation de l’entreprise.

Besoin en fonds de roulements = (valeurs d’exploitations + valeurs réalisables) -dettes à court terme

Le tableau qui suit détermine les besoins de fonds de roulements pour les exercices 2017, 2018,2019 de la SNVI

Tableau 21: Détermination des besoins de fonds de roulements de la SNVI pour trois exercices

	2017	2018	2019
Valeurs d’exploitation	14 861 045 713,24	16 882 485 167,76	15 681 877 497,19
Valeurs réalisables	27 304 529 610,12	33 116 479 181,87	31 166 129 709,68
Dettes à court terme	33 347 912 167,23	42 820 170 366,46	45 250 377 685,87
Besoin de fonds de roulements	8 817 663 156.13	7 178 793 983.17	-1 548 425 221.49

Source : élaboré par nous-mêmes d’après les états financiers des années 2017, 2018,2019

Nous ne constatons que le besoin en fonds de roulements est positif durant les exercices 2017 et 2018. Cela signifie que l’entreprise est en déséquilibre financier à court terme. Par contre le besoin en fonds de roulement pour l’exercice de 2019 est négatif ce qui signifie que la SNVI est en équilibre financier à court terme. Ce qui s’explique par le fait que l’entreprise a bénéficié d’une aide de financement qui est la ligne de crédit qui a permis de répondre aux besoins de financement et du rehaussement du BFR.

5.1.3. Détermination de la trésorerie nette

La trésorerie représente les disponibilités qui lui permettra de financer ses dépenses à court terme

TN = fonds de roulements – besoin en fonds de roulement

Ce tableau présente la trésorerie nette de la SNVI pour les trois exercices 2017,2018,2019

Tableau 22: Détermination de la trésorerie nette

	2017	2018	2019
Fonds de roulement	9 008 427 374.03	7 221 234 168.3	-2 425 177 583.85
Besoin en fonds de roulement	8 817 663 156.13	7 178 793 983.17	-1 548 425 221.49
Trésorerie net	190 764 217,9	42 440 185 .13	-876 752 362.85

Source : établi par nous-mêmes à partir des tableau 20 et 21 précité

Nous constatons une trésorerie positive pour les exercices de 2017 et 2019 ce qui signifie que l'entreprise est en équilibre financier immédiats, alors que pour l'exercice de 2019 la trésorerie nette est négative. Cela signifie que l'entreprise ne dispose pas suffisamment de ressources financières pour faire face à ses dettes à court terme.

5.2. Analyse financière de l'entreprise SNVI par les ratios

A partir des bilans financiers, nous allons ressortir les différents ratios généralement utilisés par les gestionnaires afin de donner une image synthétique de la situation financière de l'entreprise.

5.2.1. Détermination des ratios de structure

Dans ce tableau nous allons présenter les ratios de structure afin d'analyser la structure de la filiale VIR (SNVI). Ainsi a traves le tableau figurant plus bas on va calculer les ratios de structures de la SNVI pour les exercices 2017, 2018,2019

Tableau 23: Détermination des ratios de structures

RATIOS de structure	FORMULES	2017	2018	2019
L'équilibre financier	Capitaux permanent/Actif immobilisé	15.75	5.65	0.16
Autonomie financière	Capitaux propres/ Total bilan	0.16	0.74	0.0057
Capacité de remboursement	DMLT / CAF	-1.29	-1.63	-1.27
Indépendance financière	Capitaux propres / Capitaux permanent	0.7	0.44	0.067

Source : élaboré par nous-même à partir des bilans financiers

➤ **Ratio d'autonomie financière**

Ce ratio est inférieur à 1, cela signifie que les capitaux propres ne couvrent pas l'ensemble des dettes contractées auprès de l'établissement bancaire. L'entreprise est donc trop endettée et dépend des financements extérieurs, ce qui peut rendre difficile la contraction de nouveaux crédits bancaires.

➤ **Ratio de capacité de remboursement**

Ce ratio est inférieur à 0 pour les trois exercices 2017, 2018 et 2019. Cela signifie que l'entreprise n'a pas la capacité de rembourser ses dettes à long et moyen terme.

➤ **Ratio d'indépendance financière**

Ce ratio est inférieur à 1 pour les trois années. Cela signifie que l'entreprise n'est pas indépendante financièrement.

5.2.2. Détermination des ratios de liquidité (ratios de trésorerie)

Dans ce tableau on va présenter les ratios de la liquidité de la SNVI (VIR) pour les exercices 2017, 2018, 2019.

Tableau 24: Détermination des ratios de liquidité

Ratios de liquidité	Formule	2017	2018	2019
Liquidité générale	Actif circulant / DCT	1.2	1.1	1.03
Liquidité réduite	(VR + VD) / DCT	0.82	0.77	0.69
Liquidité immédiate	V. disponible / DCT	0.0057	0.00099	4.26

Source : élaboré par nous-même à partir des bilans financiers

➤ **Ratio de liquidité générale**

Ce ratio est favorable pour les trois exercices 2017 et 2018 et 2019 car il est supérieur à 1. Donc l'actif circulant arrive à couvrir les dettes à court terme de l'entreprise SNVI(VIR)

➤ **Ratio de liquidité réduite**

Pour les trois exercices, ce ratio est inférieur à 1. Cela signifie que les valeurs réalisables sont inférieures aux dettes à court terme, donc l'entreprise n'a pas la capacité de faire face à ses engagements à court terme sans recourir à ses actifs à court terme non liquides (stocks)

➤ **Ratio de liquidité immédiate**

On constate que l'entreprise ne peut pas faire face à ses dettes à court terme avec ses disponibilités durant les deux exercices 2017 et 2018 car le ratio est inférieur à 1. Mais en 2019 ce ratio est supérieur à 1. Cela signifie que les valeurs disponibles de l'entreprise peuvent faire face à ses dettes à court terme.

5.2.3 Détermination des ratios de rentabilité

Dans ce tableau nous allons présenter le ratio de la rentabilité afin d'évaluer la filiale VIR(SNVI)

Tableau 25: Détermination de ratio de rentabilité

Ratios de rentabilité	Formule	2017	2018	2019
Rentabilité financière	Résultat net/ Fonds propres	-0.26	-0.77	-12.48

Source : élaboré par nous-même à partir des bilans financiers et TCR

➤ **La rentabilité financière**

Nous constatons que le ratio de la rentabilité financière est négatif pour les trois exercices, cela signifie que l'entreprise n'est pas en mesure de couvrir ses charges avec les revenus que générés par son activité

5.3. Détermination de la capacité d'autofinancement

A partir des annexe 20 et 21 nous représentant le calcul de la CAF pour les trois exercices 2017, 2018 et 2019 dans ce qui suit

Tableau 26: Détermination de la CAF

Désignation	2017	2018	2019
EBE	-1 747 532 782,84	-1 645 042 616,54	-1 742 756 787,73
Produits financiers	3 654 574,57	29 438 773,91	8 558 439,11
Charges financiers	328 908 534,81	1 167 951 551,10	1 471 880 006,17
Produits exceptionnels	177 873 853,45	75 351 493,98	46 199 942,02
Charges exceptionnels	303 746 034,01	163 201 861,89	132 430 065,53
CAF	-2 198 658 923,64	-2 871 405 761,64	-3 292 308 478,30

Source : élaboré par nous-même à partir des tableaux comptes résultat TCR

Nous remarquons que l'entreprise ne dispose de moyens pour s'autofinancer car la capacité d'autofinancement pour ses trois années étudiées (2017.2018.2019) est négative. Toutefois, nous constatons que situation s'améliore d'une année à une autre car la CAF passe de (-2 198 658 923,64) en 2017 à (-2 871 405 761,64) en 2018 à (-3 292 308 478,30) en 2019. Ceci étant l'entreprise n'a pas la possibilité de financer des nouveaux investissements, ou remboursements des emprunts.

6. Analyse de la trésorerie de l'entreprise SNVI

Afin de compléter notre recherche et atteindre notre objectif de recherche, il y a lieu d'analyser la trésorerie de l'entreprise. Ainsi, les tableaux suivants nous reprennent les différents flux de trésorerie de l'entreprise SNVI filial VIR pour les trois exercices 2017, 2018 et 2019

Tableau 27: Tableau des flux de trésorerie de la SNVI de l'année 2017

Unité : DA

LIBELLE	NOTE	2017
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Encaissements reçus des clients	Ft-1	98 605 058,22
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	Ft-2	-4 821 496 311,55
Intérêts et autres frais financiers payés	Ft-3	-206 912 892,90
Impôts sur les résultats payés	Ft-4	
Opérations en attente de classement (47)	Ft-5	-1 382 490 320,24
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires	Ft-6	-6 312 294 466,47
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires	Ft-7	154 780 725,08
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)	FT-8	-6 157 513 741,39
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles ou incorporelles	Ft-9	-325 674 919,56
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles	Ft-10	
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	Ft-11	-14 730 000,00
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières	Ft-12	143 000,00
Intérêts encaissés sur placements financiers	Ft-13	21 779,84
Dividendes et quote-part de résultats reçus	Ft-14	
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements (B)	FT-15	-340 240 139,72
Flux de trésorerie provenant des activités de financements		
Encaissements suite à l'émission d'actions	Ft-16	
Dividendes et autres distributions effectuées	Ft-17	
Encaissements provenant d'emprunts	Ft-18	9 264 526 380,44
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées	Ft-19	-1 299 582 901,96
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)	FT-20	7 964 943 478,48
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasiliquidités	Ft-21	
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)	FT-22	1 467 189 597,37
Trésorerie ou équivalent de trésorerie au début de la période	Ft-23	-1 276 903 980,47
Trésorerie ou équivalent de trésorerie à la fin de la période	Ft-24	190 285 616,90
Variation de la trésorerie de la période	FT-25	1 467 189 597,37
Rapprochement avec le résultat comptable	FT-26	3 241 613 186,27

Source : document interne de la SNVI

Tableau 28: Tableau des flux de trésorerie de la SNVI de l'année 2018 et 2019

Unité : DA

LIBELLE	NOTE	2019	2018
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Encaissements reçus des clients	Ft-1	3 438 431,12	29 263 887,44
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	Ft-2	-2 030 749 209,34	-4 080 724 552,44
Intérêts et autres frais financiers payés	Ft-3	-198 995 357,23	-82 809 961,01
Impôts sur les résultats payés	Ft-4		
Opérations en attente de classement (47)	Ft-5	-759 899 192,41	-2 254 678 894,64
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires	Ft-6	-2 986 205 327,86	-6 388 949 520,65
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires	Ft-7	219 636,77	40 776 338,91
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)	FT-8	-2 985 985 691,09	-6 348 173 181,74
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles ou incorporel	Ft-9	-1 480 562 501,38	-397 727 299,92
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles	Ft-10		
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	Ft-11	-420 000,00	-8 800 000,00
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières	Ft-12	199 000,00	114 500,00
Intérêts encaissés sur placements financiers	Ft-13	5 715 105,49	15 016 228,25
Dividendes et quote-part de résultats reçus	Ft-14		
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements (B)	FT-15	-1 475 068 395,89	-391 396 571,67
Flux de trésorerie provenant des activités de financements			
Encaissements suite à l'émission d'actions	Ft-16		
Dividendes et autres distributions effectuées	Ft-17		
Encaissements provenant d'emprunts	Ft-18	4 270 847 815,94	7 272 154 781,62
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées	Ft-19	-1 702 366 882,77	-683 214 841,28
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)	FT-20	2 568 480 933,17	6 588 939 940,34
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasiliquidités	Ft-21		
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)	FT-22	-1 892 573 153,81	-366 439 338,42
Trésorerie ou équivalent de trésorerie au début de la période	Ft-23	-176 153 721,52	190 285 616,90
Trésorerie ou équivalent de trésorerie à la fin de la période	Ft-24	-2 068 726 875,33	-176 153 721,52
Variation de la trésorerie de la période	FT-25	-1 892 573 153,81	-366 439 338,42
Rapprochement avec le résultat comptable	FT-26	1 640 805 002,02	2 594 687 471,95

Source : document interne de la SNVI

6.1. L'interprétation des différents flux du TFT

Après avoir présenté le TFT nous allons interpréter les différents flux de trésorerie qui sont les flux provenant des activités opérationnelles, des activités d'investissements et des activités de financement.

L'interprétation du TFT pour l'année 2017

La variation de trésorerie de l'année 2017 est positive, avec une valeur de 1 467 189 597,37 DA, car la trésorerie de clôture est supérieure à la trésorerie initiale. Cet écart positif est dû aux flux prévenants des activités de financements qui sont positifs. Nous allons a dans ce qui suit analyser les flux des différentes activités de l'entreprise pour l'année 2017

- Les flux provenant des activités opérationnelles

La première TFT retrace les flux opérationnels, qui présente une valeur négative de (-6 157 513 741.39 DA), ce qui signifie que les encaissements réalisés sont inférieurs aux décaissements effectués.

- Les flux provenant des activités d'investissements

Les mouvements des flux monétaires d'investissements sont négatifs d'une valeur de (-340 240 139.72 DA), cela signifie que les acquisitions des immobilisations sont supérieures aux décaissements ce qui donne un écart positif

- Les flux provenant des activités de financement

La valeur des flux des activités de financement est positive avec une valeur de 7 964 943 478.48 DA. Cela signifie que la valeur des encaissements qui est de 9 264 526 380.44 DA est supérieure à la valeur des décaissements qui est de (-1 299 582 901.96), ce qui donne un écart positif.

L'interprétation du TFT année 2018

La variation de trésorerie de l'année 2018 est négative, avec une valeur de -366 439 338,42DA car la trésorerie de clôture est inférieure à la trésorerie initiale. Cet écart est dû aux flux provenant des activités opérationnelles et d'investissement qui sont déficitaires. Nous allons, dans ce qui suit, analyser les flux des différentes activités pour l'année 2018

- Les flux provenant des activités opérationnelles

L'entreprise a dégagé un flux d'exploitation négatif d'une valeur de (-6 348 173 181.74 DA). Cela revient au fait que les encaissements tels que les remboursements et paiements des intérêts sont inférieurs aux décaissements, ce qui donne un écart négatif.

- Les flux provenant des activités d'investissement

Les flux issus des activités d'investissements ont affecté négativement la trésorerie provoquant une diminution des flux d'une valeur de (-391 396 571.67 DA). Cela revient aux valeurs des décaissements qui sont supérieures aux valeurs des encaissements, cet écart est dû à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles

- Les flux provenant des activités de financement

La valeur des flux provenant des activités financières est positive avec une valeur de (6 588 939 940.34). Cela signifie que la valeur des encaissements qui est (7 272 154 781.62) dépasse la valeur des décaissements qui est de (683 214 8441.28) .

L'interprétation du TFT de l'année 2019

La variation de trésorerie durant l'année 2019 est négative d'une valeur de -1 892 573 153,81 car la trésorerie de clôture est inférieure à la trésorerie initiale. Cet écart est dû aux flux provenant des activités opérationnelles et d'investissement qui sont déficitaires. Nous allons, dans ce qui suit, analyser les flux des différentes activités pour l'année 2019

- Les flux provenant des activités opérationnelles

L'entreprise a enregistré une valeur négative de (2 986 205 327.86 DA) dans les flux de l'activité opérationnelle. Cela revient aux valeurs des décaissements tels que les remboursements des dettes fournisseurs qui sont supérieures aux valeurs des encaissements.

- Les flux provenant des activités d'investissement

Les flux des activités d'investissements ont enregistré une valeur négative. Cela revient aux valeurs des décaissements estimées à (1 480 562 501.38 DA) qui sont supérieures à la valeur des encaissements, causée par l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles d'une valeur de (1 480 562 501.38 DA)

- Les flux provenant des activités de financement

Les flux de l'activité de financement ont enregistré une valeur positive qui est de (2 568 480 933.17). Cela revient au fait que les encaissements sont supérieurs aux décaissements car les encaissements réalisés sont d'une valeur de 4 270 847 815,94 et les décaissements effectués sont estimés à 1 702 366 882,77, ce qui a donné l'écart positif.

6.2. La comparaison entre les encaissements et les décaissements durant les trois exercices

Dans le tableau suivant nous allons présenter les totaux des décaissements et des encaissements ainsi que leurs variations pour les trois années 2017 2018 2019

Tableau 29: Tableau comparatif des totaux des encaissements et des décaissements durant les années 2017, 2018, et 2019

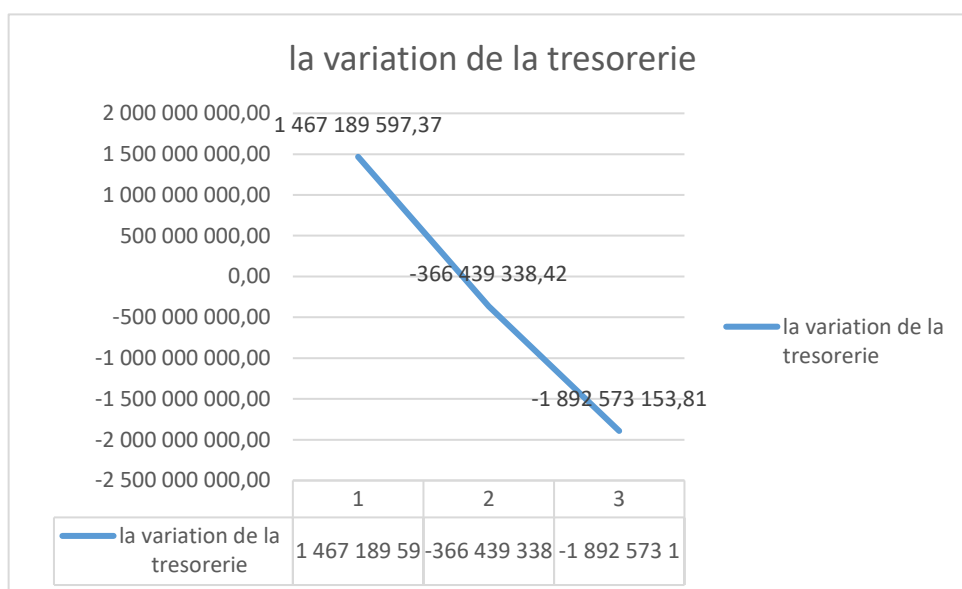
Unité : DA

	Total des encaissements	Total des décaissements	Variation de la Trésorerie
2017	9 518 076 943,58	8 050 887 346,21	1 467 189 597,37
2018	7 357 325 736,22	7 507 955 549,29	-366 439 338,42
2019	4 280 419 989,32	6 172 993 143,13	-1 892 573 153,81

Source : élaboré par nous-mêmes à partir du TFT remis par la filiale VIR

Le graphique ci-après traduit la variation du niveau de trésorerie durant les trois exercices 2017, 2018 et 2019

Figure 7: représentation des variations de la trésorerie durant les trois années 2017, 2018 et 2019



Source : Conception personnelle à partir des données du tableau n° 29

L'analyse de la variation de la trésorerie de la filiale VIUR durant 2017, 2018 et 2019

La filiale VIR a enregistré une variation positive de trésorerie d'une valeur de 1 467 189 597,37 grâce à l'écart positif entre les décaissements et les encaissements en 2017. En 2018, la variation est passée d'une valeur positive à une valeur négative qui est de (-366 439 338,42) car l'entreprise décaisse plus d'argent, pour l'acquisition des nouveaux matériaux qu'elle n'encaisse par la cession d'immobilisations. Cela explique pourquoi les flux de trésorerie d'investissement sont négatifs. En 2019, la variation de trésorerie est passée à (-1 892 573 153,81) après une diminution par rapport à l'exercice 2018, ses décaissements ont légèrement diminué mais les encaissements passent de 7 357 325 736,22 en 2018 à 4 280 419 989,32 en 2019. Cela justifie par le fait l'entreprise n'arrête pas d'acquérir les immobilisations incorporelles et corporelles, ce qui donne des flux de trésorerie d'investissements négatifs.

Conclusion

A partir de l'analyse financière de la SNVI de ROUIBA (ALGER), que nous avons menée, durant les trois années 2017 2018 (avant l'utilisation de la ligne de crédit) et 2019 (après l'utilisation de la ligne de crédit), nous avons constaté que l'entreprise est en équilibre financier pour les deux exercices 2017 et 2018. Par contre en 2019, l'entreprise est en déséquilibre financier car le fonds de roulement est négatif et aussi la trésorerie après l'utilisation de la ligne de crédit. Cela signifie que l'entreprise ne peut faire face à ses engagements financiers. Par ailleurs, la méthode des ratios nous a permis de constater que la structure n'est pas solide pour les trois exercices et surtout pour l'année de 2019. Le ratio de liquidité nous a permis de conclure que l'entreprise est déficitaire. De la même manière, le ratio de rentabilité a confirmé que l'entreprise n'est pas rentable surtout pour l'année 2019. En fin, le calcul de la CAF nous a permis de constater que la SNVI n'a pas la capacité de financement et ne pourra donc pas rembourser ses dettes.

Par ailleurs, en recourant au TFF comme un outil essentiel dans l'analyse, nous avons pu présenter les différents flux de la trésorerie ainsi les totaux des décaissements et des encaissements ainsi que leurs variations pour les trois exercices 2017 2018 2019. Au cours des trois années, l'entreprise a subi une diminution de la trésorerie car elle était positive en 2017 puis négative en 2018 et 2019, cette situation s'explique par des flux d'investissements négatifs.

A partir des calculs effectués, nous pouvons dire que l'utilisation de la ligne de crédit par l'entreprise n'a pas contribué à l'amélioration de sa structure financière ni de sa situation financière. Cela peut s'expliquer par le fait que la ligne de crédit a été utilisée pour régler les fournisseurs qui non pas encore été réglés.

Conclusion générale

Conclusion générale

Notre recherche consacrée au « financement de la trésorerie par les lignes de crédits » au sein de l'entreprise SNVI filiale VIR pour les trois exercices 2017, 2018, 2019, a débuté par une partie théorique dans laquelle nous avons défini l'entreprise et ses types ainsi que les différentes sources de financement que celle-ci peut solliciter. Ensuite, nous avons abordé l'un des postes les plus importants de l'entreprise à savoir la trésorerie et les outils de sa gestion. La partie pratique, quant à elle a été menée sur le financement de trésorerie par les lignes de crédits au sein la société nationale des véhicules industriels SNVI Rouïba.

A partir des documents remis par l'entreprise, nous avons élaboré l'actif et le passif du bilan ainsi que le bilan en grandes masses à l'aide des bilans de la filiale VIR. Ensuite, nous avons calculé les indicateurs de l'équilibre financier (FR, BFR et TN) des exercices de 2017, 2018 et 2019. A l'issue des résultats obtenus, nous avons conclu que la filiale VIR de la SNVI n'est pas en équilibre financier à long terme après l'utilisation de la ligne de crédit en 2019, mais elle est en équilibre financier pour les exercices de 2017 et 2018. Ce paradoxe s'explique par le fait que la SNVI est une entreprise publique et nationale qui reçoit des aides de l'État malgré qu'elle soit déficitaire avec des dettes non remboursées, et malgré cela l'activité continue.

Ensuite, l'analyse des ratios nous a permis de constater que la VIR a besoin de beaucoup de liquidités pour rembourser ses dettes, de payer les salaires ainsi toutes les charges financières. Tous les ratios ont eu des résultats insatisfaisants surtout pour l'année 2019 ou le plus mauvais résultat a été enregistré.

Du côté de la performance financière et après avoir analysé le TCR et le TFT remis par l'entreprise et calculé la rentabilité de la VIR durant les trois exercices, nous avons constaté que la rentabilité est négative (-0.26) en 2017 et (-0.77) en 2018 et le plus mauvais résultat qui est de (-12.48) a été enregistré en 2019 après l'utilisation de la ligne crédit, ce que signifie que la VIR est en difficulté financières et que son activité n'enregistre que des pertes même avec l'utilisation d'une ligne de crédit.

Pour résumer, la ligne de crédit a un impact négatif sur la performance de l'entreprise, car les dirigeants utilisent l'argent de la ligne pour le règlement des fournisseurs et le paiement des salaires des employés et non pas pour le financement du besoin exprimé à la demande de la ligne.

Bibliographie

Bibliographie

• Ouvrages

- A. NGOULOUBI « *La trésorerie de l'entreprise* » ; édition Harmattan; paris ;2017 ; P 5-75
- A.BOUKHELIF ; "*analyse financière*" ; Houma, Alger,2000 p48
- A.CHARLES et E.REDOR; « *Le financement des Entreprises* » ; Economica ; Paris,2014, P157
- A.DAYAN,; *Manuel de gestion*, Volume 2, Ellipse, Paris, 1999, p.220.
- A.RIVERT ; « *gestion financière* » ; Ellipses; Paris ;,2003.p43
- A.WISSEM et A.KOCEILA « *la gestion du risque de trésorerie au sein d'une entreprise cas de SPA ENIEM TIZI-OUZOU* » université Mouloud Mammeri. Finance d'entreprise 2022.P09
- BENHALIMA A. « *Pratiques des techniques bancaires-Référence à l'Algérie* », Dahleb, Alger 1997
- BRANGER J. « *Traité d'économie bancaire, Presse* » Universitaires de France, Paris,
- BRIGHAM et HOUSTON « *Principes de gestion financière de l'entreprise* », 2023, Pearson, Londres, P465.
- D.REAN ; « *Comprendre les comptes annuels et améliorer la situation financière de l'entreprise* », Gereso; Paris, 2012,p 258.
- E.COHEN ,"*Analyse financière*". Economica, ,Paris ,2004, p133
- G.CHARREAUX ; « *Finance d'entreprise* »; EMS; Normandie, 2014, p.228
- J.FORGET ; « *Gestion de la trésorerie – Optimiser la gestion financière de l'entreprise à court terme* » ; édition Economica ; PARIS ; 2001 ; p27
- J.FORGET ; « *Gestion de trésorerie : optimiser la gestion financière de l'entreprise à court terme* » paris, édition d'organisation, 2005.p12
- Lazary ; « *Évaluation et financement d'entreprise* », Dar El Othmania, ALGER, 2007,P2
- M.GAUGAIN & R.SUVEE, « *gestion de la trésorerie* ». Ecomica ; Paris..2007P (47-55)

• Thèses et mémoires

- A.OUFKIR-A.SOBHI- S.ETTALHAOU-I.EL YAZIDI ; « *Les décisions de financement à long terme ;Deuxième partie: financement par capitaux et financement par endettement* » ; Université Abdelmalek Essaadi Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Tetouan Master Finance, Audit et Contrôle de Gestion ; Matière: Gestion Financière ; 2018-2019 ; P7
- A.THANINA et S. NASSIMA « *la gestion de la trésorerie est son impact sur l'amélioration de la performance d'une entreprise cas SARL SOFICLEF* » université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou .finance d'entreprise 2019/2020. P07
- AD.MANIRAMBONA ; A.MAZRI ; « *Le financement de la croissance des PME cas de financement d'une PME par la BNP Paribas El Djazaïr* » ; UMMTO ; Mémoire de fin d'Etude en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Sciences commerciales Option finance ; 2014-2015- P8

- F.SAADI ; « *La maîtrise des coûts de production comme facteur de compétitivité d'une entreprise industrielle. Cas : laiterie SEMEUR* » ; mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences financières et comptabilité ; Option : finance d'entreprise ;2017-2018. ; p13-14
- F.TOUNSI et L.TOUNSI ; Mémoire de fin d' études en vue de l'obtention du diplôme de master en science de gestion option finance d'entreprise ; «la gestion de trésorerie et son impact sur la rentabilité de l'entreprise ENIEM DE Tizi-ouzou » ;2015-2016 ; P 34
- I.BELMOUKHTAR M.BOUACHE « *procédure et technique de la gestion de trésorerie dans une entreprise cas de sonal gaz* »Université Mouloud Mammeri. Finance d'entreprise 2020 p18
- I.BELMOUKHTAR, M.BOUACHE , « *procédures et techniques de la gestion de trésorerie dans une entreprise cas de SONALGAZ de TIZI-OUZOU* » université Mouloud Mammeri TIZI-OUZOU. Finance d'entreprise 2020 p(20- 25)
- K.MUSIMHI et P.JEKWA ; « *Le choix d'investissement et modes de financement des entreprises Cas de l'ANADE de Tizi Ouzou* » ; Mémoire de fin d'étude En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences financières et comptabilité Option : Finance d'Entreprise ; Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou ; 2021/2022 ; P36 – P 43.
- R.BELHARET et H.CHIGRANI Hakima ; « *Le financement des entreprises publiques économiques en Algérie : Application aux EPE de la wilaya de Tizi-Ouzou* » ; Mémoire Fin de cycle En vue de l'obtention du diplôme de master en économie et finance locale ;2021-2022 ; P112
- R.BELMOULOU ; «*Le financement du cycle d'exploitation des entreprises par les banques* » ; Mémoire pour l'obtention du diplôme de Master en sciences financières et comptabilité Option : Finance d'entreprise ; Ecole Supérieure du Commerce -Kolea- ; 2019/2020 ; P3- P5.
- Y.BETOUICHE , Y.MESSAOUDI ; « *la gestion de la trésorerie dans une entreprise. Cas de la SONATRACH LA DRGB* » université de mouloud Mammeri Tizi-Ouzou. Finance d'entreprise 2018 ; p8
- YT. MERAD et C. MENSOURI ; « *Les Opérations De Crédit Bancaires Cas d'un crédit d'exploitation BEA Tizi-Ouzou* » ; Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales Option : Finance ; UMMTO 2014-2015 ; P8-P27
- YT. MERAD et C. MENSOURI ; « *Les Opérations De Crédit Bancaires Cas d'un crédit d'exploitation BEA Tizi-Ouzou* » ; Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales Option : Finance ; UNIVERSITE MOULOU MAMMERI DE TIZI-OUZOU ; 2014-2015 ; P7
- Z.BACHA , F.BENBARKANE ; « *la gestion de la trésorerie dans une entreprise cas de MOLINO GARNI* » université Abderrahmane mira de Bejaia ; mémoire de fin de cycle En vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences de gestion Option : Finance d'entreprise ; 2019-2020

- **Articles en ligne**

- AGICAP « gestion de trésorerie en entreprise » S.BEYET ; 2024

- **Sites web**

- www.esi-business-school.com consulté le 30/05/2024 à 14 :05
- <https://www.labellucie.com/parties-prenantes-rse> consulté le 20/05/2024 à 10:00
- <https://www.esi-business-school.com/ecole/developpementdurable/parties-prenantes-entreprise/> consulté le 20/05/2024 à 10 :24
- www.esi-business-school.com Consulté le 20/05/2024 à 10 :30
- www.esi-business-school.com Consulté le 20/05/2024 à 10 :40
- <https://fac.umc.edu.dz/ista/pdf/cours/PMI%20%20ORGANISATION%20part1.pdf> consulté le 02/06/2024 à 13 :50
- <https://cnrcinfo.cnrc.dz/les-formes-juridiques/> consulté le 02/06/2024 à 14 :50
- <https://cnrcinfo.cnrc.dz/les-formes-juridiques/> consulté le 02/06/2024 à 14 :00
- <https://cnrcinfo.cnrc.dz/les-formes-juridiques/> consulté le 02/06/2024 à 15 :00
- <https://cnrcinfo.cnrc.dz/les-formes-juridiques/> consulté le 02/06/2024 à 15 :20
- <https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/sarl/definition-sarl/> consulté le 22/05/2024 à 11 :00
- <https://www.vie-publique.fr/fiches/269995-les-grands-secteurs-de-production-primaire-secondaire-et-tertiaire> consulté le 02/06/2024 à 16:00
- <https://fac.umc.edu.dz/ista/pdf/cours/PMI%20%20ORGANISATION%20part1.pdf> consulté le 02/06/2024 à 16 :20
- <https://fr.scribd.com/document/698436744/chapitre-2-Classification-et-Formes-Juridiques-des-Entreprises-2023-GPL> consulté le 02/06/2024 à 16:40
- <http://cours.itiam.ac.ma/fichier/Chapitre3classificationdesentreprises.pdf> consulté le 02/06/2024 à 17:00
- <http://cours.itiam.ac.ma/fichier/Chapitre3classificationdesentreprises.pdf> consulté le 02/06/2024 à 17:00
- [https://agicap.com/fr/article/ligne-de-credit-avantages-inconvenients/#:~:text=Il%20existe%20deux%20types%20principaux,\(cr%C3%A9dit%20%20moyen%20terme\)](https://agicap.com/fr/article/ligne-de-credit-avantages-inconvenients/#:~:text=Il%20existe%20deux%20types%20principaux,(cr%C3%A9dit%20%20moyen%20terme)) Consulté le 02/06/2024 à 8 :00
- [https://agicap.com/fr/article/ligne-de-credit-avantages-inconvenients/#:~:text=Il%20existe%20deux%20types%20principaux,\(cr%C3%A9dit%20%20moyen%20terme\)](https://agicap.com/fr/article/ligne-de-credit-avantages-inconvenients/#:~:text=Il%20existe%20deux%20types%20principaux,(cr%C3%A9dit%20%20moyen%20terme)) Consulté le 02/06/2024 à 8 :00
- <https://fastercapital.com/fr/sujet/quelles-sont-les-modalit%C3%A9s-de-remboursement.html> consulté le 02/06/2024 à 15 :20
- <https://www.mozeno.com/fr/blog/ligne-credit-bancaire/> consulté le 02/06/2024 à 15 :43
- <https://www.mozeno.com/fr/blog/ligne-credit-bancaire/> consulté le 02/06/2024 à 15 :43
- <https://www.mozeno.com/fr/blog/ligne-credit-bancaire/#les-differents-types-de-lignes-de-credit> consulté le 02/06/2024 à 16 :56
- <https://www.cegid.com/fr/blog/avance-sur-facture-outil-pour-se-faire-payer/> consulté le 22/06/2024 à 16 :29
- <https://www.banque-france.fr/system/files/2024-04/823415%20Fiche-422.pdf> consulté le 05/06/2024 à 17 :00

- <http://snvigroupe.dz/pagesweb/pgentreprise.php> consulté 04/06/2024 à 21:15
- <file:///C:/Users/Mon%20PC/Downloads/503534190-7-chapitre3.pdf> consulté le 04/06/2024 à 21:25
- <http://snvigroupe.dz/pagesweb/entreprise/pghistorique.php> consulté le 04/06/2024 à 21:00
- <http://snvigroupe.dz/pagesweb/pgentreprise.php> consulté le 04/06/2024 à 22:00
- <http://snvigroupe.dz/pagesweb/entreprise/filialesnvi.php> consulté le 04/06/2024 consulté le 5/06/2024 à 22:30
- <https://www.pme-gestion.fr/gestion-tresorerie-entreprise/financement-entreprise-pme/differents-types-de-financement.html> consulté le 02/06/2024
- <https://agicap.com//fr/glossaire/tresorerie> consulte le 21/06/204 à 12 :05
- <https://agicap.com//fr/glossaire/tresorerie> consulté le 03/06/2024 à 11 :26
- <https://www.leblogdudirigeant.com/autofinancement-avantages-inconvenients/> consulté le 04/06/2024 à 15 :00
- <https://dspace.ummo.dz/server/api/core/bitstreams/5463459b-a7e6-4036-a5b0-30ce4adff4b9/content> consulté le 04/06/2024 à 15 :00
- [https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/financement/financement-externe-direct/#:~:text=En%20pratique%20%3A%20g%3%A9n%3%A9ralement%2C%20cet%20interm%3%A9diaire,d%27investissement\)%20des%20fonds.](https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/financement/financement-externe-direct/#:~:text=En%20pratique%20%3A%20g%3%A9n%3%A9ralement%2C%20cet%20interm%3%A9diaire,d%27investissement)%20des%20fonds.) Consulté le 22/06/2024 à 12 :11
- <https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/comprendre-les-marches-financiers/quest-ce-quun-marche-financier> consulté le 22/06/2024 à 12 :45
- <https://fr.slideshare.net/slideshow/le-rle-et-lorganisation-du-marches-financierspptx/266845740#13> consulté le 22/06/2024 à 12 :00
- <file:///C:/Users/Mon%20PC/Downloads/Le%20financement%20interne%20et%20externe.pdf> consulté le 22/06/2024 à 12 :45
- <http://deknuydt.free.fr/telechargements/eco/Chapitre%203%20Les%20circuits%20de%20financement%20synth%3%A8se.pdf> consulté le 22/06/2024 à 14 :30
- <https://agicap.com/fr/glossaire> consulté le 06/06/2024 à 17:25
- <https://www.mf.gov.dz/index.php/fr/grands-dossiers/114-note-relative-aux-bonifications-accordees-par-l-etat-aux-entreprises-et-aux-particuliers> consulté le 07/06/2024 à 13:05

- **Textes officiels**

- Art 5 de la loi 88-01

Annexes

Annexe 01

Check liste pour un dossier de crédit d'exploitation (dossier commun)

- a. Documents juridiques et administratifs :
- Demande écrite et signée par le client ou par un gérant habilité, décrivant la forme des crédits sollicités, leurs montants et les garanties proposées ;
 - Copie des statuts juridiques et du BOAL pour les personnes morales ;
 - PV de l'assemblée générale des associés et/ou du Conseil d'Administration, conférant au gérant les pouvoirs d'emprunt et d'affectation des garanties ;
 - CV du (ou des) dirigeant(s) et copie(s) de sa (leur) pièce d'identité. Dans le cas d'un gérant ou associé étranger, carte professionnelle délivrée aux étrangers exerçant sur le territoire national une activité commerciale, industrielle, artisanale ou une profession libérale ;
 - Registre de Commerce en cours de validité ;
 - Justificatif d'occupation du local (ou du site) abritant l'activité (acte de propriété, bail de location, acte de concession) ;
 - Numéro d'Identification Fiscale et Numéro d'Identification Statistique.
 - Consultation de la Centrale des Risques (formulaire à renseigner en agence) ;
- b. Documents fiscaux et parafiscaux :
- Extrait de rôle de moins de trois (03) mois (apuré ou accompagné d'un calendrier de remboursement en cas d'un dû fiscal) ;
- c. Attestations de mise à jour CNAS et CASNOS en cours de validité (accompagnés d'un calendrier de remboursement, en cas d'un dû parafiscal).
- d.
- e. Documents comptables et financiers :
- Etats financiers (bilans fiscaux) des trois derniers exercices (actif, passif, tableau de comptes résultats et annexes) ;
 - Plan de trésorerie mensuel prévisionnel, en cas de demande de crédit de trésorerie ;
 - Rapport commissaires aux comptes (pour les SARL et SPA) ;
 - Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales ;
 - Bilans d'ouverture et bilans prévisionnels pour les entreprises en phase de démarrage ;
 - Situation comptable intermédiaire.
 - Plan d'importation pour les entreprises recourant à l'importation.
 - Plan de charge en cours et prévisionnel (carnet de commande éventuellement, copie des marchés),
 -

ب و ج
**BANQUE NATIONALE
 D'ALGERIE**

Date de l'Entrée en Relations _____
 Date de la Demande Initiale _____
 Siège _____

DESTINATAIRE

COMpte RENDU D'ENGAGEMENTS CONTRACTES
 LE _____ PAR _____
 PREMIERE DEMANDE OU RENOUELEMENT

Succursale

Nom ou raison sociale et forme de la Société et capital Activité professionnelle Domicile N° d'immatriculation ou RC	No DU COMPTE
	INDICE D'ACTIVITE
	MATRICULE SCAR

Formes de crédits	Autorisations en cours		Autorisations demandées		Utilisations au
	Montants	Echéances	Montants	Echéances	

INTERETS	ESCOMTE	COMMISSIONS
Tarif N°	Taux d'escompte	— sur Avals
Intérêts Crédeurs		— sur Cautions
Intérêts Débiteurs		

GARANTIES FOURNIES PAR LE CLIENT OU PAR DES TIERS

QUANTITE	Nature des Garanties ou Désignation des Titres	COURS	MONTANT

RECAPITULATION DE LA SITUATION IMMOBILIERE DU CLIENT

DATES DES RELEVES		ENUMERATION SUCCINCTE DES IMMEUBLES	DATE DE L'ESTIMATION	ESTIMATION DES IMMEUBLES	MONTANT DES HYPOTHEQUES	ECHEANCE
CADASTX	HYPOTH.					

MOUVEMENT DU COMPTE (en milliers de dinars)

MOUVEMENT DU COMPTE		MOIS	POSITIONS EXTREMES						DUREE DES PERIODES Créditrices	OBSERVATIONS
DEBIT	CREDIT		DATE	D/C	MINIMUM	DATE	D/C	MAXIMUM		

MOUVEMENT D'ESCOMPTE (en milliers de dinars)

Année	Montant cumulé des remises	Risques en cours au	Appréciation du papier
19			Montant
19			Qualité
19			Longueur
			% impayés

MOUVEMENT D'AVALS ET D'OBLIGATIONS CAUTIONNEES

Trimestre	Utilisation cumulée du trimestre		en cours		
	Aval	O.C.	échéance	Aval	O.C.

Exposé de l'affaire

- 1°) Indiquer éventuellement les modifications juridiques survenues dans la situation de l'affaire.
- 2°) S'il s'agit d'une première demande l'exposé doit énumérer :
- les membres du Conseil d'administration ou les principaux dirigeants
 - les renseignements recueillis auprès de 3 sources d'information
- 3°) Se conformer au cavenas type de la demande de crédit (cf. circulaire n° 339) en respectant la disposition des titres suivants :
- origine de l'affaire
 - Administration et modifications éventuelles
 - objet du crédit
 - moyens
 - bilan
 - activité
 - Besoins et issue des crédits

SUITE DE L'EXPOSE

Agence ou Succursale

.....le.....

BANQUE NATIONALE D'ALGERIE

Annexe 03

INTITULE	PAGE
CONTRAT A COMMANDES	3
ARTICLE 2 : MODE DE PASSATION DU CONTRAT	3
ARTICLE 3 : DEFINITIONS	3
3.1 PRODUITS	3
3.2 SPECIFICATIONS	3
3.3 ASSISTANCE TECHNIQUE	3
3.4 UNITE DE MESURE	3
ARTICLE 4 : DOCUMENTS CONTRACTUELS	4
ARTICLE 5 : DOCUMENTATION	4
ARTICLE 6 : MODIFICATION	4
ARTICLE 7 : NORMES LEGALES ET REGLEMENTAIRES ET NORMES DE FABRICATION	4
ARTICLE 8 : CONTROLE PREALABLE A LA LIVRAISON	5
ARTICLE 9 : DETACHEMENT D'UN CONTROLEUR DE L'ACHETEUR AUPRES DU FOURNISSEUR	5
ARTICLE 10 : EMBALLAGE – MARQUE A APOSER SUR LES EMBALLAGES	5
ARTICLE 11 : LIVRAISON -TRANSPORT	6
ARTICLE 12: PRIX-MONTANT	6
ARTICLE 13 : MODALITES DE PAIEMENT	6
ARTICLE 14 : PENALITE DE RETARD DE PAIEMENT	6
ARTICLE 15: DELAIDE LIVRAISON	7
ARTICLE 16 :PENALITES DE RETARD	7
ARTICLE 17 : RECEPTION – CONTROLE DE CONFORMITE	8
ARTICLE 18: GARANTIE- RESPONSABILITE	8-9
ARTICLE 19 : PERENNITE DE PRODUIT	9
ARTICLE 20 : TRANSFER DE PROPRIETE ET DE RISQUE	10
ARTICLE 21 : DROIT APPLICABLE	10
ARTICLE 22 : REGLEMENT DES LITIGES	10
ARTICLE 23 : CAS DE RESILIATION	10
ARTICLE 24: FORCE MAJEURE	10-11
ARTICLE 25 : NOTIFICATION	11
ARTICLE 26 : MODIFICATION DU CONTRAT	11
ARTICLE 27 : DUREE DU CONTRAT	11
ARTICLE 28: PRISE D'EFFET DU CONTRAT A COMMANDES	12
ARTICLE 29: LANGUE DE TRAVAIL	12
ARTICLE 30: SIGNATURE DU CONTRAT	12
ANNEXE I : BORDEREAU DES PRIX /QUANTITES	13
ANNEXE II : PLANNING DE LIVRAISON	14
ANNEXE III : CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET SPECIFICATIONS	15
ANNEXE IV :ASSISTANCE TECHNIQUE	16
ANNEXE V :PROCEDURE DE GARANTIE	17-18-19
ANNEXE VI :DECLARATION DE PROBITE	20
ANNEXE VII :DECLARATION A SOUSCRIRE	21-22-23

ACHETEUR




Annexe 05

REPUBLIQUE ALGERIENNE
 MINISTERE DE L'INDUSTRIE
 ALGERIE

1100	96	30	030
SECTION	PUBRIQUE	UNITÉ GÉO	LIEU STOCK
		UNITÉ RECEP	

N° série

DOUBLE DE COMMANDE N° C20 OR030

SERVICE Ordonnancement M/C
 SCL Achats Organes & Composants
 Algérie
 Programme 2020/2021 2ème tranche

FURNISSEUR
EPE-SPA-EMO
 BP 77 OUED HAMIMIME
 EL KHROUB -CONSTANTINE-

A ROUBA le 13/12/2020

Suite à votre offre Facture Pro forma n° 104/2020 du 09/12/2020
 Nous vous prions d'enregistrer commande forme des articles ci-dessous désignés
 à nos conditions générales et particulières d'achat précisées sur la présente.
 Recevez, Messieurs, nos salutations distinguées
 Personne chargée de la commande : Mme DJERIDA N° de Tél : 29/82

RENTRE DEBIT	DA	UP	DESIGNATION	UA	QUANTITE	PRIX UNIT HT	MONTANT HT
1 162 004	13		Moteur F4L912	P	410	777 072.80	318 599 848.00
			Cette commande est imputée Au titre du contrat à commandes 3187/2300/600/19 (deuxième tranche)				
			Montant Total HT				318 599 848.00
			TVA 19%				60 533 971,12
			Montant Total TTC				379 133 819,12

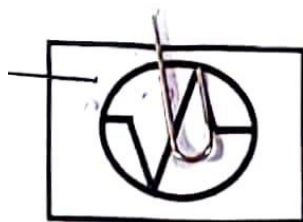
lai de livraison : Produit disponible.
 mode de paiement : Par chèque ou virement.
 Monnaie Commande DA.
 conditions de livraison : Rendue site.

Marquage : Suivant instructions
 Port de destination ALGER

CONDITIONS GENERALES D'ACHAT AU VERSO

SERVICE DEPARTEMENT
 Mr. MEZOUZI Sami El Mekki
 Directeur des Achats
 de l'Etat

Annexe 06



RAPPORT DE PRESENTATION COMMANDE

Date : 13/12/2020
Réf **160**./2300/600/20

Opérateur :

N° Commande-:

Fournisseur : Pays :

Date d'homologation :

Origine de la marchandise :

Objet :

Activité :

Fonctionnement	X	Maintenance équipement	
Revente en l'état		Travaux	
Investissement		Services	

Montant :

Montant DA / THT	Montant DA / TTC
318 599 848.00	379 133 819.12

Modalité de paiement :

Financement :

Budget Entreprise	X	Ligne de crédit		Autres	
-------------------	----------	-----------------	--	--------	--

Délai de livraison :

Opportunité :

Mode de passation :

Choix du fournisseur :

Evolution des prix :

Résultat des négociations :

Garantie :

-Article 17 : Garantie et responsabilité.
-Annexe V : Procédure de garantie.

Observations :

* La présente commande est passée selon le mode de gré à gré simple conformément à l'article 40 alinéas 2 de la procédure de passation des marchés de l'entreprise du 06 Décembre 2017.

*le fournisseur est dispensé du dépôt de la caution de bonne exécution au titre du présent contrat.

-cette commande présente la deuxième tranche du contrat à commandes 3187/2300/600/19.

Documents joints :

- ◆ Bon de Commande N° C20OR030 du 13/12/2020.
- ◆ Copie facture Pro forma N°104/2020 du 09/12/2020.
- ◆ Copie de la demande d'achats n°71 du 15/04/2018. 13 du 23/12/2019.
- ◆ Copie du contrat 3187/2300/600/19.
- ◆ Copie dispense de la caution de bonne exécution.
- ◆ Tableau d'évolution des prix.

2020.12.13



مذكرة داخلية

Ref: 135/2018/COP

Date: 23/10/2018

تاريخ

البعث

Mme. CHEURFAOUI
Présidente de la COP

المرسل إليه

M. HACHANI
Direction Achat et Approvisionnement

P. Information : M.RAHIM P.D.G - VIR

نسخ

Objet : Commission d'Ouverture des plis : Procès Verbal

مادة

Veillez trouver ci joint :

Le PV n°77/2018 du 23/10/2018 concernant les demandes de consultation Suivantes :

- DC N° 305 : Profil étanchéité .
- DC N° 307 : Pipe CTC .

Les trois (03) plis recevables répertoriés sur le Bordereau d'envoi n°136 /2018.

Bonne Réception.

Stella
IHDEMI

SNVI - FILIALE VIR	
Reçu le	23/10/2018
Par	Stella
Transmis à	

Mme.CHEURFAOUI
Présidente de la COP



No DC	NBRE de fournisseurs consultés	NBRE de plis reçus	N° du pli	Date de réception de l'offre	Date limite des offres	Candidat	Montant de l'offre	Décision de la COP
305	2	1	1	17/10/2018	22/10/2018	BEAUCHAMP S.A	39 102,00 € FOB	DC Recevable
307	2	2	1	21/10/2018	21/10/2018	SARL POLYCAD (*)	2 290 750,00 DA TTC	DC Recevable
			2			ETS BENOUNICHE (**)	1 874 250,00 DA TTC	

NB: Le nombre de fournisseurs consultés doit être trois (03) au minimum (article 46 de la procédure en vigueur), pour un nombre inférieur à 3, un justificatif doit accompagner le dossier de la consultation soumis à la COP.

(*) Manque le numéro de la DC sur la facture proforma .

(**) La quantité proposée par le fournisseur est de 7000 au lieu de 7700 demandée .

Mme.CHEURFAOUI

Présidente de la COP



Mlle. ABROUS

Membre de la COP



09/10/2018

SNVI Spa Filiale VIR. DAA
 Dépat Achats Fabrication.
 Sec Achats Equi Habillage
 N/Réf : 422 / 2350 – 600.
 N° DC : 305/2018
 Fax N° 0 23 85 90 26/28

A l'attention de M. BEAUCHAMP
 Société : BEAUCHAMP SA - France
 FAX : 00 33 476 489 591

Objet : Demande de cotation

Monsieur,

Pour nos besoin de production, nous vous demandons de nous transmettre votre offre, pour la fourniture de :

Référence SNVI	Désignation	Quantité
667 056	Profil étanchéité	1400

Observations :

- 1) Votre offre doit nous parvenir sous double pli anonyme avec mention « Soumission à ne pas ouvrir »
 a) à envoyer à l'adresse sous indiquée :

Secrétariat de la Commission d'Ouverture des Plis (C.O.P)
 SNVI Spa-Filiale VIR
 BP N° 15 – ROUIBA.
 Alger – Algérie
 Consultation N° DC 305/2018
 « Soumission à ne pas ouvrir »

- b) Ou à déposer à l'adresse sous indiquée :

Secrétariat de la Commission d'Ouverture des Plis (C.O.P)
 SNVI Spa-Filiale VIR
 . Route Nationale N° 05 – ROUIBA.
 Alger – Algérie
 Consultation N° DC 305/2018
 « Soumission à ne pas ouvrir »

- 2) Ci-joint copie des critères d'évaluation.
 3) Une caution bancaire de cinq pour cent (5%) sera prévue sur le montant total de la commande issue de la présente consultation.
 4) Mentionnez sur votre réponse le délai de livraison, l'origine du produit, la validité de votre offre ainsi que les numéros :

NIF GROUPE SNVI 000016001358124.
 NIF VIR 001116098345931.

Le délai de réception des offres est fixée au 22/10/2018.
 En attendant de votre offre, recevez Monsieur, nos meilleures salutations.

Le Acheteur

Le Chef de Service



offre initiale

47 rue Pasteur
38180 Seyssins - France

Tel : (0)4.76.84.45.10
Fax : (0)4.76.48.95.91

info@beauchamp.fr
www.beauchamp.fr

Facture proforma N° DE58572

EPE SPA SNVI VIR

NIF SNVI VIR: 001116098345931
NIF GROUPE SNVI: 000016001358124
ROUIBA - ALGER
ROUTE NATIONALE 5

Réf: A L'ATTENTION DE Melle IHDEN

Proforma	Date	Référence client
DE58572	15/10/2018	188266 / 41188266

Référence	Désignation	Quantité en pièce	Prix par pièce en Euros	Montant en €	
	Votre réf. 422 / 2350-600 N° DC: 305 / 2018				
667056	PROFIL ETANCHEITE SUIVANT PLAN 667 056 EXTRUSION - COUPE A LONGUEUR AVEC COUPES A 45° NON COMPLEMENTAIRES COLLAGE DES 4 ANGLES AVEC COLLE CYANO TOLERANCES QUANTITE : +/- 10 % ORIGINE DE LA MARCHANDISE: FRANCE	1 400.00	25.9300	36 302.00	1
-/	CFR ALGER (1 CONTAINER 40 PIEDS)	1.00	2 800.0000	2 800.00	1
DELAI	DELAI DE LIVRAISON: 6 SEMAINES A RECEPTION DU SWIFT VALIDITE DE L'OFFRE : 30 DECEMBRE 2018				1
CRE-DOC	CREDIT DOCUMENTAIRE PAYABLE A VUE IRREVOCABLE ET CONFIRME OUVERT IMPERATIVEMENT AUPRES DE CIC-LYONNAISE DE BANQUE SWIFT:CMCIFRPP CIC LYONNAISE DE BANQUE 4 Avenue Louis Armand 38180 Seyssins - France IBAN : FR76 1009 6180 9200 0255 7320 215 Please ask your bank to open the documentary credit in our favor through CMCIFRPP. Failing that, make sure that CMCIFRPP will be designated in the field 41A of their swift message as the nominated bank. NET A PAYER : 39 102.00 € TRENTE NEUF MILLE CENT DEUX EUROS				1

BEAUCHAMP SA
47742 rue Pasteur - BP 15
38180 SEYSSINS - France
Tél. 04 76 84 45 10 - Fax 04 76 48 95 91
<http://www.beauchamp.fr>
e-mail: info@beauchamp.fr

Total en EUROS 39 102.00

Montant total en € 39 102.00

FOB PORT DE MARSEILLE**Mode de règlement**

CREDIT DOCUMENTAIRE IRROVECABLE ET
CONFIRME PAYABLE A 59 JOURS DATE DE BL

Nos coordonnées bancaires :

IBAN : FR76 1009 6180 92000255 7320 215
BIC (Bank Identifier Code) : CMCIFRPP

Pénalités de retard : 1.3% par mois.

Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 Mai 1980.)

Annexe 10

ENTREPRISE NATIONALE DES VEHICULES INDUSTRIELS
SNVI SPA/FILIALE- VIR Rouiba
DIRECTIONS DES ACHATS ET APPROVISIONNEMENTS

TELECOPIE

30/10/2018

EXPEDITEUR : Mr DJABALI
N° FAX : 023 85 90 27/28
Nbre de pages : 01
N/Réf courrier : 459/ 2350 – 600

A l'attention de : M. BEAUCHAMP
BEAUCHAMP SA - France
FAX N° : 00 33 476 489 591

Objet : Demande révision des prix

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que vous êtes retenu au titre de la DC
N°305/2018 pour la fourniture de :

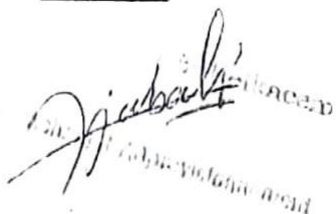
o PROFIL ETANCHEITE réf SNVI : 667 056 Qté : 1400 pièces.

Par ailleurs, nous vous demandons de nous consentir un effort commercial et nous
transmettre une nouvelle facture proforma originale unifiée aux mêmes conditions de
la soumission.

Dans l'attente d'une suite favorable de votre part, Veuillez agréer, Monsieur, nos meilleures
salutations

NB : veuillez mentionner sur votre facture l'incoterm FOB au lieu de l'incoterm CFR

Acheteur



Handwritten signature of the buyer, Mr. Djabali, with a circular stamp containing the text 'SNVI' and 'DIRECTIONS DES ACHATS ET APPROVISIONNEMENTS'.

Chef de service



Handwritten signature of the service chief, M. Beauchamp.

offre remise



Votre Partenaire Découpe

FACTURE PROFORMA N°DE58572

EPE SPA SNVI VIR
 NIF SNVI VIR : 001116098345931
 NIF GROUPE SNVI : 000016001358124
 ROUIBA - ALGER
 ROUTE NATIONALE 5

Réf : à l'attention de Mlle IHDEN
 N/Réf : 422 / 2350-600
 N° DC : 305 / 2018

Proforma	Date	Réf. client
DE58572	13.11.2020	188266 / 41188266

Désignation	Quantité en pièce	Prix par pièce en euros	Montant en euros
Profil étanchéité réf. 667056 Extrusion - coupe à longueur avec coupes à 45° non complémentaires Collage des 4 angles avec colle cyano	1 400	25.00 €	35 000 €
FOB Marseille destination Alger (1 container 40 pieds)	1	2180.00 €	2 180 €

- Délai de livraison : 6 semaines à réception du swift
- Validité de l'offre : 31 janvier 2021
- Origine : France
- Conditions de règlement : Crédit documentaire payable à 59 jours
Irrévocable et confirmé

Ouvert impérativement auprès de :
 CIC-Lyonnaise de banque SWIFT : CMCIFRPP
 4 avenue Louis Armand
 38180 SEYSSINS - France
 IBAN : FR76 1009 6180 9200 0255 7320 215

Veuillez demander à votre banque d'ouvrir le crédit documentaire en notre faveur par l'intermédiaire du CMCIFRPP. A défaut, assurez-vous que CMCIFRPP sera désigné dans le chèque T/A de son message rapide en tant que banque désignée

BEAUCHAMP SA

NET A PAYER : 37 180 €
 Soit trente sept mille cent quatre vingt euros

47 Rue Pasteur 38180 SEYSSINS - FRANCE
 Tél. : +33 (0)4 76 84 45 10 - Fax : +33 (0)4 76 48 95 91
 http://www.beauchamp.fr E-mail : info@beauchamp.fr

ISO9001 Version 2015 - N°17060138.A



RAPPORT DE PRESENTATION DE COMMANDE

Date 28/11/2018.
R6126/2350-600

Opérateur : SNVI SPA- Filiale VIR

N° Contrat / Commande : N° C 18EH171 du 14/11/ 2018

Fournisseur : BEAUCHAMP S.A

Pays : France.

Date d'homologation : REF : 667 056 Homologation N°12954

Origine de la marchandise : France.

Objet : Acquisition de profil étanchéité pour le programme 2018/ véhicule 25L4(SALAMA).

Activité

Fonctionnement	X
Revente en l'état	
Investissement	

Maintenance équipement	
Travaux	
Services	

Montant :

Montant en Devise/Euro
37 180.00

CV en DA
5 030 729.13
Parité : 1 EURO = 135,3074 DA Réf DAF 097/2100-600 du 12/11/2018

Modalité de paiement : Crédit documentaire payable à vue irrévocable et confirmée.

Financement :

Budget Entreprise	X	Ligne de crédit		Ligne de crédit	
-------------------	---	-----------------	--	-----------------	--

Délai de livraison : Six (06) semaines à notification du CREDOC et son opérabilité

Opportunité : Programme 2018/véhicule SALAMA.

Mode de passation : Gré à gré après consultation (DC305/2018).

Fournisseurs consultés (DC 305/2018)	Fournisseur ayant répondu
BEAUCHAMP S.A - France	OUI
BURCSAN - Turquie	NON

Choix du fournisseur :

Seul fournisseur ayant soumissionné à la DC N° 306/2018 (Ci-joint copie du PV COP N°077/2018 du 23/10/2018).

Evolution des prix :

Voir détails des prix sur TEP ci-joint

Résultat des négociations :

- Le fournisseur nous consenti une remise de **-3,58 %** sur le prix unitaire.
- Le fournisseur a réduit les frais de mise à fob de **620** euro

Garantie :

Caution bancaire de bonne exécution en Euro de cinq pour cent (05%) sur le montant total de la présente commande.

Montant de la caution bancaire en chiffres **1 859.00 Euro**

Montant de la caution bancaire en lettres : **Mille huit cent cinquante neuf Euro.**

Cette caution bancaire sera libérée un (01) mois après la livraison du dernier exemplaire de la fourniture contractuelle et levée de réserves éventuelles.

Coût d'emballage :

Compris

Date limite de validité de l'offre :

25/02/2019

Observations :

- La présente commande s'inscrit dans le cadre de l'article 41 alinéas 2 du code interne des procédures de passation des marchés de l'entreprise de 06/12/2017

Documents à joindre :

- Copie de la commande C18EH171. ✓
- Copie de la DA. ✓
- Tableau d'Evolution des Prix. ✓
- Copie du Fax de consultation n°422/2350-600 du 09/10/2018(BEAUCHAMP). ✓
- Copie du Fax de consultation n°423/2350-600 du 09/10/2018 (BURCSAN). ✓
- Copie du PV de la COP n°077/2018 du 23/10/2018 (DC305 recevable).
- Copie de la facture pro forma N° DE58572 du 15/10/2018(offre de la soumission).
- Copie de la demande de révision des prix réf : 459/2350-600 du 30/10/2018. ✓
- Copie de la facture pro forma N° DE58572 du 13/11/2018(offre finale). ✓
- Copie de la Déclaration de Probité dûment signée et cachetée par le fournisseur ✓

Acheteur

[Signature]

Services d'Approvisionnement

Chef de département

ZEMOUR H. Ajira

Chef du Département
Approvisionnement Import et Local
SNVI Finale VIR

Chef de service

[Signature]

Services d'Approvisionnement



Annexe 13

Note Interne

Réf : 010/2350/600

Date : 29/01/2019

Expéditeur :

Service
Achats Equipement/habillage

Destinataire :

Service règlement

cc Rendu - Dept Achats Fab
Copie - Sec Contrôle facture. Sec Appros Import

**Objet : Transformation de mode paiement
Commande C18EH171. Frs BEAUCHAMP SA - France**

Nous vous demandons de tenir compte de la modification opérée au niveau du mode de paiement de la commande citée en objet, qui devient :

« lettre de crédit irrévocable et confirmée payable à (59) jours »

au lieu de « lettre de crédit irrévocable et confirmée payable à vue . »

Cordialement.

Annexe 14

SPA-VIR-SNVI						
Route Nle n°05 Zone industrielle Rouiba						
1- BILAN ACTIF						
Exercice clos le 31/12/2017						
ACTIF	NOTE	N	NOTE	N	N	N - 1
		Brut		Amort - Prov	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS						
Immobilisations incorporelles	a-1		ap-1			
logiciels	a-2	37 015 593,25	ap-2	10 988 390,13	26 027 203,12	-
Sous Total Immobilisations Incorporelles	A-3	37 015 593,25	AP-3	10 988 390,13	26 027 203,12	-
Immobilisations corporelles						
Terrains	a-4		ap-4		-	-
Bâtiments	a-5	5 565 714,00	ap-5	1 817 286,63	3 748 427,37	4 026 713,07
Autres immobilisations corporelles	a-6	3 202 724 489,62	ap-6	2 828 975 793,47	373 748 696,15	378 096 405,63
Sous total immobilisations corporelles	A-7	3 208 290 203,62	AP-7	2 830 793 080,10	377 497 123,52	382 123 118,70
Immobilisations encours	a-8	162 511 435,57	ap-8		162 511 435,57	319 477 240,02
Sous total immobilisations encours	A-9	162 511 435,57	AP-9	-	162 511 435,57	319 477 240,02
Immobilisations financières					-	
Titres mis en équivalence-entreprises associées	a-10	-	ap-10		-	-
Autres participations et créances rattachées	a-11	-	ap-11		-	-
Autres titres immobilisés	a-12	-	ap-12		-	-
Prêts et autres actifs financiers non courants	a-13	44 320 422,60	ap-13		44 320 422,60	21 177 911,59
Sous total Immobilisations financières	A-14	44 320 422,60	AP-14	-	44 320 422,60	21 177 911,59
Impôts différés actifs	a-15	-	ap-15		-	-
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	A-16	3 452 137 655,04	AP-16	2 841 781 470,23	610 356 184,81	722 778 270,31
Créances Inter-Unités						
ACTIFS COURANTS						
Stocks et encours	a-17	17 203 582 837,96	ap-17	2 342 537 124,72	14 861 045 713,24	#####
TOTAL STOKS ET ENCOURS	A-17	17 203 582 837,96	AP-17	2 342 537 124,72	14 861 045 713,24	#####
Créances et emplois assimilés						
Clients	a-18	12 802 350 360,13	ap-18	428 340,74	12 801 922 019,39	7 522 175 008,88
Autres débiteurs	a-19	14 486 939 276,47	ap-19	8 366 806,74	14 478 572 469,73	#####
Impôts et assimilés	a-20	24 035 121,00	ap-20		24 035 121,00	46 753 510,93
Autres actifs courants	a-21		ap-21		-	-
Sous total Créances et emplois assimilés	A-22	27 313 324 757,60	AP-22	8 795 147,48	27 304 529 610,12	#####
Disponibilités et assimilés						
Placements et autres actifs financiers courants	a-23	-	ap-23		-	-
Trésorerie	a-24	190 764 217,90	ap-24		190 764 217,90	14 970 921,16
Total Disponibilités et assimilés	A-25	190 764 217,90	AP-25	-	190 764 217,90	14 970 921,16
TOTAL ACTIFS COURANTS	A-26	44 707 671 813,46	AP-26	2 351 332 272,20	42 356 339 541,26	#####
TOTAL GENERAL ACTIF	A-27	48 159 809 468,50	AP-27	5 193 113 742,43	42 966 695 726,07	#####

Annexe 15

SPA-VIR-SNVI			
Route Nle n°05 Zone industrielle Rouiba			
2-BILAN PASSIF			
Exercice clos le 31/12/2017			
PASSIF	Note	N	N - 1
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital émis	p-1	20 000 000 000,00	2 000 000 000,00
Primes et Réserves	p-2	6 430 890,00	6 430 890,00
Écart de réévaluation	p-3		
Résultat net de l'exercice	p-4	-1 774 423 588,90	-4 102 474 298,80
Autres capitaux propres – Report à nouveau	c-5	-11 454 578 648,89	-7 352 104 350,09
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	C-6	6 777 428 652,21	-9 448 147 758,89
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts et dettes financières	c-7	2 145 457 481,61	2 564 254 141,81
Impôts (différés et provisionnés)	c-8		
Provisions et produits comptabilisés d'avance	c-9	695 897 425,02	1 220 735 290,73
TOTAL PASSIFS NON COURANTS (II)	C-10	2 841 354 906,63	3 784 989 432,54
Dettes inter-unités			
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	c-11	13 448 634 415,72	12 682 696 865,20
Impôts	c-12	58 337 112,93	261 497 755,85
Autres dettes	c-13	19 840 462 037,58	28 772 462 562,41
Trésorerie passif	c-14	478 601,00	1 291 874 901,63
TOTAL PASSIFS COURANTS (III)	C-15	33 347 912 167,23	43 008 532 085,09
TOTAL GENERAL PASSIFS	C-16	42 966 695 726,07	37 345 373 758,74

Annexe 16

0			
Route n°05 Zone industrielle Rouiba			
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE			
AU 31/12/2017			
LIBELLE	NOTE	2017	2016
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Encaissements reçus des clients	Ft-1	98 605 058,22	-65 284 484,19
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	Ft-2	-4 821 496 311,55	-6 216 945 713,11
Intérêts et autres frais financiers payés	Ft-3	-206 912 892,90	-242 460 890,06
Impôts sur les résultats payés	Ft-4		
Opérations en attente de classement (47)	Ft-5	-1 382 490 320,24	-709 128 052,21
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires	Ft-6	-6 312 294 466,47	-7 233 819 139,57
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires	Ft-7	154 780 725,08	81 449 711,46
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)	FT-8	-6 157 513 741,39	-7 152 369 428,11
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles ou incorporelles	Ft-9	-325 674 919,56	-364 529 962,77
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles	Ft-10		
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	Ft-11	-14 730 000,00	-29 867 000,00
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières	Ft-12	143 000,00	566 000,00
Intérêts encaissés sur placements financiers	Ft-13	21 779,84	3 049 801,74
Dividendes et quote-part de résultats reçus	Ft-14		
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements (B)	FT-15	-340 240 139,72	-390 781 161,03
Flux de trésorerie provenant des activités de financements			
Encaissements suite à l'émission d'actions	Ft-16		
Dividendes et autres distributions effectuées	Ft-17		
Encaissements provenant d'emprunts	Ft-18	9 264 526 380,44	12 014 258 804,68
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées	Ft-19	-1 299 582 901,96	-4 445 882 431,25
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)	FT-20	7 964 943 478,48	7 568 376 373,43
Incidence des variations des taux de change sur liquidités et quasiliquidités	Ft-21		
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)	FT-22	1 467 189 597,37	25 225 784,29
Trésorerie ou équivalent de trésorerie au début de la période	Ft-23	-1 276 903 980,47	-3 620 067 786,02
Trésorerie ou équivalent de trésorerie à la fin de la période	Ft-24	190 285 616,90	-1 302 129 764,76
Variation de la trésorerie de la période	FT-25	1 467 189 597,37	25 225 784,29
Rapprochement avec le résultat comptable	FT-26	3 241 613 186,27	6 911 458 792,92

Annexe 17

SPA-VIR-SNVI						
Route Nle n°05 Zone industrielle Rouiba						
1- BILAN ACTIF						
Exercice clos le 31/12/2019						
ACTIF	NOTE	N	NOTE	N	N	N - 1
		Brut		Amort - Prov	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS						
Immobilisations incorporelles	a-1		ap-1			
logiciels	a-2	99 480 880,75	ap-2	52 631 915,14	46 848 965,61	41 643 524,99
Sous Total Immobilisations Incorporelles	A-3	99 480 880,75	AP-3	52 631 915,14	46 848 965,61	41 643 524,99
Immobilisations corporelles						
Terrains	a-4		ap-4		-	-
Bâtiments	a-5	5 565 714,00	ap-5	2 373 858,03	3 191 855,97	3 470 141,67
Autres immobilisations corporelles	a-6	4 313 659 816,86	ap-6	3 021 820 490,82	1 291 839 326,04	379 148 513,28
Sous total immobilisations corporelles	A-7	4 319 225 530,86	AP-7	3 024 194 348,85	1 295 031 182,01	382 618 654,95
Immobilisations encours	a-8	1 514 269 930,58	ap-8		1 514 269 930,58	847 934 681,50
Sous total immobilisations encours	A-9	1 514 269 930,58	AP-9	-	1 514 269 930,58	847 934 681,50
Immobilisations financières						
Titres mis en équivalence-entreprises associées	a-10	-	ap-10		-	-
Autres participations et créances rattachées	a-11	-	ap-11		-	-
Autres titres immobilisés	a-12	-	ap-12		-	-
Prêts et autres actifs financiers non courants	a-13	16 096 518,68	ap-13		16 096 518,68	24 263 280,59
Sous total Immobilisations financières	A-14	16 096 518,68	AP-14	-	16 096 518,68	24 263 280,59
Impôts différés actifs	a-15	-	ap-15		-	-
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	A-16	5 949 072 860,87	AP-16	3 076 826 263,99	2 872 246 596,88	1 296 460 142,03
Créances Inter-Unités						
ACTIFS COURANTS						
Stocks et encours	a-17	17 836 395 642,42	ap-17	2 154 518 145,23	15 681 877 497,19	16 882 485 167,76
TOTAL STOKS ET ENCOURS	A-17	17 836 395 642,42	AP-17	2 154 518 145,23	15 681 877 497,19	16 882 485 167,76
Créances et emplois assimilés						
Clients	a-18	14 893 223 389,03		274 128,83	14 892 949 260,20	17 641 367 922,81
Autres débiteurs	a-19	16 246 329 839,58		8 433 840,74	16 237 895 998,84	15 152 626 483,80
Impôts et assimilés	a-20	35 284 450,64			35 284 450,64	322 484 775,26
Autres actifs courants	a-21		ap-21		-	-
Sous total Créances et emplois assimilés	A-22	31 174 837 679,25	AP-22	8 707 969,57	31 166 129 709,68	33 116 479 181,87
Disponibilités et assimilés						
Placements et autres actifs financiers courants	a-23	-	ap-23		-	-
Trésorerie	a-24	192 895,15	ap-24		192 895,15	42 440 185,10
Total Disponibilités et assimilés	A-25	192 895,15	AP-25	-	192 895,15	42 440 185,10
TOTAL ACTIFS COURANTS	A-26	49 011 426 216,82	AP-26	2 163 226 114,80	46 848 200 102,02	50 041 404 534,73
TOTAL GENERAL ACTIF	A-27	54 960 499 077,69	AP-27	5 240 052 378,79	49 720 446 698,90	51 337 864 676,76

Annexe 18

SPA-VIR-SNVI			
Route Nle n°05 Zone industrielle Rouiba			
2-BILAN PASSIF			
Exercice clos le 31/12/2019			
PASSIF	Note	N	N - 1
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	p-1	20 000 000 000,00	20 000 000 000,00
Primes et Réserves	p-2	6 430 890,00	6 430 890,00
Écart de réévaluation	p-3		
Résultat net de l'exercice	p-4	-3 533 378 155,83	-2 961 126 810,37
Autres capitaux propres – Report à nouveau	c-5	-16 190 129 048,16	-13 229 002 237,79
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	C-6	282 923 686,01	3 816 301 841,84
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières	c-7	3 236 845 656,49	3 909 876 286,88
Impôts (différés et provisionnés)	c-8		
Provisions et produits comptabilisés d'avance	c-9	950 299 670,53	791 516 181,58
TOTAL PASSIFS NON COURANTS (II)	C-10	4 187 145 327,02	4 701 392 468,46
Dettes inter-unités			
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	c-11	11 686 677 601,12	15 024 324 061,15
Impôts	c-12	83 611 504,72	70 889 495,89
Autres dettes	c-13	31 411 168 809,55	27 506 362 902,80
Trésorerie passif	c-14	2 068 919 770,48	218 593 906,62
TOTAL PASSIFS COURANTS (III)	C-15	45 250 377 685,87	42 820 170 366,46
TOTAL GENERAL PASSIFS	C-16	49 720 446 698,90	51 337 864 676,76

Annexe 19

SPA-VIR-SNVI			
Route n°05 Zone industrielle Rouiba			
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2019			
LIBELLE	NOTE	2019	2018
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Encaissements reçus des clients	Ft-1	3 438 431,12	29 263 887,44
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	Ft-2	-2 030 749 209,34	-4 080 724 552,44
Intérêts et autres frais financiers payés	Ft-3	-198 995 357,23	-82 809 961,01
Impôts sur les résultats payés	Ft-4		
Opérations en attente de classement (47)	Ft-5	-759 899 192,41	-2 254 678 894,64
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires	Ft-6	-2 986 205 327,86	-6 388 949 520,65
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires	Ft-7	219 636,77	40 776 338,91
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)	FT-8	-2 985 985 691,09	-6 348 173 181,74
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles ou incorporelles	Ft-9	-1 480 562 501,38	-397 727 299,92
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles	Ft-10		
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	Ft-11	-420 000,00	-8 800 000,00
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières	Ft-12	199 000,00	114 500,00
Intérêts encaissés sur placements financiers	Ft-13	5 715 105,49	15 016 228,25
Dividendes et quote-part de résultats reçus	Ft-14		
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements (B)	FT-15	-1 475 068 395,89	-391 396 571,67
Flux de trésorerie provenant des activités de financements			
Encaissements suite à l'émission d'actions	Ft-16		
Dividendes et autres distributions effectuées	Ft-17		
Encaissements provenant d'emprunts	Ft-18	4 270 847 815,94	7 272 154 781,62
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées	Ft-19	-1 702 366 882,77	-683 214 841,28
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)	FT-20	2 568 480 933,17	6 588 939 940,34
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasiliquidités	Ft-21		
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)	FT-22	-1 892 573 153,81	-366 439 338,42
Trésorerie ou équivalent de trésorerie au début de la période	Ft-23	-176 153 721,52	190 285 616,90
Trésorerie ou équivalent de trésorerie à la fin de la période	Ft-24	-2 068 726 875,33	-176 153 721,52
Variation de la trésorerie de la période	FT-25	-1 892 573 153,81	-366 439 338,42
Rapprochement avec le résultat comptable	FT-26	1 640 805 002,02	2 594 687 471,95

Annexe 20

Rout	Route n°05 Zone industrielle Rouiba	Route	Route n°05 Zone indust	Route n°05 Zone indust
COMPTE DE RESULTATS (Par nature)				
Exercice clos le 31/12/2017				
CPT	LIBELLES	Note	N	N-1
70	Chiffre d'affaires	Tr-28	5 341 125 233,64	4 446 341 461,48
72	Variation stocks produits finis et en cours	Tr-29	113 798 840,11	500 921 431,70
73	Production immobilisée	Tr-28	13 323 570,44	17 538 109,16
74	Subvention d'exploitation	Tr-19		
	I-PRODUCTION DE L'EXERCICE		5 468 247 644,19	4 964 801 002,34
60	Achats consommés	Tr-15	4 292 340 554,56	4 175 422 683,73
61/62	Services extérieurs et autres consommations	Tr-16	535 053 451,51	581 326 832,97
	II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE	Tr-15	4 827 394 006,07	4 756 749 516,70
	III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)		640 853 638,12	208 051 485,64
63	Charges de personnel	Tr-16	2 381 533 147,81	3 368 736 780,99
64	Impôts ,taxes et versements assimilés	Tr-16	6 853 273,15	6 819 032,87
	IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		-1 747 532 782,84	-3 167 504 328,22
75	Produits opérationnels	Tr-19	177 873 853,45	34 705 326,23
65	Charges opérationnelles	Tr-16	303 746 034,01	155 400 468,83
68	Dotation aux amort. provis. et pertes de valeur	Tr-16T	2 441 265 483,61	3 002 470 889,84
78	Reprise sur pertes de valeur et provisions	Tr-19	2 865 500 818,35	2 444 347 331,07
	V-RESULTAT OPERATIONNEL		-1 449 169 628,66	-3 846 323 029,59
76	Produits financiers	Tr-19	3 654 574,57	17 793 662,49
66	charges financières	Tr-16	328 908 534,81	273 944 931,70
	VI-RESULTAT FINANCIER		-325 253 960,24	-256 151 269,21
	VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT (V+VI)		-1 774 423 588,90	-4 102 474 298,80
695/8	Impôts exigibles sur résultats ordinaires	Tr-19		
692/3	Impôts différés (variations) sur résultat ordinaires	Tr-20		
	TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		8 515 276 890,56	7 461 647 322,13
	TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES		10 289 700 479,46	11 564 121 620,93
	VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		-1 774 423 588,90	-4 102 474 298,80
77	Éléments extraordinaire (produits) (à préciser)	Tr-21		
67	Élément extraordinaire (charges) (à préciser)	Tr-22		
	IX- RESULTAT EXTRAORDINAIRE		-	-
	X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	Tr-23	-1 774 423 588,90	-4 102 474 298,80

Annexe 21

SPA-VIR-SNVI				
Route n°05 Zone industrielle Rouiba				
COMPTE DE RESULTATS (Par nature)				
Exercice clos le 31/12/2019				
CPT	LIBELLES	Note	N	N-1
70	Chiffre d'affaires	Tr-28	5 768 658 382,67	4 865 226 357,92
72	Variation stocks produits finis et en cours	Tr-29	-1 143 058 271,90	698 713 956,23
73	Production immobilisée	Tr-28	2 066 700,07	
74	Subvention d'exploitation	Tr-19		
	I-PRODUCTION DE L'EXERCICE		4 627 666 810,84	5 563 940 314,15
60	Achats consommés	Tr-15	3 049 194 026,88	4 239 723 271,22
61/62	Services extérieurs et autres consommations	Tr-16	462 313 002,77	555 076 347,05
	II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE	Tr-15	3 511 507 029,65	4 794 799 618,27
	III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)		1 116 159 781,19	769 140 695,88
63	Charges de personnel	Tr-16	2 851 056 242,88	2 407 199 232,91
64	Impôts ,taxes et versements assimilés	Tr-16	7 860 326,04	6 984 079,51
	IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		-1 742 756 787,73	-1 645 042 616,54
75	Produits opérationnels	Tr-19	46 199 942,02	75 351 493,98
65	Charges opérationnelles	Tr-16	132 430 065,53	163 201 861,89
68	Dotation aux amort. provis. et pertes de valeur	Tr-16T	2 475 886 204,73	2 442 788 143,16
78	Reprise sur pertes de valeur et provisions	Tr-19	2 234 816 527,20	2 353 067 094,43
	V-RESULTAT OPERATIONNEL		-2 070 056 588,77	-1 822 614 033,18
76	Produits financiers	Tr-19	8 558 439,11	29 438 773,91
66	charges financières	Tr-16	1 471 880 006,17	1 167 951 551,10
	VI-RESULTAT FINANCIER		-1 463 321 567,06	-1 138 512 777,19
	VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT (V+VI)		-3 533 378 155,83	-2 961 126 810,37
695/8	Impôts exigibles sur résultats ordinaires	Tr-19		
692/3	Impôts différés (variations) sur résultat ordinaires	Tr-20		
	TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		6 917 241 719,17	8 021 797 676,47
	TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES		10 450 619 875,00	10 982 924 486,84
	VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		-3 533 378 155,83	-2 961 126 810,37
77	Éléments extraordinaire (produits) (à préciser)	Tr-21		
67	Élément extraordinaire (charges) (à préciser)	Tr-22		
	IX- RESULTAT EXTRAORDINAIRE		-	-
	X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	Tr-23	-3 533 378 155,83	-2 961 126 810,37

Table des matières

Remerciements	3
Dédicaces.....	4
Dédicaces.....	5
Liste des abréviations	7
Le fonds de roulements	7
Tout taxe compris	7
La trésorerie nette.....	7
Offre publique initiale	8
Fonds de roulement net global	8
Besoins en fonds de roulement d'exploitation	8
Besoins en fonds de roulements hors exploitation.....	8
Taux sur valeur ajouté	8
Société nationale véhicules industriel	8
Entreprise publique socialiste.....	8
Gestion socialiste des entreprises	8
Véhicule industriel Rouïba.....	8
Carrosserie industrielle de Rouïba	8
Carrosserie industrielle de TIARET.....	8
Division rénovation véhicules industriels	8
Fonderie de Rouïba	8
Commission ouverture des plis	8
Commission évaluation des prix	8
Liste des figures.....	10
Liste des tableaux	10
Introduction générale.....	12
Chapitre I : L'entreprise et son financement.....	14
Introduction	15
Section 01 : Définitions et concepts de bases sur l'entreprise.....	15
1. Définitions d'une entreprise	15
1.1. Approche classique	15
1.2. Approche systémique.....	16
1.3. Approche institutionnelle.....	16
1.4. L'entreprise et ses parties prenantes	16
1.4.1. Les parties prenantes internes	17
1.4.1.1. Les dirigeants	17

1.4.1.2. Les salariés	17
1.4.1.3. Les actionnaires.....	17
1.4.1.4. Les syndicats	17
1.4.2. Les parties prenantes externes	18
1.4.2.1. Les fournisseurs.....	18
1.4.2.2. Les clients.....	18
1.4.2.3. Les Pouvoirs Publics	18
1.4.2.4. Les associations et les organisations non gouvernementales	18
1.5. Rôle de l'entreprise.....	18
1.5.1. Rôle économique	19
1.5.2. Rôle social.....	19
2. Types d'entreprises.....	20
2.1. Critère juridique.....	20
2.1.1. Entreprise individuelle (personne physique)	20
2.1.1.1. Définition de l'entreprise individuelle	20
2.1.1.2. Avantages et inconvénients de l'entreprise individuelle	21
2.1.2. Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)	21
2.1.2.1. Définition de l'EURL.....	21
2.1.2.2. Avantages et inconvénients de l'EURL.....	22
2.1.3. La Sociétés en Nom Collectif (SNC).....	22
2.1.3.1. Définition de la SNC	22
2.1.3.2. Avantages et inconvénients de la SNC	23
2.1.4. La société par actions (SPA) :	23
2.1.4.1. Définition de la SPA.....	23
2.1.4.2. Avantages et inconvénients de la SPA.....	24
2.1.5. Les sociétés à responsabilité limitée (SARL)	25
2.1.5.1. Définition de la SARL	25
2.1.5.2. Avantages et inconvénients de la SARL	25
2.2. Critère de secteur d'activité.....	26
2.2.1. Secteur primaire	26
2.2.2. Secteur secondaire	26
2.2.3. Secteur tertiaire	26
2.3. Critère dimensionnel	27
2.3.1. Micro-entreprises	27
2.3.2. Petites et moyennes entreprises (PME).....	27

2.3.2.1. Petites entreprises (PE).....	28
2.3.2.2. Moyennes entreprises (ME)	28
2.3.4. Grandes entreprises.....	28
2.3.5. L'importance de la taille des entreprises	28
Section 02 : Financement au sein d'une entreprise.....	29
1. Définition et importance du financement.....	29
2. Choix de financement.....	30
2.1. Les besoins de financement.....	31
2.2. La situation financière de l'entreprise.....	31
2.3. Le coût du financement	32
2.4. Les conditions du financement.....	32
2.5. Les objectifs de l'entreprise :	33
2.6. Les facteurs externes	33
3. Canaux de financement.....	33
3.1. Financement interne	35
3.1.1 Autofinancement.....	35
3.1.1.1. Avantages et inconvénients de l'autofinancement	36
3.1.2. Cession d'éléments d'actifs :	37
3.1.2.1. Avantages et inconvénients de la cession d'actif	37
3.1.3. Augmentation du capital :	38
3.1.3.1. Augmentation de capital par émission d'actions payantes.....	39
3.1.3.2. Augmentation de capital par émission d'actions gratuites.....	39
3.1.3.3. Avantages et inconvénients de l'augmentation du capital.....	40
3.1.4. Financement par quasi-fonds propres ou intermédiaires	41
3.1.4.1. Les avances en compte courant des associés	41
3.1.4.2. Prêts et titres participatifs.....	41
3.1.4.3. Titres et dettes subordonnées.....	42
3.1.4.4. Avantages et inconvénients du financement par quasi-fonds propres.....	42
3.2. Financement externe	43
3.2.1. Marchés financiers	44
3.2.1.1. Avantages et inconvénients du financement a travers les marchés financiers	45
3.2.2. Emprunt bancaire.....	46
3.2.2.1. Avantages et inconvénients du financement par emprunt bancaire.....	47
3.2.3. Crédit-bail (leasing)	47

3.2.3.1. Avantages et inconvénients du financement par crédit-bail	48
Conclusion	49
Chapitre II : Outils et techniques de la gestion de trésorerie	51
Introduction	52
Section 01 : Notions générales sur la trésorerie	52
1. Définition de la gestion de la trésorerie	52
1.1 Définitions de la trésorerie	52
1.2. Objectifs de la trésorerie	53
1.3. Principales fonctions de la trésorerie	53
1.4. Les éléments constitutifs de la trésorerie	53
1.4.1. La caisse	54
1.4.1.1. Les recettes (les encaissements)	54
1.4.1.2. Les dépenses (décaissements)	54
1.4.2. La banque	54
1.4.2.1. Le rapprochement bancaire	54
1.4.2.2. Les comptes banques	55
1.5. Les origines des problèmes de trésorerie	55
1.5.1. Problèmes structurels de trésorerie	55
1.5.2. Les problèmes conjoncturels de trésorerie	56
1.6. Définition de trésorier	56
1.6.1. Compétences du trésorier dans la gestion de la trésorerie	57
1.6.2. Les missions du trésorier dans une entreprise	57
1.6.3. Définition de gestion de trésorerie	57
1.6.3.1 L'objectif de la gestion de trésorerie	58
1.6.4. L'importance de la gestion de la trésorerie au sein d'une entreprise	59
1.6.5. Processus de la gestion de la trésorerie	59
1.6.5.1. La prévision	59
1.6.5.2. L'arbitrage	60
1.6.5.3. Le contrôle	60
1.6.6. Les raisons de dégradations de la gestion de trésorerie	60
2. L'évaluation de la performance de la trésorerie	61
2.1 L'évaluation de la trésorerie par le bilan	61
2.1.1 La notion du bilan fonctionnel	61
2.1.2 La structure du bilan fonctionnel	61
2.1.3. La détermination de la trésorerie par les FRNG et le BFR	62

2.1.3.1. Détermination du fonds de roulement.....	62
A. Par le haut du bilan.....	62
B. Par le bas du bilan	62
2.1.3.2. Interprétation du fonds de roulement	62
2.1.3.3. Détermination du besoin en fonds de roulement.....	63
2.1.3.4. Interprétation du BFR.....	63
2.1.3.5. Détermination de la trésorerie nette	64
2.1.3.6. Interprétation de la TN	64
2.1.4. La détermination de la trésorerie par les ratios liés à la trésorerie.....	65
2.1.4.1. Ratio de liquidité générale.....	66
2.1.4.2. Ratio de liquidité réduite	66
2.1.4.3. Ratio de liquidité immédiate	66
2.1.4.4. Ratio d'endettement total	66
2.1.4.5. Ratio d'autofinancement	67
Section 02 : Introduction aux lignes de crédit	67
1. Définition et caractéristiques des lignes de crédit	68
1.1. Définition de la ligne de crédit	68
1.2. Caractéristiques d'une ligne de crédit	69
1.2.1. La durée du crédit.....	69
1.2.2. Le montant maximal (plafond).....	69
1.2.3. Le taux d'emprunt	69
1.2.4. Les modalités de remboursement.....	69
2.Types de lignes de crédit disponibles.....	70
2.1. Lignes de crédit aux particuliers.....	70
2.1.1. Crédit renouvelable.....	70
2.1.2. Ligne de crédit sur marge de crédit.....	70
2.2. Lignes de crédit aux professionnels	70
2.2.1. La ligne de crédit d'exploitation	70
2.2.2. La ligne de crédit d'investissement	71
3.Les différences entre la ligne de crédit et le prêt.....	71
4. Les crédits composants la ligne de crédit d'exploitation	72
4.1. Crédits d'exploitation par caisse.....	72
4.1.1. Crédits d'exploitation globaux.....	72
4.1.1.1. Facilité de caisse.....	73
4.1.1.2. Le découvert.....	74

A. Découvert non mobilisable.....	74
B. Découvert mobilisable.....	74
4.1.1.3. Le Crédit de compagne	75
4.1.1.4. Le Crédit relais	76
4.1.2. Crédits d'exploitation spécifiques	76
4.1.2.1. Crédit de financement de stock	76
A. Avances sur marchandises.....	76
B. Escompte du warrant.....	76
4.1.2.2. Crédit de mobilisation des créances	77
A. Escompte commercial	77
B. Avances sur factures.....	77
C. Avances sur titres	77
D. L'affacturage.....	78
E. Avance sur délégation de marches	78
4.2. Crédits d'exploitation par signature	78
4.2.1. L'aval	78
4.2.2. L'acceptation.....	78
4.2.3. Le cautionnement bancaire	79
4.2.3.1. Cautions fiscales.....	79
4.2.3.2. Cautions douanières	79
A. Obligations cautionnées douanières.....	79
B. Soumissions à l'enlèvement.....	80
C. Caution d'admission temporaire	80
D. Caution d'entrepôt fictif.....	80
E. Soumission contentieuse	80
4.2.3.3. Cautions de marchés.....	80
A. Caution d'adjudication	80
B. Caution de bonne exécution	81
C. Caution de restitution d'acompte	81
D. Caution de retenue de garantie	81
4.2.3.4. Crédit documentaire	81
Conclusion.....	82
Chapitre III : Etablissement et gestion des lignes de crédit au sein de la SNVI	83
Introduction	84
Section 01 : Présentation de la société nationale de véhicule industrielle de Rouiba.....	84

1. Présentation de la société nationale de véhicule industrielle de Rouiba.....	84
1.1. Historique de la société nationale de véhicule industrielle de Rouiba	84
1.2. Objectifs de la SNVI	86
1.3. Organigramme de la SNVI.....	86
1.3.1 Structure Hiérarchique	86
1.3.2. Divisions Centrales	87
1.3.3. Rôle des Supports Techniques	87
1.3.4. Activités Commerciales et Techniques :	87
1.3.5. Unité Opérationnelle.....	87
2. Naissance de VIUR.....	88
2.1. Présentation du VIR.....	90
2.2. Missions et objectifs VIUR	90
2.4. Organigramme du VIUR	91
Section 02 : Étude de cas de la gestion d'une ligne de crédit au sein de la SNVI.....	92
1.Processus d'octroi de ligne de crédit.....	92
1.1. L'expression du besoin	93
1.2. Demande de la ligne de crédit auprès de la BNA.....	95
1.3. Etude du dossier de demande de ligne de crédit par de la BNA	97
1.4. Enregistrement des conventions	98
2.L'utilisation de la ligne de crédit.....	98
2.1. Utilisation de la ligne de crédit du coté locale.....	99
2.1.1. Processus d'utilisation de la ligne de crédit	99
2.2. Utilisation de la ligne de crédit coté import	101
2.2.1. Processus d'utilisation de la ligne de crédit	101
3. L'échéance de la ligne de crédit.....	105
4. L'évaluation de la performance financière de la SNVI à l'utilisation de la ligne de crédit comme un moyen de financement.....	106
4.1. L'évaluation de la performance de l'entreprise SNVI.....	106
4.1.1 Elaboration du bilan actif des trois années 2017.2018.2019	106
4.1.2. Élaboration du passif du bilan de la SNVI pour l'année 2017, 2018,2019 ...	107
4.1.3 Élaboration de bilan de grande masse de la SNVI pour les années	109
5. l'analyse de la structure financière de l'entreprise SNVI	111
5.1. L'analyse par les méthodes des équilibres financiers	111
5.1.1 Détermination du fonds de roulement	112
5.1.2. Détermination des besoins en fonds de roulement	113

5.1.3. Détermination de la trésorerie nette	113
5.2. Analyse financière de l'entreprise SNVI par les ratios.....	114
5.2.2. Détermination des ratios de liquidité (ratios de trésorerie).....	115
5.2.3 Détermination des ratios de rentabilité	116
5.3. Détermination de la capacité d'autofinancement	117
6. Analyse de la trésorerie de l'entreprise SNVI.....	117
6.1. L'interprétation des différents flux du TFT	119
6.2. La comparaison entre les encaissements et les décaissements durant les trois exercices	121
Conclusion.....	124
Conclusion générale	125
Bibliographie	113
Annexes	117
Table des matières	122